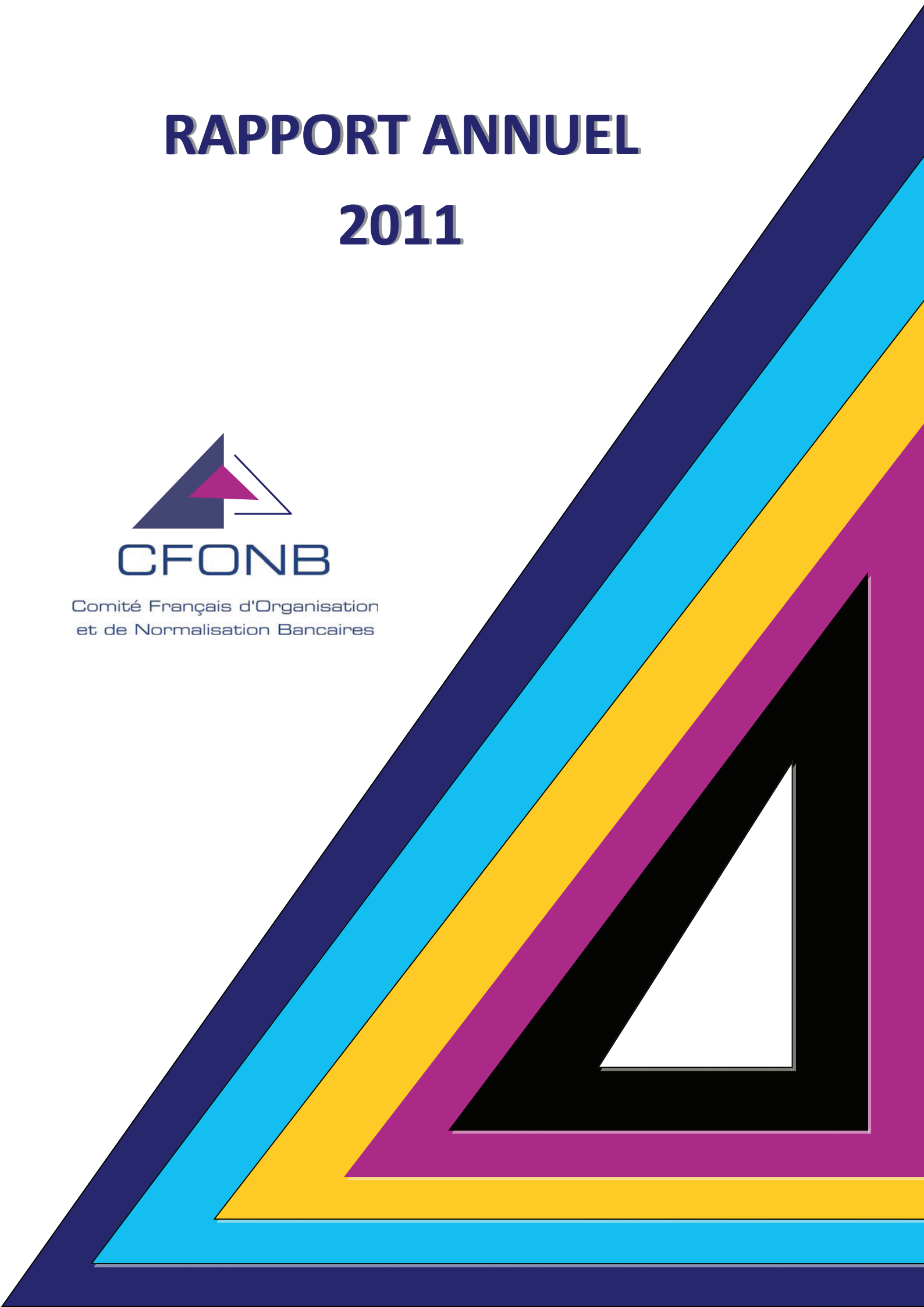


RAPPORT ANNUEL

2011



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires





CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

RAPPORT ANNUEL

2011



LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Je vous invite, comme chaque année, en ouverture du rapport d'activité 2011 du CFONB, à passer en revue les temps forts de l'exercice écoulé, en rompant toutefois avec la tradition qui place habituellement en tête les principaux chantiers techniques et organisationnels.

Cette année en effet, je vous parlerai d'abord de l'évolution de notre **gouvernance**.

Notre Association est ancienne, puisqu'elle remonte à 1930, mais elle a su, au fil du temps, rénover ses instances et adapter son mode de fonctionnement pour être en harmonie avec son époque.

La transformation du CFONB en association Loi 1901, fin 2008, a ouvert la voie à d'autres initiatives qu'il nous a paru utile d'inscrire dans notre fonctionnement, au nom d'une transparence que nous voulons toujours exemplaire :

► **Un Code de conduite :**

La vie en collectivité répond à des règles de savoir-vivre et, s'agissant de nos instances, est conçue pour promouvoir en bonne intelligence la recherche des meilleures solutions techniques dans le respect des positions de chaque Etablissement. Nous appelons cela le consensus.

Il nous a paru de bonne gouvernance de mettre par écrit quelques principes définissant le cadre déontologique et comportemental de nos travaux, et de les faire partager au sein des comités de pôle et des groupes de travail.

► **Un Comité des Sages :**

Utile complément au code de conduite, cette instance est compétente pour traiter des cas éventuels de manquements à ce code, en lien étroit avec les Etablissements.

► **Un Livre des procédures :**

Nous avons conduit un chantier de clarification des modes de fonctionnement interne du CFONB. Ce livre, qui en est l'aboutissement, facilitera l'intégration des nouveaux arrivants et permettra à tous de partager la même information.

Par ailleurs, le CFONB a accueilli en fin d'année l'AFEPAME* laquelle participe à un groupe de travail au sein duquel sont échangées les informations utiles pour sa bonne connaissance des dossiers communs.

Enfin, nos relations avec l'Association Monégasque des activités financières (AMAF) se sont encore renforcées en 2011.



* Association française des établissements de paiements et de monnaie électronique

Par ailleurs, nous avons participé aux chantiers suivants :

► **La Normalisation :**

Le décret de 2009 a organisé le système français de normalisation. Bureau de normalisation pour la profession bancaire, le CFONB se conforme aux obligations nouvelles liées à l'octroi, et à la conservation de ce statut, qui est stratégique pour la profession. Le CFONB a repris deux commissions de normalisation, jusqu'ici gérées par AFNOR : la CN 2 (services financiers et sécurité) au 1^{er} octobre 2011 et la CN 7 (Opérations bancaires de base) au 1^{er} janvier 2012.

AFNOR participe désormais aux séances du Conseil pour les sujets relatifs à la normalisation. Notre manuel qualité est en cours de refonte pour assurer sa conformité aux nouveaux standards.

Enfin, la normalisation est également européenne et internationale. De nombreux travaux ont été conduits sur les paiements par mobile et internet, sur le renforcement de la sécurité, sur l'identification personnelle, sur la signature électronique, les cartes etc... Une cartographie des instances françaises, européennes et internationales de normalisation a été réalisée.

► **Sepa :**

2011 a été l'année de la première montée en charge industrielle du virement Sepa, grâce essentiellement aux volumes émis par les services de l'Etat et de la sphère sociale. 326 millions de virements sepa ont été traités en 2011, représentant 18,6% des virements échangés en France pendant cette période. Le mouvement s'accélère, avec un total de 25% de virements en décembre.

Ce fut également un exercice de préparation au décret "end date" qui doit fixer entre autres la date de suppression des virements et prélèvements nationaux au 1er février 2014. Les volumes n'ont guère été significatifs concernant le prélèvement Sepa (92 000 SDD échangés durant l'année).

Pour ces deux moyens de paiement, le compte à rebours est désormais enclenché : l'échéance est dans moins de deux ans. Le CFONB tiendra toute sa place dans l'effort conséquent qui nous attend pour tenir cet ambitieux objectif.

2011 a enfin été l'occasion pour le CFONB d'alimenter le groupe de travail sur la gestion de la période transitoire (GT4) en notes techniques.

► **Ebics SCRL :**

C'est la filiale belge du CFONB et des associations bancaires allemandes, créée en juin 2010, Narinda You en prend la présidence pour 2012.

Ebics met à disposition un outil de remplacement à Etebac pour assurer les échanges télématiques entre les banques et leurs clients.

► **Migration Etebac :**

Voici une page importante qui se tourne pour le CFONB avec la programmation de la disparition d'Etebac.

Un groupe de travail ad-hoc a œuvré en 2011 pour accélérer la migration du protocole Etebac avec pour objectif d'en avoir terminé à fin 2011. Un colloque de mobilisation des principaux acteurs s'est tenu au MINEFI le 2 Mai. Les travaux ont bien progressé.

► Travaux conduits à la demande :

Le CFONB a mis à jour le socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires les plus courantes utilisées pour les relevés de comptes clients et les plaquettes tarifaires. Nous avons retenu 46 termes (dont les opérations Sepa) qui ont été validés par le CCSF.

► Rafec :

Dans le cadre de la transparence des services bancaires, la profession a confié au CFONB la mise au point d'un relevé annuel des frais d'encaissement par cartes (Rafec) destiné aux commerçants. Nous avons réalisé le cahier des charges, en vue de la diffusion du premier relevé en mars 2012.

► Instruments financiers :

Le CFONB a participé aux opérations suivantes :

- ◆ Migration de la cotation aux formats internationaux de la dette obligatoire française
- ◆ Préparation de l'harmonisation européenne des opérations sur titres
- ◆ Mise en place d'un système de vote par correspondance sur internet pour les assemblées générales d'actionnaires.

Autres activités :

► La modernisation du FICP :

2011 aura été l'année de mise en place du nouveau dispositif qui a remplacé la fourniture des copies mensuelles aux Etablissements. La nouvelle organisation est maintenant rodée. Une charte de service conclura en 2012 les travaux de Place au sein desquels le CFONB a joué durant trois ans un rôle central.

► Interop :

La Place est prête à débiter sa montée en charge au premier semestre 2012. Le traitement des annonces de flux de monnaie fiduciaire sera informatisé, rapprochant ainsi la comptabilité et les traitements.

► Mouvements de personnel :

- ◆ Bernard Dutreuil, Directeur des systèmes et moyens de paiement à la FBF, membre du Bureau et du Conseil du CFONB, a fait valoir cet automne ses droits à la retraite. Son autorité et sa maîtrise des enjeux de Place nous ont été précieuses. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur, Willy Dubost.
- ◆ Je salue également Jacques Harasse, Daniel Savoyen et Jean-Paul Aeberhardt qui nous ont accompagnés pendant de nombreuses années. Olivia Laplane a remplacé Jacques dans l'équipe de Willy Dubost.
- ◆ Concernant l'animation des pôles, Daniel Savoyen (CA), a été remplacé par Yves Le Querrec (LBP) au pôle certification et signature électronique.
- ◆ Brigitte Hoffmann a rejoint le Secrétariat général en remplacement de Mélanie Hulin.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Marcel Roncin
Président



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

CHRONO 2011

JANVIER

- 01/01 : Renouvellement de l'agrément du CFONB comme Bureau de Normalisation pour une période d'un an
- 01/01 : Retrait d'OSEO Financement
- 13/01 : Comité national SEPA
- 19/01 : Rencontre annuelle DGPN au Ministère de l'Intérieur
- 25/01 : Normalisation ISO : Présentation de la cartographie
- 27/01 : Validation par le CCSF du socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires courantes

FEVRIER

- 08/02 : Nomination de Jean Pierre Pasquier (BNPP) en tant que Président de la CN4 pour 3 ans

MARS

- 01/03 : Entrée en vigueur de la réforme du PEL
- 01/03 : Arrivée de Brigitte Hoffmann au secrétariat (en remplacement de Mélanie Hulin)
- 09/03 : Rencontre IEOM / IEDOM
- 11/03 : Rencontre avec l'AFEPA
- 22/03 : Nomination de Yves Le Querrec (LBP) au poste d'animateur du pôle Certification & Signature Electronique (en remplacement de Daniel Savoyen)
- 22/03 : Nomination de Marie-Chantal Debize (BNPP) au poste de suppléante du pôle Certification & Signature Electronique (en remplacement de Yves Le Querrec)
- 22/03 : Nomination de Bénédicte Mollière (CA Sa) au poste de suppléante du pôle Moyens de Paiement G1 (en remplacement de Jean-Paul Aeberhardt)
- 22/03 : Nomination de Anne Ballerini (CA Sa) au poste de suppléante du pôle Coordination des Standards (en remplacement de Jean-Paul Aeberhardt)
- 22/03 : Nomination d'Olivia Laplane (BPCE) au poste de suppléante du pôle Réglementation & Conformité (en remplacement de Jacques Harasse)
- 22/03 : Signature du contrat AFNOR – Participation à la CN Coffres-forts
- 22/03 : Validation de la fiche de mission concernant le groupe de travail « Code de Conduite – Livre des procédures »

AVRIL

- 07/04 : Board Ebics
- 14/04 : Mise à disposition du rapport annuel 2010



MAI

- 02/05 : Colloque au MINEFI / Migration ETEBAC
- 09/05 : Rencontre avec le CBI (Corporate Banking Interbancario)
- 10/05 : Mise à disposition de la plaquette de communication du CFONB
- 10/05 : Yves Le Querrec (LBP) anime le Comité PAC et Anne Ballerini (CA Sa) est nommée suppléante
- 10/05 : Olivier Durand (OCBF) anime le Comité d'Enregistrement PAC et Yves Le Querrec est nommé suppléant
- 10/05 : Bureau de Normalisation du CFONB : Le Conseil d'Administration valide le maintien du statut de BN.
- 10/05 : Nomination de Yvon Le Moullec (CDC) au Conseil du CFONB en remplacement de Didier Le Brazidec
- 17/05 : Assemblée Générale EBICS SCRL
- 24/05 : Nomination de Chantal Roux (BNPP) comme animatrice du GT Experts chèques en remplacement de Vincent Colas (BNPP)
- 24/05 : Création d'un groupe de travail PEL - réforme 2011

JUIN

- 01/06 : Article revue ENJEUX AFNOR
- 01/06 : Nomination de Séraphin Tsete (LBP) au poste de Secrétaire du pôle Certification & Signature Electronique (en remplacement de Olivier Jean Marie)
- 06/06 : Rencontre avec l'IEDOM
- 21/06 : Assemblée Générale annuelle
- 23/06 : Board EBICS
- 29/06 : Comité financier
- 30/06 : Réunion DGME

CHRONO 2011

JUILLET

- 05/07 : Arrivée d'Olivia Laplane (BPCE) en remplacement de Jacques Harasse (FBF)
- 05/07 : Validation du Code de conduite du CFONB
- 05/07 : Validation de la publication des comptes annuels du CFONB

AOUT

- 01/08 : AMAF : Nomination de Mme Trouche (Crédit Suisse), animatrice du Groupe Miroir du CFONB en remplacement de M. Gancel

SEPTEMBRE

- 13/09 : Comité des Sages et Livre des procédures : Présentation au Bureau du Conseil
- 29/09 : Audit and Financing Committee EBICS

OCTOBRE

- 01/10 : Reprise de la gestion de la CN2
- 11/10 : Première participation d'AFNOR au Conseil d'Administration
- 13/10 : RAFEC : Diffusion par communication adhérents (n° 2011-256)
- 14/10 : Rencontre avec l'AMAF à Monaco
- 14/10 : Rencontre avec l'AFEPAME : Nouvel adhérent externe du CFONB qui participe à un groupe de travail dédié rattaché au pôle Réglementation et Conformité
- 18/10 : Rencontre avec l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
- 19/10 : Réunion préparatoire EBICS
- 25/10 : Board EBICS : Présidence et renouvellement des mandats :
 - Nomination de Narinda You (Ca Sa) à la présidence du Board Ebics en 2012
 - Nomination d'Eric Véronneau (BPCE) à la présidence du Promotion and Communication Committee
 - Renouvellement du mandat de Martine Brachet (SG) à la présidence de l'Accounting and Financial Committee
 - Deux nouveaux représentants au Working Group : François Xavier NIVOIT (HSBC) et Jean-Marie Collange (CA Sa).
- 27/10 : Réunion DGME/CFONB

NOVEMBRE

- 02/11 : Arrivée de Willy Dubost (BNPP) en remplacement de Bernard Dutreuil (BNPP) SMP FBF
- 08/11 : Idénum : Fin des travaux relatifs à l'étude de faisabilité
- 08/11 : Comité des sages : Le règlement est validé par le Bureau du Conseil
- 08/11 : Participation d'Olivier Durand, représentant l'OCBF dans les groupes de travail : Virements, Miroir SPS, Migration sous EBICS, CAI-VAI
- 08/11 : Validation de la participation de l'AFEPAME comme participant externe
- 15/11 : Rencontre avec le Squalpi / Préparation du renouvellement de l'agrément du Bureau de Normalisation
- 22/11 : Validation des statuts et du règlement intérieur

DECEMBRE

- 12/12 : Rencontre avec l'AMAF à Paris
- 13/12 : Assemblée Générale Extraordinaire du CFONB
- 13/12 : Arrivée de David Renault (ABE Clearing) en remplacement de Yasmina Safy (ABE Clearing)
- 13/12 : Arrivée de Hugues Roux (BDF) au groupe de travail Fichier des incidents de Paiements (FICP) en remplacement de Sylvie Ghesguière
- 13/12 : Comité des sages : Ratification du règlement intérieur
- 13/12 : Ratification du Livres des procédures

Missions & Organisation..... 9 à 19**L'activité des Pôles**..... 20 à 53

- ▶ Moyens de paiement – Groupe 1
- ▶ Moyens de paiement – Groupe 2
- ▶ Coordination des Standards
- ▶ Certification et Signature Electronique
- ▶ Instruments Financiers
- ▶ Réglementation et Conformité

Autres dossiers..... 54 à 59

- ▶ Comité Migration ETEBAC
- ▶ RAFEC
- ▶ Etablissement de paiement : AFEPAME
- ▶ EBICS – SWIFTNET
- ▶ IEOM - IEDOM
- ▶ FICP

Les rencontres nationales..... 60 à 64


- ▶ Colloque ETEBAC le 02/05/2011 (Minefi)
- ▶ Rencontre IEDOM le 06/06/2011
- ▶ Rencontre DGME le 30/06/2011
- ▶ Rencontres AMAF les 14/10/2011 et 12/12/2011

Les dossiers européens 65 à 72

- ▶ SEPA
- ▶ EBICS Co

La Normalisation..... 73 à 81**Annexes**..... 82 à 118

- ▶ Liste des membres des Comités de pôle et des groupes de travail
- ▶ Traitement des demandes d'assistance
- ▶ Organisation des travaux avec l'EPC
- ▶ Instances de Normalisation internationale, européenne et française
- ▶ Cartographie des représentations dans les instances de Normalisation
- ▶ Normes relatives à l'activité bancaire
- ▶ Liste des communications adhérents
- ▶ Documentation disponible sur le site Internet du CFONB
- ▶ Glossaire



P. 10 à 19

• MISSIONS & ORGANISATION



Missions

Le **Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB)** est une association professionnelle régie par la Loi de 1901. Il a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les problèmes de caractère technique liés à l'activité portant sur les moyens et services de paiement et sur les instruments financiers.

Au niveau organisationnel, le CFONB définit des règles professionnelles et des standards, pour leur utilisation en France tant pour les relations entre les établissements que pour celles entre les établissements et leurs clients.

Pour ses missions de normalisation, le CFONB est agréé comme bureau de normalisation. L'agrément lui est accordé par le délégué interministériel aux normes, par délégation du ministre chargé de l'industrie. Il est chargé de l'élaboration des normes françaises et internationales relevant de son champ d'intervention, à savoir la normalisation de procédures, procédés, documents et tous supports d'information pour la profession bancaire et financière.

Au plan européen, le CFONB contribue aux travaux conduits dans le cadre de l'EPC (European Payments Council), instance que la communauté bancaire européenne a créée mi-2002 avec pour objectif la mise en place de SEPA (Single Euro Payments Area). Les propositions de standards et de documents techniques à l'usage du secteur bancaire européen sont étudiées au sein des différents Pôles d'activité du CFONB par des groupes miroirs des groupes de travail de l'EPC.

Enfin, le CFONB participe, avec l'appui d'AFNOR aux travaux de normalisation des comités techniques ISO¹ et CEN² concernant les services financiers et les systèmes à base de cartes. La position de la profession bancaire est définie au sein des différents Pôles d'activité du CFONB par des groupes miroirs.

Ainsi, le CFONB est tout à la fois :

- ▶ l'instance de définition de règles professionnelles et de standards nationaux tant pour les relations entre établissements que pour celles entre les établissements et leurs clients ;
- ▶ le bureau de normalisation en charge de l'élaboration des normes pour l'activité bancaire et financière ;

l'organe de concertation et de proposition des positions de la communauté bancaire française dans les structures françaises, européennes et internationales de normalisation.

¹ International Organization for Standardization

² Comité Européen de Normalisation



Organisation

8 1 ans après sa création (1930), le CFONB a su conserver, sous des formes et appellations différentes, sa finalité principale, à savoir la mise en œuvre d'une interbancaire efficace par le biais de la standardisation des procédures.

Le CFONB est une instance ouverte à tout établissement de crédit, infrastructure de marché et de Paiement et prestataire de services de paiement au sens de la Directive sur les services de paiement 2007/64/CE du Parlement et du Conseil du 13 novembre 2007, à tout prestataire de services d'investissement habilité par l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions fixées par le livre III de son Règlement Général ou encore aux associations professionnelles, opérateurs divers et ayant acquis cette qualité, implantés en France et qui entendent contribuer à l'élaboration des standards et procédures nécessaires au bon fonctionnement des instruments de paiement et des instruments financiers.

Les décisions qu'il prend, si nécessaire en liaison avec les autres instances de la profession, découlent d'un large consensus et s'appliquent à tous les acteurs ; leur mise en œuvre est réalisée suivant le calendrier qu'il fixe.

L'évolution de plus en plus rapide des technologies impose une organisation autorisant la plus grande réactivité tout en assurant une bonne coordination et le meilleur emploi des ressources.

Pour répondre à ces objectifs, l'organisation mise en place repose sur :

- ▶ **Des organes de direction :**
Conseil d'Administration, Bureau du Conseil.
- ▶ **Des organes consultatifs :**
Comité financier.
- ▶ **Des organes de fonctionnement :**
Pôles techniques en charge de domaines précis, s'appuyant sur des groupes de travail ad-hoc constitués pour la durée de leur mission. Ces Pôles sont appuyés par une structure en charge de la réglementation et de la conformité, assurant la sécurité des moyens de paiement ainsi que la cohérence des normes.



LES INSTANCES DE DIRECTION DU CFONB

PRESIDENT :

MARCEL RONCIN

BNP PARIBAS

1^{ER} VICE-PRESIDENT :

YVON LUCAS

BANQUE DE FRANCE

2^{EME} VICE-PRÉSIDENT :

NARINDA YOU

CREDIT AGRICOLE

TRESORIER :

MARTINE BRACHET

SOCIETE GENERALE

SECRETAIRE GENERAL :

FRANÇOISE LACLAU

CFONB



Conseil d'Administration

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

ALAIN LASSERON

BANQUE DE FRANCE

YVON LUCAS

BNP PARIBAS

MARIE-CHANTAL DEBIZE

BPCE

ERIC VERONNEAU

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

YVON LE MOULLEC

CREDIT AGRICOLE

NARINDA YOU

CREDIT MUTUEL – CIC

GILLES DUPRE

EUROCLEAR FRANCE

FRÉDÉRIC GERMAIN

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

WILLY DUBOST

GROUPEMENT CARTES BANCAIRES

GAËTAN DALIGAULT

HSBC FRANCE

ÉLISABETH HARAUCHAMPS

LA BANQUE POSTALE

CELINE RINGOT

EURONEXT PARIS

MARIE-CLAIRE PLAUD

OCBF

CATHERINE GRAND-PIERRE

SOCIETE GENERALE

MARTINE BRACHET

STET

JEAN-PIC BERRY



Bureau du Conseil

BANQUE DE FRANCE

YVON LUCAS

BNP PARIBAS

THOMAS KRAFT

BPCE

ERIC VERONNEAU

CREDIT AGRICOLE

NARINDA YOU

CREDIT MUTUEL – CIC

MARC RAINTEAU

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

WILLY DUBOST

LA BANQUE POSTALE

CELINE RINGOT

SOCIETE GENERALE

MARTINE BRACHET



Comité Financier

BANQUE DE FRANCE

YVON LUCAS

FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

PHILIPPE GENDILLOU

SOCIETE GENERALE

MARTINE BRACHET (TRESORIERE)

CABINET EURO COMPTA FINANCE

GERARD LEJEUNE (EXPERT COMPTABLE)

COMMISSAIRE AUX COMPTES – MMP AUDIT

MONIQUE MILLOT PERNIN



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour diriger et administrer l'Association, sous réserve de ceux statutairement réservés aux Assemblées Générales.

Le Conseil d'Administration se réserve, en outre, la possibilité d'entreprendre des démarches pro-actives à l'égard d'organismes qu'il lui paraîtrait important d'associer aux travaux du CFONB.

Il regroupe actuellement une vingtaine de membres représentatifs de l'ensemble de la communauté financière :

- ▶ **Les cinq réseaux constitutifs de la Fédération Bancaire Française et La Banque Postale ;**
- ▶ **Les Associations suivantes :** La FBF (Fédération Bancaire Française), l'ASF (Association Française des Sociétés Financières) ; l'OCBF (Office de Coordination Bancaire et Financière).
- ▶ **Les établissements à statut particulier suivants :** La Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi qu'un représentant des banques sous contrôle étranger exerçant leur activité en France (HSBC France actuellement).
- ▶ **Les groupements, infrastructures de paiements et de marchés suivants :** Le Groupement des Cartes Bancaires, STET, Euroclear France SA, Euronext Paris.

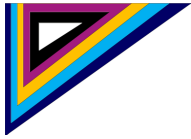


Etaient présents 1^{er} rang de gauche à droite :

Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Brigitte HOFFMANN – CFONB • Frédéric GERMAIN - Euroclear France • Maria DE SOUSA – CFONB • Narinda YOU – Groupe Crédit Agricole • Marcel RONCIN – *Président* - BNP Paribas • Yvon LUCAS – Banque de France • Monique MILLOT PERNIN - MMP Audit • Françoise LACLAU – CFONB • Marie-Claire PLAUD – Euronext Paris • Elisabeth HAURAUCHAMPS – HSBC.

2^{ème} rang de gauche à droite :

Alain LASSERON – ASF • Jean-Pic BERRY – STET • Céline RINGOT – La Banque Postale • Loÿs MOULIN Groupement Cartes Bancaires • Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas • Sylvie AURÉ – CFONB • Alain GILLARD BNP Paribas • Olivier DURAND – OCBF • Willy DUBOST – FBF • Yves LE QUERREC – La Banque Postale • Ala de CHABANNES – Caisse des Dépôts et Consignations • Xavier MENDIBOURE – CFONB • Geoffroy GOFFINET Banque de France • Dominique LESCIBAA – Groupement Cartes Bancaires



LE BUREAU DU CONSEIL

Il assure collégalement la gestion courante de l'Association, et veille à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration.



Etaients présents de gauche à droite :

Alain GILLARD – BNP Paribas • Alexandre STERVINO – Banque de France • Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Eric VERONNEAU – Groupe BPCE • Narinda YOU – Groupe Crédit Agricole • Xavier MENDIBOURE – CFONB • Marcel RONCIN – Président – BNP Paribas • Thomas KRAFT – BNP Paribas • Maria DE SOUSA – CFONB • Willy DUBOST – FBF • Françoise LACLAU – CFONB • Marc RAINTEAU – Crédit Mutuel - CIC • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE • Yves LE QUERREC – La Banque Postale.

AUTRES INSTANCES

Le Comité Financier

L'avis du Comité Financier peut être sollicité sur toute question relative aux éléments financiers de l'association, notamment le budget, l'arrêté des comptes et les cotisations.

Le Secrétariat

- ▶ Il assiste les instances de direction dans la gestion administrative
- ▶ Les collaborateurs et les activités du Secrétariat sont placés sous la responsabilité du Secrétaire Général qui est garant de son bon fonctionnement et des missions qui lui sont confiées.



De gauche à droite :

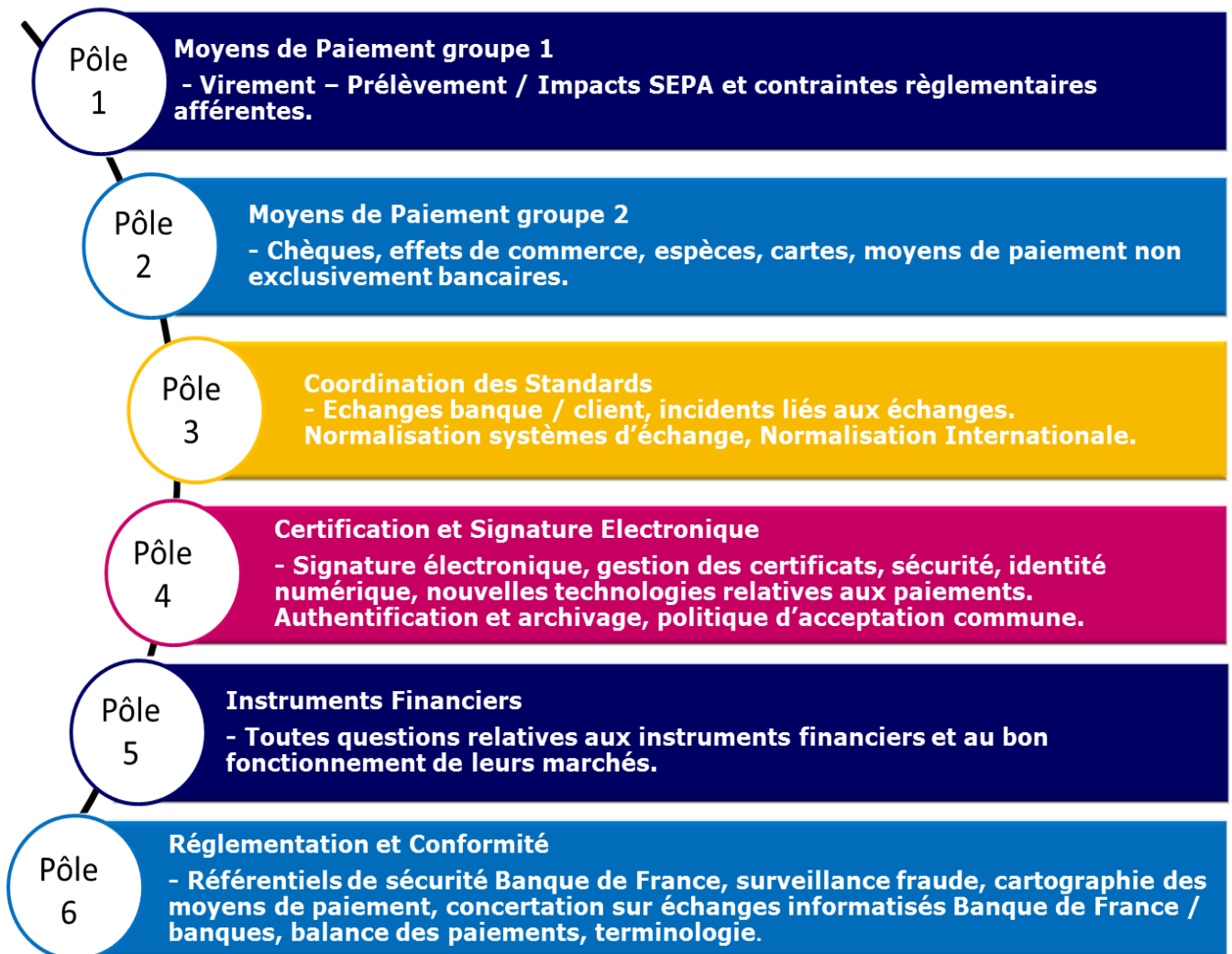
Xavier MENDIBOURE – Chargé de Mission • Brigitte HOFFMANN – Assistante • Françoise LACLAU - Secrétaire Général • Marcel RONCIN – *Président* - • Sylvie AURÉ – Assistante • Maria DE SOUSA – Chargée de Mission

LES ORGANES DE FONCTIONNEMENT

LES POLES

Pour atteindre ses objectifs, le CFONB s'appuie sur des pôles d'activité dont le nombre et les fonctions sont définis par le Bureau du Conseil et ratifiés par le Conseil d'Administration. L'animation de chacun de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Il y a actuellement 6 Pôles d'activité :



Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des « experts métiers » dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des « experts métiers » non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.
Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les « domaines métiers » de son Pôle, il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et être à même de susciter un large consensus pour proposer des décisions avec un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- ▶ D'un animateur ;
- ▶ D'un suppléant ;
- ▶ D'un secrétaire ;
- ▶ D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil ;
- ▶ Des animateurs des groupes de travail ;
- ▶ D'un représentant du secrétariat général.

Les Missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis.

Les Pôles

- ▶ Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission ;
- ▶ Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil ;
- ▶ Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil ;
- ▶ Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales ;
- ▶ Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB.

LES COMMISSIONS DE NORMALISATION

Une commission de normalisation est composée :

- ▶ D'un Président nommé par le Bureau du Conseil, sur proposition du Comité de Pôle compétent, pour un mandat de 3 à 5 ans renouvelable ;
- ▶ D'un secrétaire nommé par le Bureau du Conseil, qui gère la commission de normalisation et assiste le Président ;
- ▶ De toutes les parties intéressées qui souhaitent participer à l'élaboration des projets de normes.

Actuellement, le CFONB gère deux commissions de normalisation « CN2 – Services financiers et sécurité » et « CN4 – Valeurs mobilières » (Miroir français de l'ISO TC 68/SC4).

Les travaux du GT Communication

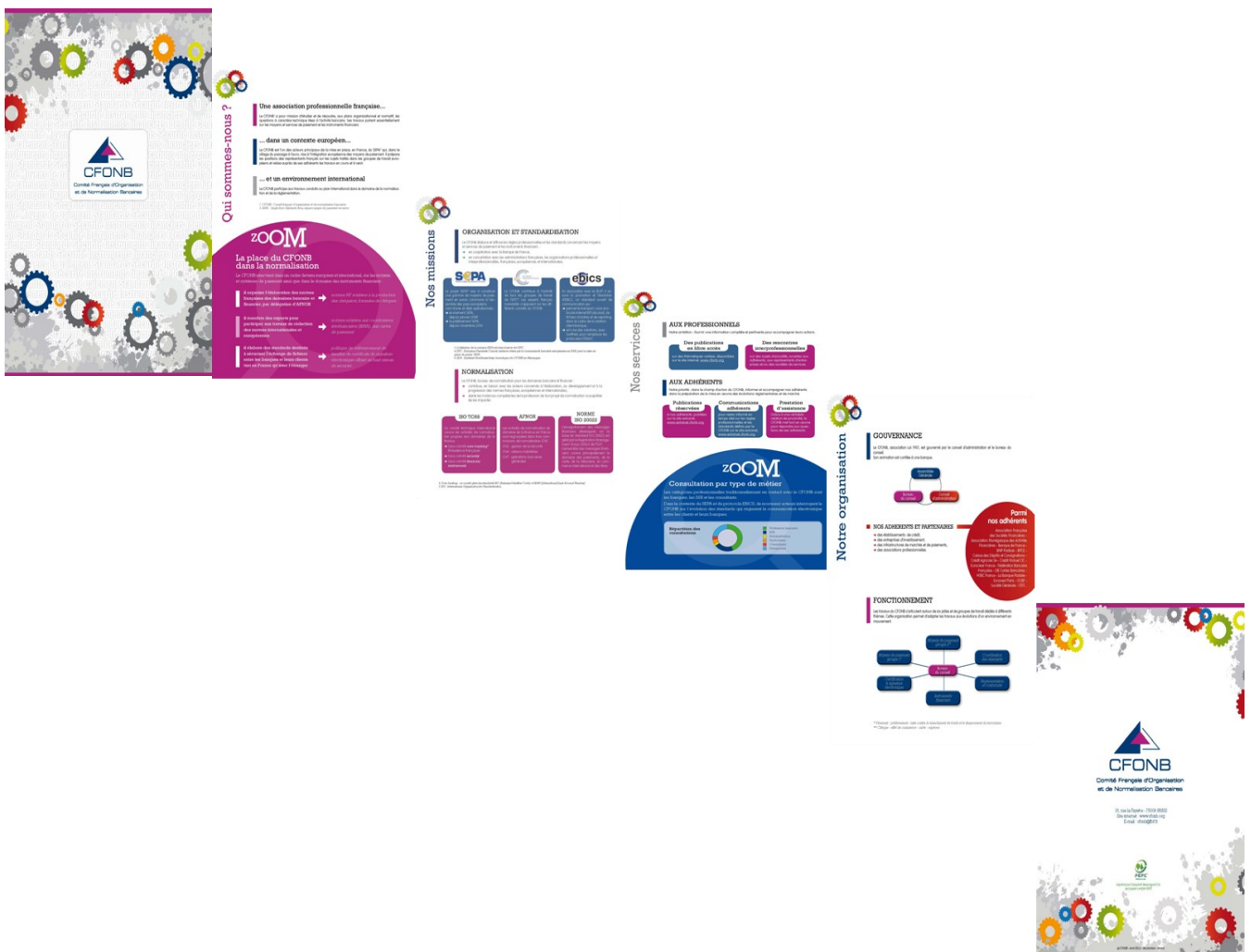
Le groupe Communication a travaillé en 2011 à la création d'une plaquette de communication du CFONB à usage « externe ».

En effet, le rapport annuel produit par le CFONB est réservé au cercle de ses membres adhérents et à leurs représentants.

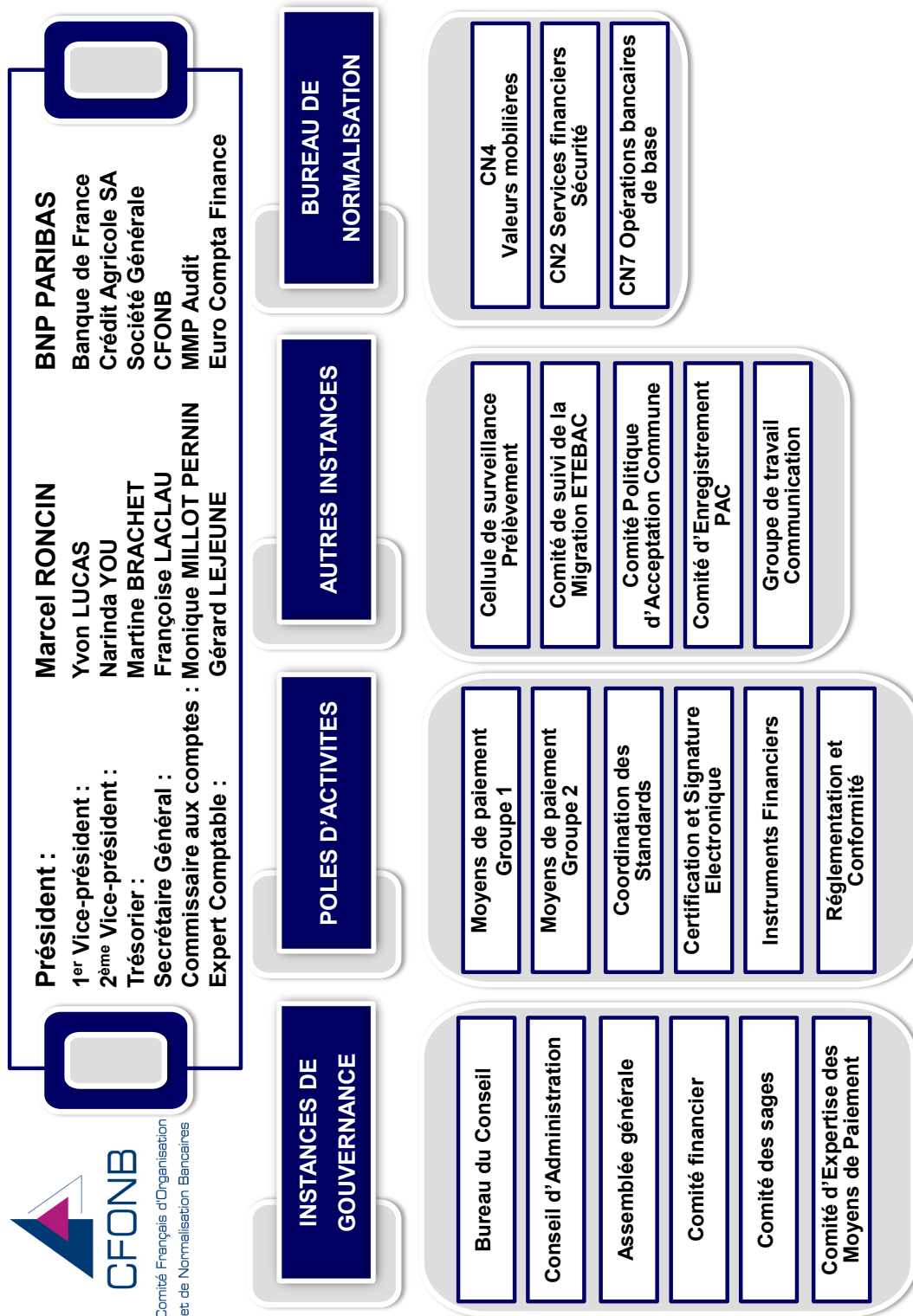
La notoriété des travaux menés par le CFONB nécessitait de disposer d'un véhicule de communication simple permettant d'illustrer son domaine d'action autrement qu'au travers de son sigle.

Les experts du CFONB ont donc conçu un message concis et coloré, sur un format 6 pages, permettant d'appréhender rapidement l'identité du CFONB, ses missions et ses services.

La plaquette CFONB a été mise à la disposition du public lors du colloque Minefi du 2 mai 2011 sur Etebac. Une version anglaise devrait permettre d'atteindre un public européen et d'accompagner les actions de communication autour d'EBICS par exemple.



L'ORGANIGRAMME DU CFONB



P. 21 à 25

- MOYENS DE PAIEMENT – GROUPE 1

P. 26 à 30

- MOYENS DE PAIEMENT – GROUPE 2

P. 31 à 36

- COORDINATION DES STANDARDS

P. 37 à 42

- CERTIFICATION ET SIGNATURE ELECTRONIQUE

P. 43 à 47

- INSTRUMENTS FINANCIERS

P. 48 à 53

- RÉGLEMENTATION ET CONFORMITÉ



Moyens de Paiement - Groupe 1

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT – Groupe Crédit Agricole jusqu'en mars 2011
puis Bénédicte MOLLIÈRE - Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Aude de CORBIAC – Groupe Société Générale jusqu'en mars 2011
puis Stella PETIOT - Groupe Société Générale

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Ce Pôle a pour principale vocation d'étudier dans une perspective, tant nationale qu'europpéenne, tout en intégrant les composantes internationales, les évolutions sur les moyens de paiement : Prélèvement et Virement.

La mission du Pôle Moyens de Paiement Groupe 1 s'inscrit donc dans le cadre des travaux européens visant à mettre en œuvre les instruments de paiement SEPA.

COMITE DE POLE



Étaient présents de gauche à droite :

Denys MATTOU – BNP Paribas • Jean-Louis COUTURIER – STET • Jean-Michel COSSET – La Banque Postale • Eric VERONNEAU – Groupe BPCE • Michel ARGOUGES – HSBC France • Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Stella PETIOT – Groupe Société Générale • Xavier MENDIBOURE – CFONB • Théa SIEMONS – Groupe Crédit Agricole.

Étaient absents :

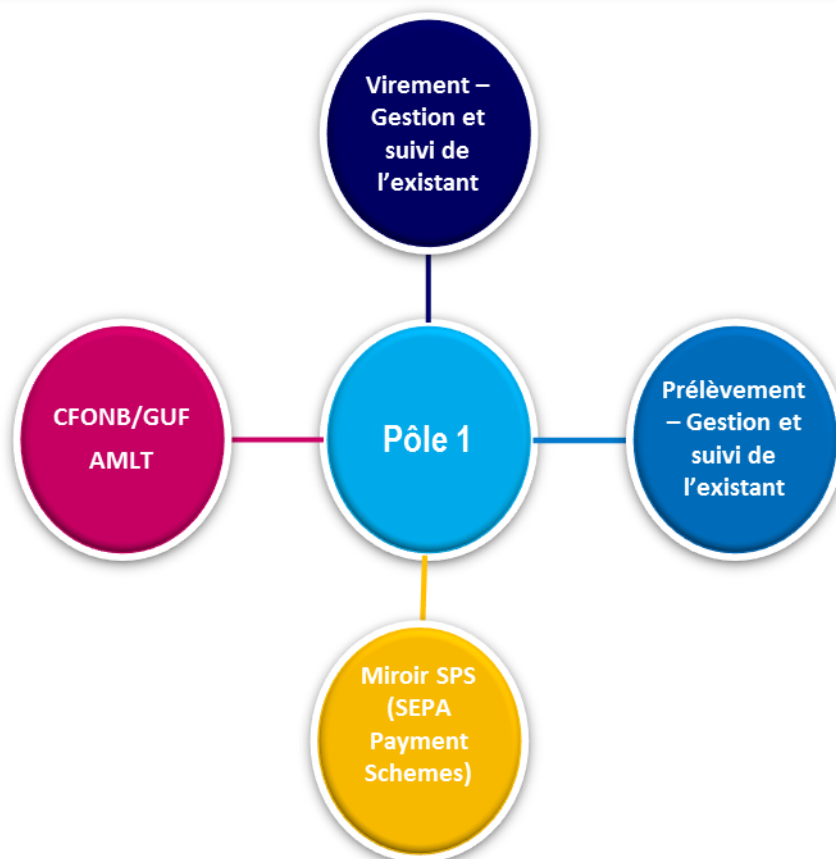
Gaëtan DALIGAULT – Groupement Cartes Bancaires • Marc RAINTEAU – Crédit Mutuel - CIC • Bénédicte MOLLIÈRE – Groupe Crédit Agricole • Viet-Linh NGUYEN – Banque de France.



ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL 2011

Pôle Moyens de Paiement – Groupe 1
Animatrice : Martine BRACHET (Groupe Société Générale)
Suppléants : Jean-Paul AEBERHARDT (Groupe Crédit Agricole) puis
Bénédicte MOLLIERE (Groupe Crédit Agricole)
Secrétariat : Aude de CORBIAC (Groupe Société Générale) puis
Stella PETIOT (Groupe Société Générale)



Le Pôle a conduit durant l'année 2011 des travaux au niveau français, principalement tournés vers les évolutions européennes.

Il contribue à travers le groupe Miroir SPS¹ et avec les autres groupes Miroirs du CFONB, aux réflexions des groupes de travail européens de l'EPC² sur les instruments de paiement SEPA équivalents. Le principal objectif est de préparer les positions des experts français présents dans ces groupes européens, en étroite coordination avec les autres acteurs de la Place.

Le Comité de Pôle a mis en place en 2011, sous la responsabilité du Bureau du Conseil du CFONB, une cellule de surveillance prélèvement de crise interbancaire destinée à étudier les mesures à mettre en œuvre en cas d'incident majeur impliquant des clients et/ou PSP français dans les opérations de prélèvement nationaux ou européens.

¹: SPS : SEPA Payment Schemes

²: EPC : European Payments Council

■ GROUPE DE TRAVAIL : VIREMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Le groupe « Virement » est intervenu sur la migration des virements résiduels, en liaison avec la FBF. Dans ce cadre de travaux menés en coopération avec l'Administration, notamment la sphère sociale, au travers d'un sous-groupe du Groupe 4 du Comité National SEPA, le groupe « Virement » a rédigé une nouvelle annexe technique à la brochure « Virement SEPA » portant sur les modalités de migration des virements légalement insaisissables (ex. virement APL).

Le groupe de travail a remis à jour la brochure « Le virement SEPA » en tenant compte des dernières évolutions réglementaires paneuropéennes et de celles décidées par l'EPC (Rulebook SCT) en vue d'une publication début 2012.

La brochure « SCT Recall ou retour de fonds d'un Virement SEPA » a également été revue en vue d'une publication début 2012.

Il a participé à la refonte de la Brochure interbancaire sur les codes motifs rejets en coopération avec le groupe Prélèvement et le comité de pôle Moyens de Paiement Groupe 2. Il a notamment inclus les codes motifs rattachés au SCT Recall, et enrichi la brochure des délais relatifs à ces opérations connexes et de compléments d'information sur l'usage de certains codes motifs.

Il participe aux réflexions du groupe ad hoc lancé courant novembre, pour étudier, en coopération avec l'IEOM, le traitement des opérations de virement et de prélèvement pour les territoires français non SEPA au-delà de la date butoir de fin de migration aux virements SEPA qui figurera dans le futur règlement européen dit « End date ».

Le groupe « Virement » a rédigé une brochure spécifique à l'« Annulation Comptable de Virement SEPA », préalable à la déclaration d'AOS (« Additional Optional Service ») qui sera déposée début 2012 auprès de l'EPC.

Pour finir, le groupe virement a élaboré, en réponse aux questions soulevées lors du Groupe de travail « Gestion de la période transitoire », du comité national SEPA une note explicitant la notion de « date d'exécution demandée » pour le SCT, la définition initialement diffusée au GT4 du comité national SEPA en juin 2011 ayant suscité des questions.

■ GROUPE DE TRAVAIL : PRELEVEMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animateur : Denys MATTOUT - BNP Paribas

Le groupe « Prélèvement » a principalement œuvré à la mise à jour de la documentation du CFONB relevant de son domaine au regard de la Directive sur les Services de Paiement du 13 novembre 2007.

Outre la révision de plusieurs communications-adhérents, un travail important de refonte a été réalisé concernant les brochures³ relatives au « prélèvement national ».

Les brochures relatives au « prélèvement SEPA » et à « la migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA » ont été modifiées pour tenir compte des récentes évolutions européennes (EPC). Par ailleurs, une documentation spécifique relative au « prélèvement SEPA interentreprises » a été élaborée et publiée.

Les travaux relatifs aux instruments SEPA ont été menés en étroite collaboration avec le groupe de travail « Gestion de la période transitoire » (GT4), émanation du Comité National SEPA.

Un important travail de synthèse relatif aux motifs de rejets et de retours concernant l'ensemble des moyens de paiement nationaux et SEPA a été entrepris. Il fera l'objet d'une publication dans le courant du premier trimestre 2012.

³ : "Brochure Banque" et "Brochure Client"

Conjointement avec la Banque de France, le groupe a participé à l'élaboration d'un contrat de mise à disposition des Prestataires de Services de Paiements, des fichiers d'identifiants créanciers SEPA et nationaux disponibles en France et à Monaco. Enfin, une procédure professionnelle a été élaborée, tendant à assurer le bon fonctionnement des opérations de prélèvement et la gestion par une cellule de surveillance afférente à d'éventuels incidents majeurs.

■ GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR SPS (SEPA PAYMENT SCHEMES)

Animateur : Eric VERONNEAU - Groupe BPCE

Le « miroir SPS » contribue aux travaux du SEPA Payments Schemes Working Group (SPSWG⁴). En 2011, il a préparé chacune des réunions de ce groupe de travail de l'EPC et en a étudié les conclusions.

Comme chaque année, le miroir SPS a élaboré la réponse des banques françaises aux consultations nationales lancées par l'EPC sur les demandes de modifications (« *change requests* ») proposées par les communautés bancaires ou les représentants des clients sur les schémas virement SEPA (SCT) et prélèvement SEPA (SDD Core et SDD B2B). Pour ce faire, chacune des propositions d'évolution a été étudiée individuellement. Les résultats de ces consultations de l'EPC sont les "rulebooks" et les "implementation guidelines" de la version 6 des schémas SCT et SDD Core et de la version 4 du schéma SDD B2B qui prendra effet en novembre 2012.

Sur le virement SEPA, le miroir SPS a activement participé aux travaux qui ont abouti à un rappel par l'EPC de certaines caractéristiques des rejets et retours, afin d'en homogénéiser le traitement au sein de l'espace SEPA.

Au cours de 2011, le SPSWG a adressé à ses membres plusieurs questionnaires visant à mieux comprendre les pratiques nationales, comme l'utilisation du BIC et de l'IBAN dans la relation client-banque, ou les contrôles effectués par les banques à réception de prélèvements. Le miroir SPS a apporté les réponses des banques françaises sur ces sujets.

■ GROUPE DE TRAVAIL : CFONB/GUF AMLT « LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME »

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Jean-Paul AEBERHARDT – Groupe Crédit Agricole (jusqu'à mars 2011)

Les travaux de l'année 2011 ont principalement porté sur deux points :

- ▶ La révision du contenu de la Recommandation VII du GAFI visant notamment à étendre les obligations d'information au client bénéficiaire, en liaison avec les experts de la FBF, les représentants français au Wolfsberg groupe et l'autorité de supervision française,
- ▶ En tant que groupe miroir français du Sanctions Advisory Group (SAG) de SWIFT, le groupe de travail a suivi, pour le compte du Comité de Direction du Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France (GUF), les propositions successives de SWIFT visant en particulier à mettre en place des solutions opérationnelles ou de secours afin de faciliter le filtrage des opérations et la vérification des listes de sanctions utilisées par les banques.

⁴ : SPSWG : SEPA Payment Scheme Working Group

CHANTIERS & PERSPECTIVES 2012

- Le Pôle va poursuivre ses travaux, sur la base des groupes de travail existants. Son plan de travail a été adapté pour répondre aux attentes de la Place et notamment dans la perspective de la publication du règlement dit « End Date » en remplacement du règlement 924/2009.
- Le groupe de travail « Virement – Gestion et suivi de l'existant » va poursuivre les travaux en cours portant sur la déclaration de l'AOS « Annulation Comptable de Virement SEPA », les questions ponctuelles liées à l'existant et au virement SEPA, l'étude de la migration des virements résiduels.
- Concernant le groupe de travail « Prélèvement – Gestion et suivi de l'existant », l'exercice 2012 s'ouvre avec de nouvelles perspectives dans la mesure où :
 - ▶ D'une part les travaux de révision se poursuivront,
 - ▶ D'autre part de nouvelles adaptations seront nécessaires en raison de la publication du Règlement européen relatif à la suppression de certains moyens de paiement nationaux.
- En 2012, le groupe miroir SPS (SEPA Payment Schemes) va poursuivre les travaux en cours en assurant le suivi du SPSWG de l'EPC (analyse des travaux et préparation des positions françaises à soutenir à l'EPC) notamment concernant les sujets suivants :
 - ▶ "change requests" en vue de la version 2013,
 - ▶ Impact du règlement dit "End Date" sur le fonctionnement des schemes,
 - ▶ Devenir du prélèvement SEPA Fixed Amount.
- Le groupe AMLT « Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme » devra analyser des implications opérationnelles (circuits, standards etc...) sur les paiements suite à la publication de la nouvelle version des recommandations du GAFI (probablement au second trimestre 2012) en étroite relation avec la Fédération Bancaire Française et le Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France tout en contribuant aux travaux du Sanctions Advisory Group de Swift.



Moyens de Paiement - Groupe 2

Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE
Suppléant : Gilles DUPRÉ - Crédit Mutuel – CIC

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Comité de Pôle Moyens de Paiement - Groupe 2 a en charge l'organisation de travaux concernant quatre moyens de paiement que sont les espèces, la carte, le chèque bancaire et les effets de commerce, auxquels s'ajoutent les moyens de paiement non bancaires.

Le Comité de Pôle, par l'intermédiaire des groupes de travail ou d'experts qui lui sont rattachés, a compétence pour étudier les évolutions concernant ces différents moyens de paiement dont la portée peut s'étendre jusqu'aux partenaires industriels et commerciaux de la profession.

Il participe à l'organisation de la profession bancaire par l'élaboration de procédures interbancaires s'appliquant à ces moyens de paiement et apporte son expertise sur le chèque et les effets de commerce.

Il contribue au positionnement de la profession auprès de l'EPC par l'intermédiaire de deux groupes miroirs « cartes » et « espèces ».

COMITE DE POLE



Etaients présents assis de gauche à droite :

Maria DE SOUSA – CFONB • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE • Chantal ROUX – BNP Paribas • Delphine LALANNE – Banque de France.

Debout de gauche à droite :

Gilles DUPRE – Crédit Mutuel - CIC • Thierry CAILLETET – Groupe BPCE • Sylvie ROUILLON – Groupe Société Générale • Olivia LAPLANE – FBF • André WALRAEVENS – Groupe Crédit Agricole • Eric FONTMARTY-LARIVIERE – Banque de France • Philippe EVENOT – La Banque Postale • Denys MATTOU – BNP Paribas.

Etaients absents :

Gaëtan DALIGAULT – Groupement Cartes Bancaires • Elisabeth REFFAY – BNP Paribas • Cédric SARAZIN – Groupement Cartes Bancaires • Jean-François TINE – STET.



ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL 2011

Pôle Moyens de Paiement Groupe 2
Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA (Groupe BPCE)
Suppléant : Gilles DUPRÉ (Crédit Mutuel – CIC)



■ GROUPE DE TRAVAIL : FILIERE ESPECES

Animatrice : Elisabeth REFFAY - BNP Paribas – Intérim : Thibault GRAC – BNP Paribas

Le groupe de travail «Filière espèces» vise à présenter une position commune de la filière fiduciaire des établissements de crédit auprès des institutions françaises mais aussi européennes via le Cash Working Group.

En 2011, le groupe a principalement abordé :

- ▶ La mise en œuvre des nouvelles modalités de recyclage qui rend obligatoire, à compter du 1er janvier 2012, la fourniture à la Banque de France de statistiques semestrielles sur le recyclage des billets,
- ▶ Le suivi du projet INTEROP,
- ▶ La contribution sur les activités privées de sécurité,
- ▶ Le suivi et la participation aux travaux du Cash Working Group de l'EPC (standardisation des cassettes d'automates, utilisation et coût des espèces).

■ GROUPE DE TRAVAIL : MONNAIE FIDUCIAIRE

Animatrice : Delphine LALANNE - Banque de France

Le groupe « Monnaie fiduciaire » réunit la Banque de France et la Place sur les questions fiduciaires relatives au fonctionnement de la filière, à sa réglementation et à la cohérence des normes vis-à-vis de l'Eurosystème.

En 2011, l'activité du groupe a été centrée sur :

- ▶ La révision des conventions de recyclage et l'introduction de procédures dégradées en cas d'événements exceptionnels affectant la circulation fiduciaire,
- ▶ Les obligations en matière de reporting à la Banque de France d'informations relatives au recyclage et la solution technique pour leur transmission (portail Onegate),
- ▶ L'examen du projet de règlement européen sur le transport transfrontalier des billets par route et du projet de standards communs de conditionnement des billets.

Le projet de Place INTEROP (interface électronique ouverte aux établissements pilotes le 14 novembre 2011 pour les opérations de numéraire) est géré dans une instance de coordination ad hoc, parallèle à laquelle participe le groupe « monnaie fiduciaire ».

■ GROUPE DE TRAVAIL : TRANSMISSION DES MOYENS DE PAIEMENT

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe « Transmission des moyens de paiement » est resté en veille en 2011.

■ GROUPE DE TRAVAIL : CHEQUES EMPLOI

Animateur : Gilles DUPRE – Crédit Mutuel CIC

Le groupe de travail « Chèques emploi » réunit les établissements bancaires, l'ACOSS, les URSSAF et les centres nationaux de chèque emploi. Les réunions permettent de suivre et de faire évoluer les prestations fournies pour l'ensemble des chèques emploi (Chèque Emploi Service Universel-CESU, Titre de Travail Simplifié-TTS, Chèque Emploi Association-CEA).

En 2011, les travaux du groupe se sont traduits par :

- ▶ Le dialogue avec le CNCESU et le CNCEA sur les modifications des supports mis à disposition des adhérents au Chèque Emploi Service Universel. Ces supports visent à favoriser l'usage d'Internet pour les déclarations et les ordres de paiement,
- ▶ La mise à jour du document recensant les points techniques et les contraintes à prendre en compte lors d'un changement de prestataire « Chèque-Emploi »,
- ▶ Le suivi de la qualité de la production de chéquiers.

■ GROUPE DE TRAVAIL : AGREMENTS

Animatrices : Maria DE SOUSA – CFONB et Chantal ROUX – BNP Paribas

Le groupe « Agréments » définit les critères qualitatifs applicables à certains dispositifs utilisés dans les processus de production des formules de chèques.

En 2011, après analyse des différentes publications et constat de l'absence de besoin d'évolution de la norme NF K11-112, le groupe a commencé l'actualisation de la communication adhérents concernant les règles et recommandations pour l'établissement

des lettres-chèques. Il a notamment rédigé un document « les points de sécurité à observer lors de la production des lettres-chèques ».

Enfin, le groupe a suivi la mise en place de la nouvelle procédure de référencement des ateliers de personnalisation sur le site Internet du CFONB.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : GESTION DE CRISE SANITAIRE DANS LA DISTRIBUTION**
Animatrice : Odile MAMANE - Fédération Bancaire Française

Le groupe Gestion de Crise Sanitaire dans la Distribution est resté en veille en 2011.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR DU CARDS WG DE L'EPC**
*Animateurs : Cédric SARAZIN - Groupement Cartes Bancaires, Patrice HERTZOG
– Crédit Mutuel – CIC et Jean-Luc THEROND – Groupe BPCE*

Le groupe Miroir a pour mission de suivre et préparer les travaux du *Cards Working Group* de l'EPC, de ses sous-groupes *Card Fraud Prevention Task Force* et *Card Security and Standards Task Force*, et du *Card Stakeholders Group* réunissant les différentes parties prenantes (banques, commerces, opérateurs de flux, réseaux de cartes et fournisseurs de solutions).

Le groupe a contribué à la mise à jour du « SEPA Cards Standardisation Volume » qui a pour objet de définir les exigences de l'EPC dans les différents domaines de la chaîne monétique.

En 2011, la version 6.0 du « Volume » a été publiée. Elle comprend dorénavant les exigences fonctionnelles et sécuritaires pour de nouveaux services et la définition d'un plan de route pour la certification sécuritaire.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : REFORME DU PEL AU 01/03/2011 ET IMPACT SUR LES FLUX INTERBANCAIRES**
Animateur : Philippe EVENOT - La Banque Postale

Le groupe procède à la réactualisation des fiches de transfert PEL consécutivement au nouveau régime de paiement des prélèvements sociaux et identifie les nouvelles informations à communiquer au Crédit Foncier de France dans le cadre des demandes de paiement de primes PEL.

Les nouvelles informations à communiquer dans les demandes de paiement de primes PEL ont été définies et feront l'objet d'une communication adhérents lorsque les dates de mise en œuvre de ces évolutions auront été convenues avec la Direction Générale du Trésor.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : ECHANGE DE CHEQUES AU CEPC EN PROVENANCE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**
Animateur : Thierry CAILLETET – Groupe BPCE

L'IEOM a saisi le CFONB afin de faire évoluer les échanges interbancaires entre les établissements de crédit de la Place de Saint-Pierre-et-Miquelon qui s'effectuent actuellement à travers une chambre de compensation. L'objectif serait de faire transiter ces échanges par CORE et de fermer la chambre de compensation de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le groupe de travail constitué à cet effet a pour objectifs de :

- ▶ Réfléchir aux impacts et à des scénarios proposés par l'IEOM, sans exclure d'autres solutions proposées par le groupe de travail,
- ▶ Mettre à jour la communication adhérents n° 2007-368 – Echange de chèques tirés sur Saint-Pierre-et-Miquelon.

■ GROUPE D'EXPERTS : EFFETS DE COMMERCE

Animateur : Gilles DUPRE - Crédit Mutuel –CIC

Le groupe « Effets de Commerce » intervient à titre consultatif sur des questions concernant ce moyen de paiement. A la demande, le groupe recueille l'avis de ses membres pour la mise en place de solutions.

En 2011, le groupe a été sollicité sur des questions relatives aux impayés.

■ GROUPE D'EXPERTS : CHEQUES

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe « Chèques » intervient à titre consultatif sur des questions spécifiques concernant ce moyen de paiement. A la demande, le groupe recueille l'avis de ses membres pour la mise en place de solutions.

Le Groupe a traité en 2011 une question concernant l'obligation, pour un particulier, de remplir manuellement un chèque. Il a également abordé le sujet du rejet d'un chèque pour embargo.

Le Comité de Pôle Moyens de Paiement - Groupe 2 a géré directement les dossiers :

- ▶ Lettres d'injonction en cas d'émission de chèques sans provision,
- ▶ Liste interbancaire - délais et codes motifs de rejet pour les moyens de paiement de son périmètre (Chèques et LCR/BOR).

CHANTIERS & PERSPECTIVES 2012

- Les travaux relatifs aux espèces conserveront une part importante dans l'activité 2012 du Comité de Pôle Moyens de Paiement - Groupe 2 avec la généralisation du projet INTEROP et la déclinaison au niveau national du projet européen.
- Le Comité contribuera à la préparation des travaux de la profession avec les groupes miroirs au Cards Working Group et ses sous-groupes ainsi qu'au Cash Working Group de l'EPC.
- Concernant les chèques, plusieurs dossiers se prolongeront en 2012 : lettres d'injonction en cas d'émission de chèques sans provision par un EIRL, traitement des chèques de Saint-Pierre-et-Miquelon, actualisation de la communication adhérents concernant les règles et recommandations pour l'établissement des lettres-chèques et étude d'impact concernant une évolution éventuelle des échanges au CEPC.
- Enfin des évolutions réglementaires concernant les demandes de paiement de la prime d'épargne logement compléteront ces travaux.



Coordination des Standards

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT – Groupe Crédit Agricole jusqu'en mars 2011
puis Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Essentiellement orienté vers l'évolution des standards d'échange entre les établissements de crédit et leurs clients (données, syntaxes, schémas fonctionnels, protocoles et sécurité), le Pôle Coordination des Standards est, comme son nom l'indique, responsable de la coordination de l'ensemble de ces standards.

Il participe activement aux initiatives des organismes de normalisation tels que l'ISO et l'EPC. Il gère le protocole EBICS en lien avec la communauté bancaire allemande, tout en organisant l'arrêt des protocoles ETEBAC actuels. Il maintient les standards d'échange MINOS et enfin contribue également à divers travaux de dématérialisation.

COMITE DE POLE



Etaient présents de gauche à droite :

Xavier MENDIBOURE – CFONB • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE • Yves LE QUERREC – La Banque Postale • François-Xavier NIVOIT – HSBC France • Anne BALLERINI – Groupe Crédit Agricole • Jérôme FANOUILLERE – Banque de France • Stella PETIOT – Groupe Société Générale • Jean-Marc DEGEZ – Groupe Crédit Agricole • Hervé ROBACHE – STET • Alain GILLARD – BNP Paribas • Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas • Jean-Marie COLLANGE – Groupe Crédit Agricole • Gilles DUPRE – Crédit Mutuel - CIC • Alain de CHABANNES – Caisse des Dépôts & Consignations.

Etaient absents :

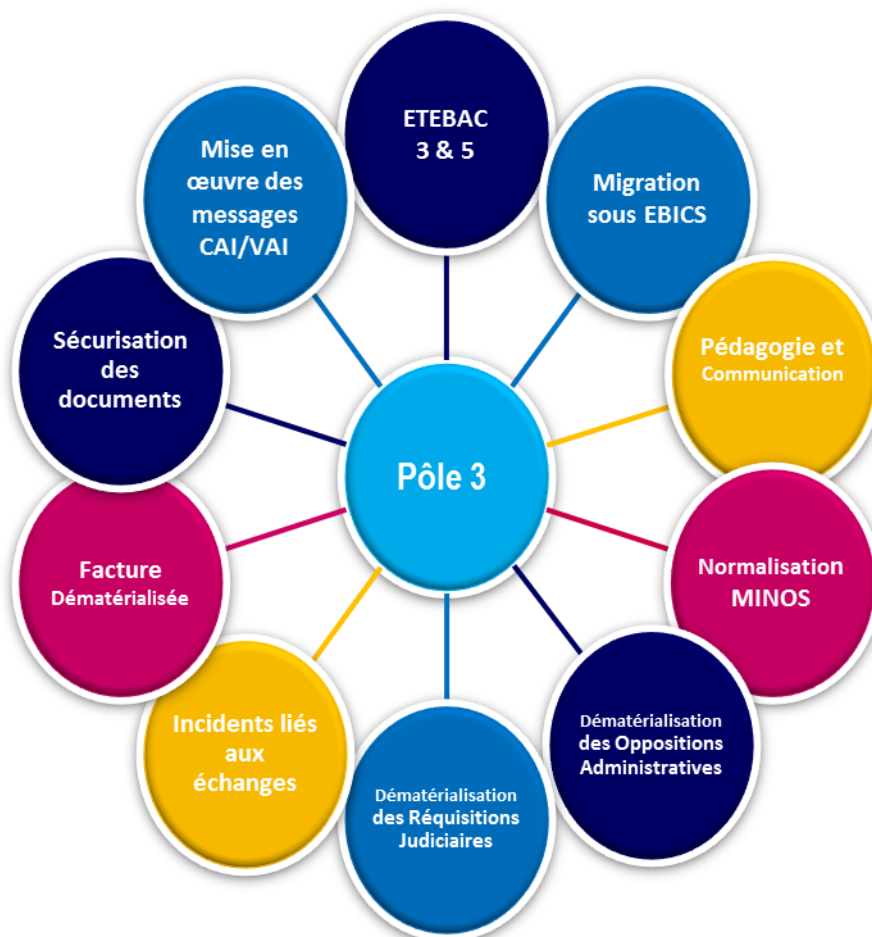
Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Gaëtan DALIGAULT – Groupement Cartes Bancaires • Alban LECUIR – Groupe BPCE • Rodolphe MEYER – STET • Céline RINGOT – La Banque Postale • Alexandre STERVINO – Banque de France.



ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL 2011

Pôle Coordination des Standards
Animateur : Alain GILLARD (BNP Paribas)
Suppléants : Jean-Paul AEBERHARDT (Groupe Crédit Agricole) puis
Anne BALLERINI (Groupe Crédit Agricole)



■ GROUPE DE TRAVAIL : ETEBAC 3 & 5

Animateur : Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole

L'activité du groupe « ETEBAC 3 & 5 » a été essentiellement marquée par la gestion de l'arrêt des échanges ETEBAC, préconisé à fin 2011 par le CFONB. En liaison étroite avec le Groupement Cartes Bancaires qui assure notamment le rôle d'opérateur technique pour la personnalisation des cartes ETEBAC 5, le groupe s'est assuré tant du fonctionnement des infrastructures que du démontage effectif de celles-ci avant la fin de l'année 2011.

L'organisation de la dénonciation avant fin juin des conventions reliant d'une part le Groupement Cartes Bancaires et le CFONB et d'autre part le Groupement Cartes Bancaires et chacun des établissements adhérents à ETEBAC 5 a signifié la fin des activités communautaires. La communication correspondante a été suivie d'une relance en septembre visant à rappeler les échéances et la nécessité pour les établissements d'en informer les clients. Le processus de démontage progressif des installations s'est enclenché, suite à la dernière séance de personnalisation de cartes intervenue le 30 septembre : destruction des cartes vierges, des clés Autorité, réinitialisation des boîtiers cryptographiques...

L'activité de production ETEBAC 5, pour cette dernière année, s'est limitée à 800 cartes, à comparer aux 2 800 cartes personnalisées en 2010.

■ GROUPE DE TRAVAIL : MIGRATION SOUS EBICS

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

Au cours de l'année 2011, le groupe « Migration sous EBICS » a défini les spécificités de la version V2.5 en étroite collaboration avec le groupe de travail « EBICS Working Group » d'EBICS SCRL. En juillet 2011, ces spécificités communes ont été mises en ligne notamment sur le site ebics.org. Les guides d'implémentation en français et en anglais ont fait l'objet de nouvelles versions à des fins de clarification concernant notamment l'usage des certificats.

Afin de faciliter le déploiement d'EBICS TS (signature de l'ordre bancaire avec une signature personnelle jointe), le CFONB a mis en ligne la liste des certificats compatibles techniquement avec les exigences de cette fonctionnalité.

■ GROUPE DE TRAVAIL : PEDAGOGIE ET COMMUNICATION

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Le groupe « Pédagogie et Communication » assure la rédaction et la diffusion d'une série de fiches donnant un aperçu des principaux organismes de normalisation français et internationaux et de leurs travaux dès lors qu'ils touchent le domaine bancaire. La mise en ligne sur le site internet du CFONB des fiches mises à jour a été effectuée en milieu d'année.

■ GROUPE DE TRAVAIL : NORMALISATION MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

Le groupe « Normalisation MINOS » a étudié la possibilité d'utiliser les opérations Demande de Correction de Domiciliation (DCD) pour informer l'émetteur d'un SCT France/France d'un changement de coordonnées bancaires BIC+IBAN. L'usage temporaire de cette opération n'a pas été retenu par la Place, de par l'échéance proche de mise en œuvre de la solution cible Change Account Identification (CAI). L'étude entamée pour l'équivalent SDD a été stoppée.

Le groupe a également étudié la faisabilité technique de l'utilisation du mécanisme d'Annulations d'Opérations Compensées à Tort (AOCT), utilisé pour les opérations MINOS, en tant que phase transitoire pour annuler des virements SEPA (SCT). L'étude a été menée à terme et cette solution d'attente a été développée et testée sur le système d'échange des opérations MINOS. En revanche, l'usage communautaire sur ce système a été écarté jusqu'à la mise en place d'un processus basé sur des messages ISO 20022.

Enfin, le groupe a étudié la demande de mise à jour de MINOS émise par le Comité de Pôle Moyens de paiement groupe 2, afin de prendre en compte l'enrichissement des opérations épargne logement (et connexes).

Le groupe a ainsi mis à jour la circulaire MINOS n° 34 consacrée à ces opérations. Ces modifications entreront en vigueur dès lors que les dates exactes d'application de ces modifications seront connues.

■ GROUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALISATION DES OPPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Le groupe « Dématérialisation des Oppositions Administratives » a pour objectif d'examiner les propositions faites par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) aux établissements bancaires volontaires quant aux possibilités de dématérialiser les échanges concernant les oppositions administratives avec les trésoreries.

L'analyse technique doit être accompagnée d'une réflexion sur l'évolution juridique liée à la dématérialisation globale des amendes et donc des échanges entre l'Administration et les banques.

En 2011, la poursuite des travaux a été différée par l'Administration qui souhaite, en priorité, achever le déploiement du Procès Verbal Electronique destiné à remplacer les amendes papier par des relevés sur portables télécollectés. Le déploiement se terminera en juin 2012.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALISATION DES REQUISITIONS JUDICIAIRES**

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Le groupe « Dématérialisation des Réquisitions Judiciaires » a pour objectif de définir avec l'Administration judiciaire les spécifications d'échanges électroniques relatifs aux réquisitions judiciaires adressées aux banques, en portant une attention particulière à la vérification des habilitations des agents susceptibles d'émettre une demande de réquisition judiciaire.

En 2011, une analyse en collaboration avec les différentes administrations susceptibles d'émettre des réquisitions judiciaires (Police Nationale, Police Judiciaire, Police de l'Air et des Frontières, Gendarmerie, Douanes, ...) a débuté avec le groupe de travail. Cette analyse doit établir la liste des principales réquisitions à dématérialiser. Elle est menée conjointement avec la définition du système d'habilitation.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : FACTURE DEMATERIALISEE**

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

Le groupe de travail « Facture dématérialisée » du CFONB a continué à répondre aux sollicitations du projet Interfinance (ASF, Crédit Agricole, Sage et Eurofactor). Ceux-ci ont souhaité recueillir son avis sur leurs travaux et notamment sur leur projet de Business Justification (BJ) dont le but est de porter à l'ISO la création de messages connexes à l'échange de factures électroniques.

La Business Justification déposée par l'ASF au titre du projet Interfinance a été acceptée par l'ISO fin 2011.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : INCIDENTS LIES AUX ECHANGES**

Animateur : Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations

Le groupe « Incidents liés aux Echanges » est chargé d'examiner les incidents relatifs à des opérations échangées sur le Système d'échange français. A ce titre, il est amené à éclaircir, approfondir ou compléter les règles professionnelles existantes. Il travaille en relation avec les Pôles Moyens de Paiement - Groupe 1 et Groupe 2 du CFONB. Le groupe est actuellement en veille.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : SECURISATION DES DOCUMENTS**

Animateur : Alban LECUIR – Groupe BPCE

En 2010, le Bureau de la Fraude Documentaire (BFD) au Ministère de l'Intérieur a souhaité élargir son approche de sécurisation aux documents permettant d'obtenir un passeport, une CNI, une prestation sociale en apposant un code à barres 2D sur les documents présentés en tant que justificatifs : factures permettant de justifier d'un domicile, avis d'imposition et justificatifs de domiciliation bancaire (RIB). Ce projet s'appelle 2D-DOC.

En 2011, le groupe de travail « Sécurisation des documents » a étudié les documents émis par le comité de projet 2D-DOC, a fait toutes les propositions qu'il a jugées utiles et a dégagé les positions devant être soutenues par ses représentants audit comité de projet 2D-DOC. Les Pôles « Certification et Signature Electronique » et « Réglementation et Conformité » ont été amenés à participer à cette réflexion.

Une note d'information récapitulant les incidences de ce projet pour notre profession a été présentée au Bureau du Conseil de septembre 2011.

■ GROUPE DE TRAVAIL : MISE EN ŒUVRE DES MESSAGES CAI/VAI

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Le groupe « Mise en œuvre des messages CAI/VAI » a défini un ensemble de règles visant à préciser les circuits et modalités d'échange des messages CAI/VAI (Change Account Identification / Verify Account Identification) qui ont fait par ailleurs l'objet d'une normalisation et d'un guide d'implémentation ISO 20022. Suite à des échanges avec des clients au sein du GT4 gestion de la période transitoire du Comité National SEPA, il n'a retenu, au moins dans un premier temps, que le CAI pour une mise en œuvre en novembre 2012 et a par ailleurs abandonné les travaux sur une solution transitoire basée sur la Demande de Correction de Domiciliation (DCD MINOS) en attendant la mise en place des CAI.

CHANTIERS & PERSPECTIVES 2012

■ La collaboration avec l'EBICS WG se poursuivra en 2012 sur trois axes principaux :

- ▶ L'utilisation des certificats d'Autorités de Certification de signature personnelle,
- ▶ La transmission de fichiers (Order type) par la communauté allemande,
- ▶ L'utilisation de la signature disjointe VEU par la communauté française.

Le groupe « Migration sous EBICS » continuera à être le groupe miroir de ces réflexions.

■ Le « Comité de suivi de la migration d'ETEBAC » continuera de suivre la migration jusqu'à son terme. Du fait de l'arrêt des tâches communautaires ETEBAC, le groupe de travail « Etebac 3 & 5 » cessera son activité après recensement des communications et documents à supprimer sur le site internet du CFONB.

■ Le groupe « Facture dématérialisée » sera mis à contribution par le projet Interfinance en 2012. En effet celui-ci devrait lui proposer de valider les différents messages présentés dans la Business Justification avant leur soumission à l'ISO.

■ Le Groupe « Normalisation MINOS » procèdera à la mise à jour du manuel MINOS, nécessaire pour la mise en œuvre de la réforme PEL 2011, et s'attachera à étudier les besoins du Groupement Cartes Bancaires sur la monétique pour la normalisation d'opérations relatives aux paiements P2P.

■ Le Groupe « Sécurisation des Documents » poursuivra ses travaux sur les documents soumis par le comité de projet 2D-DOC, dont la documentation juridique fait encore l'objet de nombreux débats. Le CFONB ne sera en mesure de se prononcer qu'après réception de l'ensemble du corpus documentaire finalisé. Après analyse, le groupe de travail saisira le Bureau du Conseil et argumentera s'il y a lieu, en faveur d'une participation plus opérationnelle au Comité de Projet.

■ Le groupe « Dématérialisation des oppositions administratives » finalisera les travaux techniques et juridiques avec la DGFIP. Il publiera également les documents nécessaires au déploiement de la solution par les banques.

■ Le groupe « Dématérialisation des réquisitions judiciaires » terminera, en collaboration avec les administrations concernées, le recensement des réquisitions dématérialisables. Il définira les messages et protocoles relatifs à chacune des réquisitions. Ce travail sera mené en liaison avec les propositions de standardisation ISO. En parallèle, il continuera d'élaborer avec l'Administration, la solution d'authentification qui pourrait être utilisée.

■ D'une façon générale, le Pôle poursuivra son activité en matière de dématérialisation et de suivi de la standardisation internationale.



Certification et Signature Electronique

Animateurs : Daniel SAVOYEN - Groupe Crédit Agricole jusqu'en mars 2011
puis Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Suppléants : Yves LE QUERREC - La Banque Postale jusqu'en mars 2011
puis Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Secrétariat : Olivier JEAN MARIE - Groupe Crédit Agricole jusqu'en mars 2011
puis Séraphin TSETE – La Banque Postale à compter de juin 2011

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle a pour vocation d'étudier les évolutions dans le domaine de la signature électronique et les problématiques connexes, en particulier la certification, la gestion des identités, l'archivage électronique, la sécurité et les paiements sur Internet.

Ses missions s'inscrivent de plus en plus dans un cadre normatif français et international avec un suivi des travaux menés à l'EPC, à AFNOR (Association Française de Normalisation), au CEN (Comité Européen de Normalisation) et à l'ISO (International Organization for Standardization).

Ce Pôle reste l'interlocuteur technique du comité PAC et du comité d'enregistrement PAC, deux instances directement rattachées au Bureau du Conseil du CFONB.

COMITE DE POLE



Etaient présents de gauche à droite :

Anne BALLERINI – Groupe Crédit Agricole • Johan NOLEAU – BNP Paribas • Alain MAZIERAS – Groupe BPCE • Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas • Ludovic FRANCESCOINI – Groupement Cartes Bancaires • Olivia LAPLANE – FBF • Jérôme FANOUILLERE – Banque de France • Yves LE QUERREC – La Banque Postale • Séraphin TSETE – La Banque Postale • Françoise LACLAU – CFONB • François-Xavier NIVOIT – HSBC France • Grégory POSTEL – Groupe Société Générale • Olivier DURAND – OCBF.

Etaient absents :

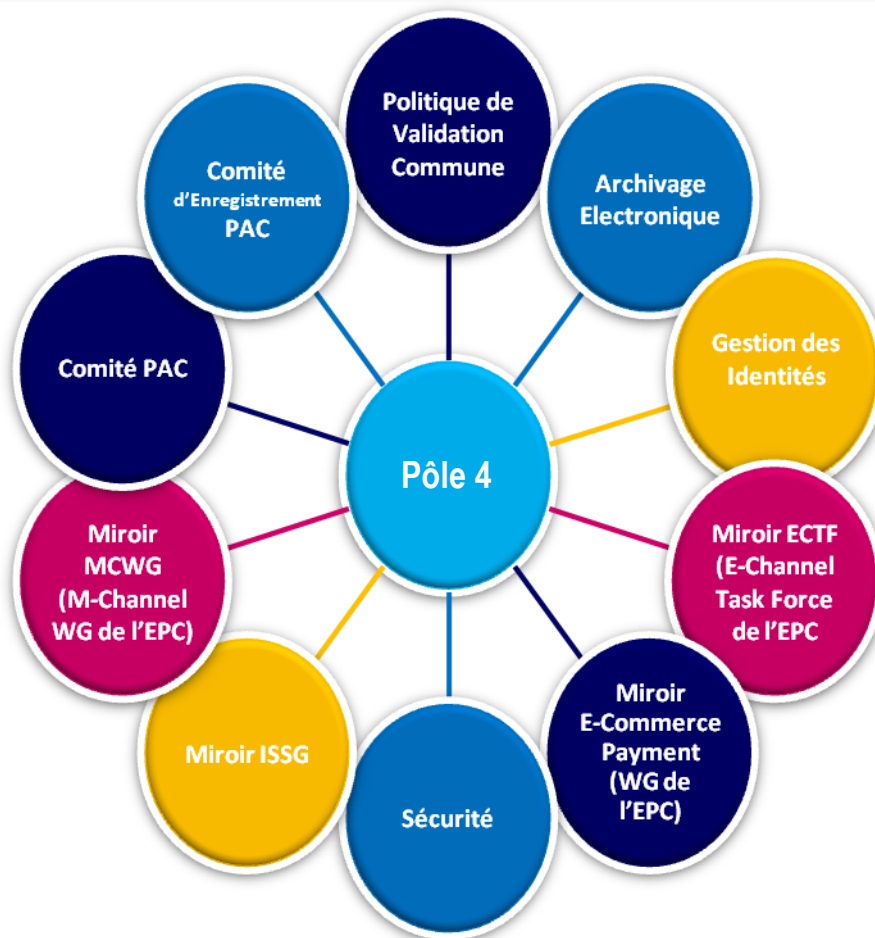
Alain GILLARD – BNP Paribas • Didier GRAS – BNP Paribas • Patrice HERTZOG – Caisse Fédérale de Crédit Mutuel • Alban LECUIR – Groupe BPCE • Eric LEMEILLEUR – Crédit Mutuel - CIC • Dominique LESCIBAA – Groupement Cartes Bancaires • Philippe YON – Caisse des Dépôts & Consignations



ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL 2011

Pôle Certification & Signature Electronique
Animateurs : Daniel SAVOYEN (Groupe Crédit Agricole) puis
Yves LE QUERREC (La Banque Postale)
Suppléants : Yves LE QUERREC (La Banque Postale) puis Marie Chantal DEBIZE (BNP Paribas)
Secrétariat : Olivier JEAN MARIE (Groupe Crédit Agricole) puis
Séraphin TSETE (La Banque Postale)



■ GROUPE DE TRAVAIL : POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE (PVC)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

En continuité des travaux sur la Politique d'Acceptation Commune (PAC) du CFONB, ce groupe de travail est chargé de la rédaction de la Politique de Validation Commune, pour ce qui concerne la Certification et la Signature électronique.

Cette étape constitue la dernière partie des travaux engagés par le CFONB sur la multi acceptance et l'interopérabilité fonctionnelle des certificats électroniques afin de faciliter leurs usages dans les applications bancaires.

L'année 2011 a été principalement consacrée à l'analyse détaillée des différentes étapes et scénarii de la validation des certificats d'une part, et de la signature d'autre part.

Cette analyse est menée en relation étroite avec les exigences identifiées en terme de gestion de la preuve, incluant l'archivage et l'horodatage.

La rédaction est en cours de finalisation.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : ARCHIVAGE ELECTRONIQUE**

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas

Ce groupe de travail élabore et formalise les observations de la profession bancaire sur les travaux menés par la CN 171, « Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document » dont le CFONB est un participant actif. A ce titre, l'exercice 2011, a été plus particulièrement consacré à :

- ▶ L'élaboration du projet de norme française intitulée : « Spécifications fonctionnelles d'un composant coffre-fort électronique destiné à la conservation d'informations numériques dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité dans le temps »,
- ▶ La présentation à l'ISO de la norme NF Z42-013 homologuée le 4 février 2009 et publiée au Journal Officiel le 3 mars 2009.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : GESTION DES IDENTITES**

Animateur : Ludovic FRANCESCONI – Groupement Cartes Bancaires

L'année 2011 a été particulièrement active sur le sujet de l'identité numérique, en particulier autour du projet de label « IDéNum » initié par le Secrétariat d'Etat chargé du développement de l'économie numérique.

Dans ce cadre, les travaux du groupe « Gestion des identités » ont porté sur les axes suivants :

- ▶ Positionnement de la profession bancaire sur le projet de label,
- ▶ Contribution aux travaux dans le champ de compétence du CFONB (niveau de sécurité, architecture, postes de coûts)
- ▶ Relations régulières avec l'Administration, en particulier pour définir les convergences avec le projet de CNIE.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR ECTF (E-CHANNEL TASK FORCE DE L'EPC)**

*Animateurs : Marie-Chantal DEBIZE – BNP Paribas et Daniel SAVOYEN Groupe
Crédit Agricole jusqu'en mars 2011, puis à partir d'avril 2011, Bénédicte
MOLLIERE – Groupe Crédit Agricole*

Jusqu'à mi 2011, le miroir de l'E-Channel Task Force de l'EPC, a élaboré la position de place française sur le « Framework SEPA E-Payment » destiné à favoriser l'interopérabilité entre solutions de règlement par virement SCT sur Internet.

Le groupe miroir est en sommeil depuis cette date, l'EPC ayant décidé de suspendre les travaux de l'E-Channel Task Force à la suite de l'ouverture d'une enquête publique diligentée par la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR E-COMMERCE PAYMENT (WORKING GROUP DE L'EPC)**

*Animatrices : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas - et Bénédicte MOLLIERE -
Groupe Crédit Agricole -*

Décidé par l'EPC en septembre 2010, le lancement effectif de l'E-Commerce Payment WG n'est intervenu qu'au printemps 2011, date de création du miroir France.

Ce miroir est appelé à élaborer une proposition de position de place partagée que défendront à Bruxelles les représentants de la communauté bancaire française. Pour le E-Commerce Payment WG, il s'agit d'assurer la promotion du e-commerce en élaborant des solutions génériques et transversales (standard, recommandation, rulebooks) :

- ▶ Quels que soient les modes de paiement usités (SCT, SDD, Carte),
- ▶ En veillant à une complétude des services de paiement relatifs au commerce électronique,
- En élargissant son espace d'échanges et de débats à une sphère d'acteurs plus large qu'elle ne l'était à l'ECTF, ce, tel que stipulé dans la Directive sur les Services de Paiement (DSP).

Les premiers travaux, toujours en cours, du WG portent sur la rédaction d'un Livre Blanc identifiant l'expression des besoins des différents acteurs du e-commerce (clients, web marchands, ...) et les perspectives de leur prise en compte dans le respect des textes réglementaires du e-commerce.

Depuis octobre dernier, en raison des investigations menées par la Direction Générale de la Concurrence de la Commission européenne sur les travaux de l'ECTF, task-force rattachée depuis juin 2011 à l'ECP WG, la participation de la communauté bancaire française aux réflexions du E-Commerce Payment WG, est suspendue. Il en est de même des travaux du miroir ECP WG.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : SECURITE**

Animateur : Didier GRAS – BNP Paribas

L'année 2011 du Groupe de Travail « Sécurité » s'est articulée autour de six points :

- ▶ Le suivi des nouvelles menaces liées au canal Internet : Mise en place d'une veille « sécurité » trimestrielle,
- ▶ Le suivi des travaux menés sur la normalisation de la sécurité notamment concernant la famille ISO 27000,
- ▶ Liaison avec les groupes de travail en charge au CFONB des domaines d'activité bancaires et/ou les canaux (mobile, Internet),
- ▶ Réponses aux interrogations des autres groupes de travail et d'experts sécurité.
- ▶ Suivi du groupe de travail Coordination Européenne Cyber Sécurité,
- ▶ Le suivi de tous les travaux menés sur la normalisation sécurité dont, en particulier, les réflexions conduites au sein de l'Information Security Support Group de l'EPC via le miroir France rattaché à ce groupe.

■ **GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR ISSG (INFORMATION SECURITY SUPPORT GROUP DE L'EPC)**

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

Ce groupe de travail, « Miroir ISSG » a pour mission d'élaborer la position de place française à faire valoir sur les aspects Sécurité abordés au sein des divers Working Blocks (WB) de l'ISSG.

Sujets majeurs abordés en 2011 :

- ▶ L'analyse par l'Information Security WB des risques relatifs aux Overlays Services de paiement,
- ▶ L'analyse avec le M-Channel Security WB de risques sur les paiements par mobile,
- ▶ L'élaboration par le CISEG (Cybercrime Information Sharing Expert Group) d'un recensement des différents dispositifs légaux et réglementaires en vigueur dans chaque pays européen pour lutter contre la fraude et le blanchiment en matière de cybercriminalité,
- ▶ Le E-Channel Security WB, faute de disposer du corpus documentaire finalisé, n'a pas été en mesure de se prononcer sur le « security concept » du SEPA e-Payment framework. Il a toutefois maintenu ses réserves sur l'orientation prise côté ECTF en faveur d'un modèle sécuritaire différent de celui du e-mandate (appuyé sur l'usage de certificats d'AC labellisés « EPC approved »).

■ GROUPE DE TRAVAIL : MIROIR MCWG (M-CHANNEL WORKING GROUP DE L'EPC)

Animateurs : Patrice HERTZOG – Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC – La Banque Postale

Ce groupe de travail est le miroir du M-Channel Working Group de l'EPC.

Sa mission principale est de permettre aux banques de fournir à leurs clients des services sur le canal mobile :

- ▶ En tirant parti des instruments de paiement SEPA et en anticipant ceux à venir,
- ▶ En veillant à sauvegarder les modèles économiques des banques,
- ▶ En assurant une interface conviviale, la portabilité entre les opérateurs de téléphonie mobile et les téléphones, et une sécurité de bout en bout,
- ▶ En créant une large acceptation par le biais d'un marché ouvert.

En 2011, les travaux ont consisté en :

- ▶ La publication de la version définitive de la version Paiements de proximité du guide d'interopérabilité du paiement sur mobile (« Mobile Contactless SEPA Card Payments Interoperability Implementation Guidelines ») réalisé en liaison avec les travaux de standardisation et de normalisation des instances ou associations sur le mobile tels que la GSMA, EMVCo, le Mobey Forum, Global-Platform, l'ISO et l'AEPM (Association Européenne Payez Mobile),
- ▶ La rédaction de la seconde édition du Livre Blanc des paiements sur mobile « EPC Mobile Payments White Paper 1st Edition » incluant les paiements à distance. La version 1, publiée en 2010, ne traite que les paiements de proximité.

■ COMITE PAC :

Animateurs : Daniel SAVOYEN – Groupe Crédit Agricole jusqu'en mars 2011, puis, Yves LE QUERREC – La Banque Postale

Au cours de l'année 2011, le Comité PAC a intégré les évolutions suivantes :

- ▶ Conformité avec le nouveau référentiel RGS 1.0 de l'Administration, afin de conserver l'interopérabilité avec les applications publiques et privées du marché,
- ▶ Caractéristiques du certificat assurant la gestion de la confidentialité.

Ces évolutions ont été intégrées dans une version 3 de la PAC qui sera publiée début 2012.

Une Foire aux Questions a également été élaborée et sera publiée avec la version 3 de la PAC.

■ COMITE D'ENREGISTREMENT PAC

Animateurs : Yves LE QUERREC – La Banque Postale jusqu'en mars 2011, puis, Olivier DURAND – OCBF

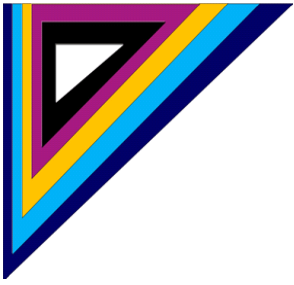
Au cours de l'année 2011, le Comité d'enregistrement PAC a étudié les dossiers en provenance de 4 nouvelles Autorités de Certification et 1 nouvelle famille d'une autorité déjà référencée.

Certaines Autorités soumettant des dossiers avant la mise sur le marché des offres commerciales, les mises à jour des listes PAC ont été coordonnées avec la commercialisation effective des nouvelles familles de certificats.

CHANTIERS & PERSPECTIVES 2012

En 2012, les travaux seront consacrés à :

- La finalisation et la publication de la Politique de Validation Commune de la communauté bancaire : corpus de règles s'appliquant à la vérification du statut du certificat ou à la validité de la signature électronique.
- La poursuite des travaux relatifs à la « Gestion des identités », aussi bien :
 - ▶ Au niveau national en suivant les développements du projet IdéNum et le projet de loi sur la Carte Nationale d'Identité Electronique (CNIE),
 - ▶ Qu'au niveau international sur les aspects interopérabilité, en particulier les projets STORK (Secure idenTity acrOss boRders linKed) et SSEDIC (Scoping the Single European Digital Identity Community) de la Commission européenne.
- L'archivage et le coffre-fort numérique, avec en particulier :
 - ▶ La formalisation de la réponse de la profession bancaire à l'enquête publique ouverte par AFNOR sur la norme « composant le coffre fort numérique » puis à la finalisation de ce texte, comme au suivi des chantiers ouverts au sein de la CN 171 qui intéresseraient la Profession,
 - ▶ L'actualisation du corpus documentaire concernant l'élaboration d'une politique d'archivage au sein de la Banque,
 - ▶ La veille sur l'évolution de l'interprétation juridique de la portée de textes existants concernant la possibilité de supprimer un original « papier » une fois celui-ci numérisé.
- La poursuite pour le groupe « Sécurité » des actions engagées :
 - ▶ Suivi des évolutions des menaces liées aux canaux retenus par l'EPC/ISSG : Internet, Mobile et ATM (hors CB),
 - ▶ Coordination du suivi des travaux de normalisation en sécurité menés par l'ensemble des organismes français et internationaux.
- Suivre les travaux de l'EPC sur la sécurité, le E et le M-Payment. Dans ce cadre, au rang des sujets qui seront traités en 2012 figureront :
 - ▶ Une nouvelle réflexion sur l'e-authentification et sur la sécurité dans le monde du e-paiement,
 - ▶ La révision annuelle des dispositifs cryptographiques par le WB Security Techniques & Cryptography en fonction de l'évolution des dispositifs réglementaires,
 - ▶ L'extension aux régions Amérique et Asie du recensement par le CISEG des dispositifs légaux et réglementaires pour lutter contre la fraude et le blanchiment en matière de cybercriminalité,
 - ▶ La rédaction et la publication du Livre Blanc sur les paiements SEPA à distance par mobile et de son guide d'interopérabilité.
- Et pour le comité d'enregistrement PAC, l'étude des nouvelles demandes en fonction de la PAC V3.0 qui sera publiée, avec les FAQ, début 2012 à l'issue des travaux 2011 du comité PAC.



Instruments Financiers

Animateur : Fabrice RAYMOND - (Groupe BPCE)

Suppléant : Pascale DUPONT – (Groupe Société Générale)

Secrétariat : Odile BANBUCK – (Groupe BPCE)

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle Instruments Financiers traite des questions relatives aux instruments financiers et au bon fonctionnement de leurs marchés. Il est composé notamment de représentants d'établissements bancaires, et d'infrastructures de marchés.

Il participe à l'élaboration des normes françaises.

Dans le cadre de ses attributions, le Pôle est amené à servir d'instance de concertation lors de la mise en œuvre de projets de place.

COMITE DE POLE



Etaient présents de gauche à droite :

Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL – BNP Paribas • Frédéric GERMAIN – Euroclear France • Gilles BATAILLE – Banque de France • Sylvie VERNET GRUOT – CACEIS • Fabrice RAYMOND – Groupe BPCE • Caroline COLLETTE JONES – LCH Clearnet SA • Odile BANBUCK – Groupe BPCE • Pascale DUPONT – Groupe Société Générale • Béatrice CHIAPPA – La Banque Postale • Jean-Pierre PASQUIER – BNP Paribas • Maria DE SOUSA – CFONB • Henri ORANGE – Caisse des Dépôts & Consignations

Etaient absents :

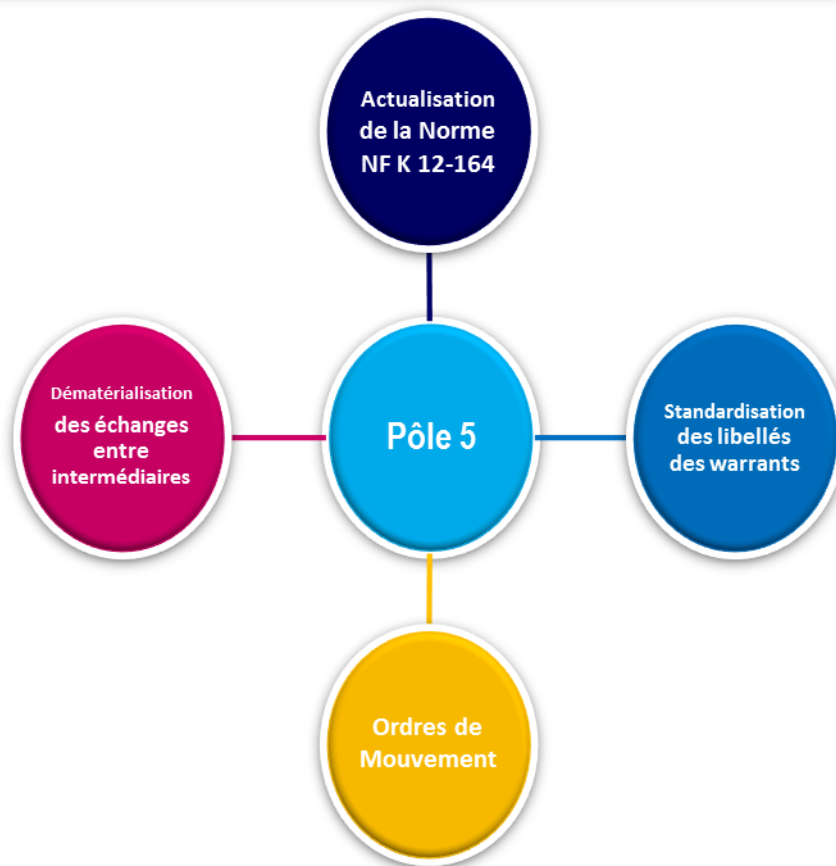
Emmanuel DE FOURNOUX – AMAFI • Sylvie FOURNIER – Euroclear France • Jean-Philippe GRIMA - Crédit Mutuel – CIC • Françoise LACLAU – CFONB.



ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL 2011

Pôle Instruments Financiers
Animateur : Fabrice RAYMOND (Groupe BPCE)
Suppléante : Pascale DUPONT (Groupe Société Générale)
Secrétariat : Odile BANBUCK (Groupe BPCE)



ACTIONS DIRECTEMENT CONDUITES PAR LE COMITE DE POLE :

■ DEPLOIEMENT DE LA PLATEFORME DE VOTE PRE-ASSEMBLEE GENERALE VOTACCESS

Le Pôle Instruments Financiers a accompagné la mise en œuvre de la Plate-forme de Vote en Pré-assemblée générale, développée sous l'impulsion de l'AFTI. Répondre aux attentes des régulateurs et des émetteurs, s'inscrire résolument dans la construction européenne, développer l'information et faciliter l'accès au vote par correspondance pour tous les actionnaires, tels sont les objectifs que l'AFTI s'est fixés pour mettre en place un nouvel outil à disposition des émetteurs dès fin 2011. Le CFONB a présenté cette plateforme dans sa communication adhérents n° 2011-280 du 7/12/2011.

Cet outil, appelé VOTACCESS, permet à un plus grand nombre d'actionnaires d'exercer leurs droits de vote dans la période qui précède les assemblées générales et ce dans des conditions plus aisées, plus rapides et plus sécurisées que le traitement des formulaires « papier » ne le permet actuellement. Le recours à internet connecté aux banques teneurs de comptes titres, permet la transmission électronique des votes des actionnaires.

A ce jour, plusieurs millions d'avis de convocation et de bulletins de vote par correspondance sont adressés chaque année aux actionnaires. En réduisant considérablement le recours au papier, cette solution contribuera également au développement durable.

■ COMMUNICATIONS RELATIVES A LA FISCALITE DES OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS

Animation déléguée à l'Observatoire de la Fiscalité de l'AFTI

► Modification du Bordereau de Transfert de PEA

Dans le cadre des mesures adoptées pour réduire les déficits, l'article 10 de la loi de finances rectificative pour 2011 n° 2011-1117 du 19 septembre 2011 a porté le taux d'imposition du prélèvement social (article L 245-16 du Code de la Sécurité Sociale) de 2,2% à 3,4% (JORF n°0218 du 20 septembre 2011).

Pour permettre aux gestionnaires de PEA de remplir leurs obligations déclaratives en cas de retrait ou de clôture, le pôle instruments financiers du CFONB a procédé à l'aménagement du document normalisé produit lors des transferts entre établissements financiers des plans d'épargne en actions.

Le nouveau bordereau de transfert de PEA a été publié le 11/10/2011, dans la communication adhérents n° 2011-232,

► Circulaire sur le crédit d'impôt étranger

Pour pallier les difficultés opérationnelles résultant d'une communication tardive, ou d'une absence de communication des crédits d'impôt étrangers, le pôle instruments financiers du CFONB a décidé de normaliser les délais applicables à la procédure d'échange d'informations entre les émetteurs (ou mandataires d'émetteurs) et les établissements payeurs.

Ainsi, lorsque le taux définitif de la retenue à la source n'est pas connu au moment du paiement, les établissements payeurs prélèvent cette retenue au taux provisoire de droit interne dans l'attente de connaître le taux définitif après imputation des crédits d'impôt étrangers. Désormais, en l'absence de communication du montant de crédit d'impôt, avant la fin du troisième mois suivant le paiement du dividende ou avant la fin de l'année civile si la distribution intervient au cours du dernier trimestre, il sera considéré que le taux provisoire appliqué au moment du paiement ne peut plus être modifié et qu'il devient ainsi le taux définitif.

Cette procédure, applicable aux dividendes de source française versés à compter du 1er janvier 2011 à des personnes physiques ou morales domiciliées ou établies hors de France, a été publiée dans la communication adhérents n° 2011-102 du 01/4/2011.

■ HARMONISATION DU TRAITEMENT DES OPERATIONS SUR TITRES

Animation déléguée au MIG France de l'AFTI

Le Pôle Instruments Financiers a accompagné les travaux d'harmonisation des pratiques de la Place de Paris avec les standards européens publiés par le CAJWG (Corporate Actions Joint Working Group). Ces travaux ont conduit à la publication du cahier des charges « Harmonisation des Dates de Réorganisation » le 20/07/2011 (communication adhérents n° 2011-180).

■ GESTION DE LA DETTE FRANÇAISE EN CAPITAL ET DU COUPON COURU A SEPT DECIMALES

Assuré par le groupe plénier

L'objectif de ce projet était d'harmoniser le marché français avec les standards internationaux du marché obligataire en généralisant le plus possible le Règlement/Livraison en nominal (FMT) pour les obligations cotant en pourcentage et d'intégrer la réforme du calcul du coupon couru à sept décimales pour les marchés de détail.

Le Pôle Instruments Financiers a publié les cahiers des charges de place, le 15 juin 2010 sous le numéro 2010158 pour l'expression de la dette en montant, et le 12 juin 2006 - communication adhérents n° 2006-198 pour la gestion du coupon couru.

Le calendrier de migration a été validé en décembre 2010, et la bascule de la Place a eu lieu le 24 octobre 2011 (date de journée comptable).

■ ACTUALISATION DE LA NORME NF K 12-164 « FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION »

Animatrice : Sylvie VERNET GRUOT – Caceis

Dans le cadre de la révision périodique des normes AFNOR, la Commission de Normalisation 4 a demandé au pôle Instruments Financiers de procéder pour son compte, à la révision de la norme NF K12164. Un sous groupe « émetteurs » a pris en charge cette révision.

Dans un premier temps, les formulaires papier pour les sociétés à statut européen et à statut français ont été aménagés pour tenir compte des modifications réglementaires, particulièrement sur les nouvelles modalités relatives aux mandats à tiers, et ont fait l'objet de deux communications (2011048 du 2/2/2011 et 2011062 du 7/2/2011).

Les études conduites mettent en évidence la nécessité de préserver la présentation des formulaires pour éviter toute modification des dispositifs de lecture optique, les conclusions définitives étant attendues pour début 2012. Une révision approfondie de la norme pourra être envisagée une fois généralisée l'utilisation de la plate-forme de vote VOTACCESS, qui entraînera, dans ce cas, la numérisation des formulaires à la place de la lecture optique et assouplira les contraintes en matière de forme du document.

■ STANDARDISATION DES LIBELLES DES WARRANTS

Animateur : Thomas PLAIN – Euroclear France

La mise en service de l'automatisation de l'admission des warrants sur les plateformes ESES d'Euroclear, met en lumière l'absence de standard international en matière de libellés sur ce type d'instruments.

La mission se déroule en deux temps, à moyen terme (proposer une normalisation des libellés des warrants et de certificats pour la zone ESES), et à plus long terme (proposer un référentiel normalisé contenant l'ensemble des caractéristiques des warrants et certificats).

Pour tenir compte du déploiement d'un outil de création automatisé des warrants (Plug & Clear chez Euroclear France), le groupe a suspendu ses travaux en 2011 et les reprendra en 2012.

■ ORDRES DE MOUVEMENT

Animateur : Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL – BNP Paribas

Les Ordres de Mouvement et leur circulation ont été normalisés par la communication adhérents 2008/365. A ce jour, les adhérents constatent des pratiques divergentes sur les transferts de portefeuilles à réaliser par ordres de mouvement. Ces pratiques perturbent la fluidité de ces opérations et peuvent générer des délais de traitement longs. Face à ces difficultés, le Pôle Instruments Financiers a missionné un groupe de travail qui a vocation à déterminer s'il faut adapter le cahier de charges de 2008, ou simplement rappeler son application par une communication.

Le groupe a procédé à un inventaire des processus en vigueur et des points qui nécessitent une clarification dans le cahier des charges. Ils seront précisés dans une nouvelle version de celui-ci.

■ DEMATERIALISATION DES ECHANGES ENTRE INTERMEDIARES

Animatrice : Odile BANBUCK – Groupe BPCE

Ce groupe s'inscrit dans la continuité des travaux de 2010 sur la standardisation des échanges entre intermédiaires financiers. Ces travaux ont conclu à l'intérêt de dématérialiser les documents qui circulaient encore sous forme papier dans un objectif de gain en productivité, en délai de traitement et en sécurité. Le choix d'une solution technique nécessite une formalisation des besoins pour rechercher une solution d'échange de documents numérisés ou de messages. Les documents retenus prioritairement sont le bordereau de transfert PEA et l'Ordre de Mouvement. Après rédaction et validation de l'expression de besoins, la démarche de consultation des prestataires pourra être engagée, avant de retenir une ou plusieurs solutions d'échange.

CHANTIERS & PERSPECTIVES 2012

LE POLE INSTRUMENTS FINANCIERS :

- Participera aux travaux d'harmonisation des pratiques de la Place de Paris avec les standards européens ou internationaux en concertation avec les infrastructures et les associations de Place. Trois chantiers s'inscrivent dans ce cadre :
 - ▶ La révision du cahier des charges « Harmonisation des Dates de Distribution »
 - ▶ L'approfondissement du cahier des charges « Harmonisation des Dates de Réorganisation publié sous forme d'une analyse détaillée des flux d'information échangés entre les différents acteurs (Emetteur, centralisateur, TCC et infrastructures) à l'occasion de la centralisation de ces OST,
 - ▶ Le règlement-livraison des titres à J+2 au lieu de J+3.
- Accompagnera les évolutions du métier nécessitant une normalisation, comme dans le cadre du déploiement de la plateforme de vote pré-assemblée générale VOTACCESS.
- Poursuivra ses études sur la recherche de solutions pour la dématérialisation des échanges circulant encore sous forme papier.
- Assurera pour le compte de la CN4 le suivi et la mise à jour de toutes les normes relevant du périmètre d'activité du Pôle.
- Poursuivra l'étude approfondie des pratiques actuelles des établissements.



Réglementation et Conformité

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France
Suppléants : Jacques HARASSE jusqu'en mars 2011 puis Olivia LAPLANE -
Fédération Bancaire Française
Secrétariat : Antoine LHUISSIER - Banque de France

PERIMETRE, MISSIONS ET ORGANISATION

Le Pôle Réglementation et Conformité est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans règlementaire et juridique.

COMITE DE POLE



Etaients présents de gauche à droite :

Corinne DEVILLERS – Banque de France • Sylvie GHESQUIERE – Banque de France • Nadia ANTONIN – Banque de France • Alain de CHABANNES – Caisse des Dépôts & Consignations • Philippe EVENOT – La Banque Postale • Martine BRACHET – Groupe Société Générale • Gilles DUPRE – Crédit Mutuel - CIC • Geoffroy GOFFINET – Banque de France • André WALRAEVENS – Groupe Crédit Agricole • Chantal ROUX – BNP Paribas • Jean-Yves DELLA VEDOVA – Groupe BPCE • Maria DE SOUSA – CFONB • Antoine LHUISSIER – Banque de France • Olivia LAPLANE – FBF • Olivier JAUDOIN – Autorité de Contrôle Prudentiel

Etaients absents :

Marc FASQUELLE – Banque de France • Patrick JABY – Banque de France • Yvon LUCAS – Banque de France • Marc RAINTEAU – Crédit Mutuel - CIC • Céline RINGOT – La Banque Postale • Sylvie ROUILLON – Groupe Société Générale • Eric VERONNEAU – Groupe BPCE.



ACTIVITE DE L'EXERCICE ECOULE

ORGANIGRAMME DES GROUPES DE TRAVAIL 2011

Pôle Réglementation et Conformité
 Animateur : Geoffroy GOFFINET (Banque de France)
 Suppléants : Jacques HARASSE (Fédération Bancaire Française) puis
 Olivia LAPLANE (Fédération Bancaire Française)
 Secrétariat : Antoine LHUISSIER (Banque de France)



■ ACTIONS DIRECTEMENT CONDUITES PAR LE COMITE DE POLE

Le Comité de Pôle est intervenu dans deux domaines :

- ▶ La définition des conditions pratiques de l'arrêt du dispositif de transfert des livrets A et Bleu au 31 décembre 2011,
- ▶ La préparation d'un nouveau canevas de réponse à l'annexe « Moyens de paiement scripturaux » au rapport annuel sur le contrôle interne (CRBF 97-02)¹.

■ GROUPE DE TRAVAIL : FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT - FICP

Animateurs : Sylvie GHESQUIERE puis Hugues ROUX – Banque de France

Des échanges ont eu lieu au sein du groupe fichiers d'incidents de paiement visant à permettre de régler les questions liées à la création de l'EIRL et particulièrement la problématique des interdictions bancaires susceptibles d'être prononcées et leurs déclarations au FCC.

La solution retenue pour ces déclarations a fait l'objet début 2012 d'une communication par la Banque de France.

¹ : Le canevas est disponible sur le site Internet de l'ACP ainsi qu'une FAQ à destination des déclarants.

■ GROUPE DE TRAVAIL : BALANCE DES PAIEMENTS

Animatrice : Corinne DEVILLERS - Banque de France

Les nouvelles collectes (Relevé de paiements clientèle – RPC, et Comptes-rendus de transaction – CRT) définies en 2010 ont été mises en œuvre en 2011

De plus, les travaux du sous-groupe de travail sur la mise en place d'une collecte régulière sur les données de cartes de paiements se sont poursuivis. L'objectif de ce sous-groupe, co-animé par Martine Brachet - Groupe Société Générale, est de définir les principes et les modalités de cette collecte qui participera à l'évaluation des recettes et des dépenses de tourisme en termes de balance des paiements. La mise en production de cette collecte interviendra progressivement entre janvier 2012 et janvier 2015. Cette année, les travaux ont porté sur la publication du cahier des charges informatiques (transmission par Onegate) et la diffusion d'un forum aux questions².

■ GROUPE DE TRAVAIL : PREVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

Le groupe a procédé à l'actualisation du guide de sensibilisation à la prévention contre la fraude principalement sur la partie chèque et un chapitre particulier a été consacré au circuit de « cavalerie ». Parmi les autres actions de l'année 2011, citons un suivi des travaux de l'Administration à propos d'un code barre 2D, différentes réflexions concernant des avis de mise en garde, d'envois de chéquiers, de nouvelles opérations SEPA... Par ailleurs, une actualisation de la communication adhérents « recommandations émetteurs/bénéficiaires de chèques » est en cours avec l'objectif de diffusion au 1^{er} semestre 2012.

■ GROUPE DE TRAVAIL : ÉVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

Aucune modification de cartographie n'a été effectuée en 2011.

En parallèle des travaux de l'Eurosystème en la matière, le groupe de travail a engagé fin 2011 des réflexions visant à améliorer la qualité des données de fraude sur la base d'une définition plus harmonisée entre les différents moyens de paiement (chèques, virements, prélèvements et paiements par carte).

■ GROUPE DE TRAVAIL : IDENTIFIANT DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

*Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Olivier JAUDOIN
Autorité de Contrôle Prudentiel puis Jean-Gaspard d'AILHAUD de BRISIS -
Banque de France*

Le groupe identifiant bancaire a dû mettre ses travaux en suspens en 2011, dans l'attente des décisions du Comité Technique (TC 68) « Services financiers » de l'ISO concernant la révision du standard Business Identifier Code (BIC). En effet, le résultat de cette révision dont le principe a été voté en mai 2011 mais ne sera sans doute pas effectif avant 2013, devrait influencer le contenu même du « BIC directory » dans sa partie publique / publiée (sous couvert de l'ISO) et dans ses composantes à valeur ajoutée délivrées par la coopérative SWIFT.

² : Pour mémoire : Cette collecte a fait l'objet d'une décision du gouverneur de la Banque de France publiée le 28 décembre 2010, accompagnée d'une note technique à l'usage des déclarants.

■ GROUPE DE TRAVAIL : TERMINOLOGIE

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

En 2011, le groupe a continué ses travaux de mise à jour en fonction notamment de l'actualité bancaire et financières. Sa fiche de mission a été actualisée et la composition du groupe de travail profondément renouvelée.

■ GROUPE DE TRAVAIL : CONCERTATION SUR LES ECHANGES INFORMATISES ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES, ET SUR LES MODES DE SECURISATION

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

Ce groupe est chargé d'identifier les principales attentes des banques sur les aspects techniques des sujets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France.

En 2011, les réunions du groupe de travail, ont principalement permis :

- ▶ D'assurer une concertation avec les représentants des banques sur les échanges applicatifs récemment mis en place ou à venir, plus particulièrement concernant les projets suivants :
 - **EAI** : offre d'échanges sur réseau privé MEXIC et sur réseau public Internet (FTP)
 - **GOLFI** : utilisation du portail ONEGATE pour les déclarations semestrielles des établissements qui recyclent des billets en euro
 - **ONEGATE** (Guichet de collecte de données statistiques et prudentielles) : suivi de l'exploitation en production, synthèse de l'avancement des travaux
- ▶ De suivre l'achèvement des travaux de la migration des échanges de X25 vers IP (projet MEXIC),
- ▶ De présenter l'offre de remplacement SECURBDF au travers d'une nouvelle approche pour sécuriser les échanges avec les applications de la Banque de France. Au regard de la dimension projet de cette évolution, un sous-groupe sera mis en place en 2012,
- ▶ D'accompagner les évolutions fonctionnelles et techniques des applications et d'assurer un suivi de la qualité de service offerte sur les nouveaux vecteurs. Plus particulièrement concernant POBI pour lequel un point détaillé est effectué à chaque réunion du groupe,
- ▶ D'actualiser régulièrement le référentiel des modes d'échange mis à disposition sur le site extranet du CFONB.

■ GROUPE DE TRAVAIL : PROTECTION DES IDENTIFIANTS BANCAIRES

Animateur : Alexandre STERVINOUE - Banque de France

La Banque de France a assuré un suivi régulier des actions entreprises, lesquelles sont déployées progressivement par les établissements de la Place.

Le volet communication a montré que les banques avaient conduit des actions à destination de leur clientèle. Il a également donné lieu à la mise au point, par la Banque de France, d'une brochure³. Parallèlement à la diffusion de ce document via les succursales de la Banque de France, les établissements de la Place et les médias se sont montrés très intéressés pour utiliser ce document à la promotion de la protection des identifiants auprès du grand public.

³ : Déposée sur son site internet et imprimée

- **GRUPE DE TRAVAIL : CONFORMITE RSC (REFERENTIEL DE SECURITE DU CHEQUE)**
Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale

Ce Groupe de travail n'a pas été activé en 2011.

- **GRUPE DE TRAVAIL : QUESTIONS RELATIVES AUX ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT ET AUX ETABLISSEMENTS DE MONNAIE ELECTRONIQUE** (anciennement : Exécution des ordres de paiement des clients des établissements de paiement dans les systèmes de paiement notifiés)
Animateurs : Geoffroy GOFFINET - Banque de France et Martine BRACHET - Groupe Société Générale

En mai 2011, le groupe a présenté les résultats de ses travaux concernant les systèmes CORE, Target2 et STEP2.

Fin 2011, le groupe renommé « Questions relatives aux EP et EME » a vu son mandat élargi pour étudier toutes les questions concernant les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique. Il sert désormais de point d'entrée unique pour l'AFEPAME⁴.

- **GRUPE DE TRAVAIL : CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE (CIPE)**
Animateur : Patrick JABY - Banque de France

Le manuel utilisateur CIPE a été validé à l'issue de plusieurs réunions de travail en 2011 et d'une relecture croisée avec le pôle Moyens de Paiement groupe 2 pour harmoniser les libellés des codes rejets. Ce manuel, désormais en ligne sur le site de la Banque de France, rappelle les modalités de fonctionnement de la CIPE et les obligations qui pèsent sur les différents acteurs qui l'alimentent. Les bonnes pratiques y sont rappelées. Il complète la brochure « Effets de commerce – LCR/BOR » du CFONB.

⁴ : Association française des établissements de paiement et de monnaie électronique

CHANTIERS & PERSPECTIVES 2012

- Le Comité de pôle « Réglementation et Conformité » continuera à être une instance privilégiée d'échanges entre la Banque de France et les établissements. Il poursuivra ses travaux engagés notamment ceux relatifs aux moyens de paiement scripturaux, aux fichiers d'incident et aux établissements de paiement et établissements de monnaie électronique.
- En 2012, le groupe « Prévention de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux » a prévu de poursuivre son rôle de veille sur l'évolution des techniques de fraude utilisées. Il suivra plus spécifiquement les instruments de paiement ainsi que la migration SEPA. Il pourra également, sur demande de la Profession, réaliser des études spécifiques.
- En 2012, le groupe « Identifiant des établissements bancaires et financiers » recensera les spécificités françaises et monégasques qui peuvent gêner le « rapprochement » direct entre IBAN et BIC afin de proposer un plan de travail destiné à aplanir ces spécificités, dans la perspective des dates de fin de migration vers les instruments SEPA. Il poursuivra également les réflexions initiées lors de travaux antérieurs⁵.
- Pour répondre aux propositions du Bureau du Conseil, le groupe « Terminologie » va, en 2012, effectuer une partie de la mise à jour de la Terminologie à partir des concepts extraits des glossaires du CCSF, qui ne figurent pas encore dans ladite Terminologie.

⁵: Cas liés aux changements de CIB ou de BIC, sources d'impact dans l'ensemble des opérations SEPA ; mise à jour des informations du FGD et de la future version du BIC Directory de SWIFT)

P. 55

- COMITÉ DE MIGRATION ETEBAC

P. 56

- RAFEC

P. 57

- ÉTABLISSEMENT DE PAIEMENT : AFEPAME

P. 58

- EBICS - SWIFTNET

P. 58

- IEOM - IEDOM

P. 59

- FICP

Comité de Migration ETEBAC

Le Comité de Migration ETEBAC est un groupe de Place animé par le CFONB depuis octobre 2010. Il rassemble l'ensemble des acteurs économiques concernés par cette migration (OBS, Editeurs, FNTC, AFTE, ASF, MEDEF, CSOEC, CCI, Administration, BNP Paribas, BPCE, Crédit Agricole, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit Mutuel – CIC, HSBC France, La Banque Postale, OCBF, Société Générale)¹.

La migration en chiffres

Les indicateurs mis en place ont permis d'observer le taux de migration au cours de l'année 2011. Le taux a été variable selon la taille des 90 000 entreprises concernées. Les grandes entreprises, avec majoritairement des solutions basées sur Swift, ont migré plus rapidement que les moyennes et petites entreprises, avec principalement des solutions EBICS. L'indicateur bancaire basé sur le nombre de contrats signés, a évolué de 21% en janvier à près de 80 % en novembre 2011. Celui basé sur le nombre de contrats opérationnels, a évolué de 16.5 % en janvier à 69 % en novembre 2011. A fin décembre 2011, on estimait que 90 % des entreprises avaient basculé.

La progression réalisée sur l'année 2011 est très importante. Toutefois, il a été observé un ralentissement du taux de progression de la migration à partir de mi 2011, imputable à l'annonce d'OBS de reporter la fermeture du réseau X25 d'octobre 2011 à juin 2012.

La migration des derniers clients résiduels va constituer la principale difficulté des mois qui nous séparent de la nouvelle échéance fixée au 30 juin 2012.

Les actions :

Face à un taux de migration qui restait faible au début 2011, il a été décidé d'organiser une manifestation de sensibilisation qui a eu lieu le lundi 02 mai 2011 (voir page 62).

Toutefois, fin mai 2011, un autre fait marquant a été la décision d'Orange Business Services de fixer la date de fermeture définitive du réseau X25 au 30 juin 2012, alors que la date repère de l'ensemble du dispositif était jusqu'alors le 30 septembre 2011.

Après plusieurs réunions de travail avec le Comité de Migration ETEBAC, OBS a adressé un courrier à ses clients les 20 et 21 juin 2011. En parallèle le Comité de Migration a travaillé à la rédaction d'un argumentaire pour poursuivre les actions d'incitation à migrer pour l'ensemble des parties prenantes de la communauté ETEBAC.

Pour la profession bancaire, les instances du CFONB ont diffusée une communication Adhérents le 23 juin qui préconisait une fin de migration à fin 2011, afin de confirmer l'objectif initial et de maintenir une forte mobilisation pour la migration ETEBAC. Cet objectif s'est traduit dans les faits par le démontage des infrastructures interbancaires liées à ETEBAC 5 à fin décembre 2011.

Afin de poursuivre les actions de sensibilisation, le Comité a décidé de poursuivre ses travaux en 2012 et de formaliser un argumentaire factuel et concret (avec des éléments techniques et pratiques) centré exclusivement sur les risques encourus par les entreprises qui ne veulent pas engager la migration. En effet, la communication qui porte uniquement sur la date de fermeture du réseau n'est pas considérée comme un prisme suffisamment convaincant pour inciter les dernières entreprises à migrer.

¹ Orange Business Services, Kyriba, Sage, SAP, Alsyon, Turbosa, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris, Association Française des Trésoriers d'Entreprises, Association Française des Sociétés Financières, Mouvement des Entreprises de France, Fédération Nationale des Tiers de Confiance, Comité Interministériel pour les Moyens de Paiements Européens)

Récapitulatif Annuel des Frais d'Encaissement par Carte (RAFEC)

Le 07 juillet 2011, Madame Françoise BRANGET (députée du Doubs), et Messieurs Bernard DEBRÉ (député de Paris) et Richard MALLIÉ (député des Bouches-du-Rhône) ont présenté leur « Rapport sur les commissions acquittées par les commerçants à l'occasion des transactions par carte ».

Le rapport parlementaire formule onze propositions dont quatre portent sur le renforcement de la transparence et la lisibilité des commissions payées par les commerçants pour faire jouer la concurrence.

La profession bancaire a confié au Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires (CFONB) le soin de réaliser un cahier des charges.

L'objet du cahier des charges est de proposer la réalisation d'un Récapitulatif Annuel des Frais d'Encaissements Carte (RAFEC) unique pour l'ensemble de la Profession Bancaire et dont le contenu a fait l'objet de travaux d'harmonisation en juillet et août 2011.

Le CFONB s'est efforcé de suivre au plus près la maquette.

L'objectif était de finaliser et de faire valider la version définitive du cahier des charges pour fin septembre 2011

afin que le premier RAFEC soit disponible au premier trimestre 2012.

Compte tenu des délais impartis et de la charge de mise en oeuvre, le « RAFEC 2012 » sera constitué sur la base des données d'encaissements de cartes disponibles et historisées au cours de l'année 2011.

Le cahier des charges a ensuite été soumis à la Direction Générale du Trésor

Toutes les banques proposant un ou plusieurs services d' « encaissements cartes » sont concernées par ce texte.

Le RAFEC est composé de quatre zones distinctes :

- ▶ Zone 1 : « En tête », avec les données d'identification du commerçant et de sa banque,
- ▶ Zone 2 : « Partie 1- Commissions et frais sur contrats d'acceptation », avec les données liées aux transactions,
- ▶ Zone 3 : « Partie 2- Commissions et frais sur services complémentaires », avec les données liées aux dispositifs technologiques et donc à leurs services associés pour réaliser ces transactions,
- ▶ Zone 4 : « Partie 3- Commissions et frais perçus dans le cadre d'une offre forfaitaire », la ou les propositions forfaitaires pouvant concerner les données liées aux transactions (comme pour la partie 1), ou liées aux dispositifs (comme pour la partie 2), ou une combinaison des deux.

Le « RAFEC 2013 » devra être réalisé avec l'ensemble des informations décrites dans le cahier des charges.

Etablissement de paiement : AFEPAME

La modification par le CFONB de ses statuts fin 2008 a été l'occasion de les rendre compatibles avec l'accueil des établissements de paiement parmi ses adhérents.

Ainsi une nouvelle catégorie d'adhérent a été créée, permettant à ceux qui le souhaiteraient, de prendre progressivement leur place dans l'association et ainsi en devenir membre partenaire puis, dans un second temps, concrétiser éventuellement l'adhésion en devenant membre associé.

L'Association des Etablissements de paiements a été créée en 2010

Un premier contact a été établi en mars 2011 avec le président de l'AFEPA et la nécessité de disposer d'un cadre propice à la diffusion d'informations vers ces acteurs a été évoquée.

Rappel des dates qui jalonnent la création de l'AFEPAME :

En novembre 2010, l'AFEPA est créée :

c'est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, composée d'un conseil d'administration de 6 membres et d'un bureau constitué de 5 membres.

Le 8 février 2011, l'AFEPA devient membre de l'AFECEI -

Rappel : L'Ordonnance no 2009-866 du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de services de paiement et portant création des établissements de paiement a précisé dans son article L. 522-5 que "chaque établissement de paiement est tenu d'adhérer à un organisme professionnel affilié à l'Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement mentionnée à l'article L. 511-29."

Le 14 juin 2011, l'Association française des établissements de paiement devient l'AFEPAME dans le but d'accueillir les futurs établissements de monnaie électronique en France.

Elle comprend désormais huit membres agréés en qualité d'Etablissement de Paiement par la Banque de France (Afone Paiement, Aqoba EP, BNC SA, Buyster, CardsOff, Rentabiliweb, Sencillo, SlimPay), et les nouveaux établissements de monnaie électronique qui seront agréés dans le cadre de la transposition de la Directive Monnaie Electronique-2.

A la fin de l'année 2011, un nouveau schéma d'adhésion a été proposé à l'AFEPAME

L'AFEPAME devient participante externe à un groupe de travail du CFONB ; compte tenu de la nécessité de traiter des questions d'ordre réglementaire (la déclaration réglementaire 97-02, les avis de mise en garde de la FBF en cas de fraude et l'exécution des ordres de paiements des établissements de paiement), un groupe de travail rattaché au pôle Règlementation et Conformité est créé dans lequel siègera le représentant de l'AFEPAME.

- ▶ il servira de point d'entrée unique et les questions concernant les autres pôles seront retransmises par le pôle PRC.
- ▶ le représentant AFEPAME s'y exprimera au nom de tous les membres de l'association, établissements de paiements et de monnaie électronique.

Si cette étape ne préjuge pas d'une évolution de l'AFEPAME vers le statut d'adhérent, elle peut lui permettre de devenir un membre partenaire dans la catégorie des associations professionnelles puis membre adhérent.

EBICS - SWIFTNET

(Extrait article revue Enjeux AFNOR)

Le protocole de communication Etebac (Échanges télématiques entre banques et clients) est utilisé par près de 90 000 entreprises pour leurs échanges électroniques avec leurs banques.

Le réseau télématique X25 (anciennement Transpac), qui supporte ces échanges, devait fermer le 30 septembre 2011.

Dans ce cadre, le Comité français d'organisation et de normalisation bancaires (CFONB) a recommandé fin 2008 deux nouvelles solutions de communication sous IP (Internet Protocol) pour remplacer Etebac : Ebics et SwiftNet.

IEOM - IEDOM

L'IEOM a saisi le CFONB à propos de l'impact du règlement européen dit « End date » sur les moyens de paiements européens, virements et prélèvements SEPA, et de la fin des échanges des virements en format Minos.

Pour mémoire, les territoires de Wallis et Futuna, la Polynésie Française ainsi que la Nouvelle Calédonie ne font pas partie de la zone SEPA. Une évolution du statut de ces territoires n'est pas envisageable dans le contexte du calendrier actuellement connu pour la fin des échanges de virements au format national. Il convient dès lors de mettre en place une solution pour assurer la continuité des échanges qui sont réalisés actuellement en format Minos.

Dans ce contexte, l'IEOM a sollicité le CFONB pour qu'une analyse soit conduite par les experts paiements du CFONB. Une première rencontre a eu lieu au début de l'été 2011 avec les responsables de l'IEOM. Un groupe de travail du pôle 1 a été constitué pour analyser cette problématique.

L'IEDOM souhaite faire évoluer les échanges interbancaires de chèques entre les établissements de la Place de Saint-Pierre-et-Miquelon qui s'effectuent actuellement au sein d'une chambre de compensation physique.

Il souhaite que ces échanges transitent par le système d'échange et de compensation « CORE » permettant ainsi de fermer la chambre de compensation de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Un groupe de travail du pôle Moyens de paiement groupe 2 a été constitué pour évaluer les impacts de cette demande d'évolution et envisager l'ensemble des solutions possibles pour répondre à cette demande.

FICP

Le groupe d'étude animé par le CFONB s'est réuni chaque trimestre de l'année 2011 afin de faire un bilan de l'avancement du projet de réforme prévu par la loi sur le crédit à la consommation dite Loi Lagarde (article 39 et suivants de la loi 2010-737 votée le 1^{er} juillet 2010, articles L330-1 à L334-10 du Code de la Consommation). Différents sous-groupes de travail lui sont rattachés.

L'année 2011 a vu le démarrage de la réforme qui a supprimé la « voie descendante » (consultation d'un fichier remis mensuellement aux banques par la Banque de France) et l'a remplacé par un système d'interrogation du FICP en temps réel (via le portail POBI) et différé (télétransmission).

Sur le plan technique, le nombre de consultations sur le portail internet et celui des télétransmissions sont désormais stabilisés. Le palier atteint se situe à 50 % des volumes prévus initialement. La marge initiale sur le dimensionnement des infrastructures en ressort renforcée. Le nombre d'anomalies liées aux traitements est très faible et la qualité du service est reconnue de tous. L'évolution des infrastructures techniques se poursuit et sera finalisée fin 2012, en totale transparence pour les utilisateurs.

Les aménagements liés à la mise en place de la Loi Lagarde, qui ont conduit à mettre en place un certain nombre de traitements autour du FICP ont été mis en production le 26 juin 2011.

Par ailleurs, plus de 180 conventions d'abonnement ont été signées avec la Banque de France.

Une charte d'engagement de service a fait l'objet de nombreux travaux au cours de cette année. Quelques éléments faisaient encore l'objet d'ultimes échanges fin 2011. La finalisation de ces travaux est prévue début 2012.

On notera dans les chantiers en cours, celui de la restitution des données (consultations POBI et télétransmission). La Banque de France a prévu de proposer leur restitution sous format électronique pour la fin du 1^{er} semestre 2012.

P. 61

- COLLOQUE ETEBAC – 02 MAI 2011

P. 62

- RENCONTRE IEDOM – 06 JUIN 2011

P. 62 à 63

- RENCONTRE DGME – 30 JUIN 2011

P. 64

- RENCONTRES AMAF – 14 OCTOBRE ET 12 DECEMBRE 2011

Une manifestation sur la migration ETEBAC a été organisée sous le haut patronage du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie le lundi 02 mai, par le CFONB et les membres du Comité de Suivi ETEBAC. Cette réunion avait pour objectif de sensibiliser les entreprises aux nouvelles solutions, l'arrêt d'ETEBAC étant prévu le 30 septembre 2011. Elle a permis de faire passer les messages suivants :

- ▶ Ne pas attendre
- ▶ Les solutions sont opérationnelles
- ▶ Aspects techniques : les actions de migration sont simples, éprouvées et industrialisées
- ▶ Aspects contractuels avec les éditeurs et les banques : les offres sont disponibles
- ▶ En l'absence de migration au 30 septembre 2011 : il y a risque économique pour les entreprises : interruption de services comme le traitement des salaires et le règlement des fournisseurs. Les entreprises doivent prévoir un plan de contournement pour organiser les transferts d'informations (par exemple, échange physique)
- ▶ Par ailleurs, les entreprises peuvent capitaliser sur ces changements pour répondre aux exigences prochaines du passage au SEPA (Espace Unique de Paiement en Euros), et d'en faire ainsi une véritable opportunité.



Les intervenants et les témoignages d'entreprises ont délivré un message de mobilisation, afin de donner une impulsion forte à l'ensemble des parties prenantes. Ils ont insisté sur le fait qu'il y avait un réel risque à ne pas faire. Cela reviendrait à mettre en difficulté l'entreprise qui ne serait plus en mesure d'assurer les fonctions essentielles comme le règlement des fournisseurs, des salaires.

Postérieurement à ce colloque, Orange Business Services a annoncé une date de fermeture définitive du réseau X25 au cours du mois de juin 2012, après en avoir informé le comité de suivi.

Pour la profession bancaire, les instances du CFONB ont validé une communication adhérents diffusée le 23 juin qui préconise une fin de migration à fin 2011, afin de confirmer l'objectif initial et de maintenir une forte mobilisation pour la migration ETEBAC.



RENCONTRE IEDOM - 06 JUIN 2011

Le CFONB est intervenu au cours d'une session de formation qui regroupe sur Paris les agents comptables des territoires d'Outre Mer tous les deux ans.

Dans une première partie, l'objectif de cette intervention était de détailler les missions du CFONB, son organisation et son fonctionnement afin de mieux appréhender les fortes spécificités françaises en termes d'interbancaire et de mettre en perspective nos actions au regard des enjeux nationaux et européens.

La deuxième partie a été l'occasion de présenter l'Europe des paiements en détaillant plusieurs thématiques liées au SEPA, notamment les nouveaux instruments de paiement virement et prélèvement.

RENCONTRE DGME - 30 JUIN 2011

Au cours de la rencontre du 30 juin 2011, la DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat) a présenté les évolutions intervenues depuis la présentation du RGS et du Référencement RGS du 21 mai 2010.

Le fait majeur a été la création de la DISIC (Direction Interministérielle des Systèmes d'Information et de Communication), créée par décret le 21 février 2011. Cette direction est chargée d'organiser toutes les opérations de mutualisation des systèmes d'information entre les différentes administrations de l'Etat. Il s'agit d'une véritable DSI interministérielle, qui a pour missions d'organiser la mutualisation interministérielle des systèmes d'information et de définir une stratégie globale pour développer les systèmes d'information et de communication des administrations de l'Etat.

En outre, l'objectif est de permettre aux administrations de l'Etat d'anticiper les évolutions des technologies, du marché, des besoins, et de gagner en efficacité avec une préoccupation au cœur du dispositif global : la simplification des relations entre usagers et administrations.

Pour illustrer la différence entre le DISIC et la DGME, on pourrait dire que le rôle de la DISIC est orienté « informatique » et celui de la DGME orienté « usagers ». La DGME est par exemple promoteur de services en ligne pour l'interface « usager-services de l'Etat » et c'est dans ce rôle que la DGME a contribué aux travaux du RGS (1.0) avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Ces deux directions sont complémentaires, et la création de la DISIC devrait favoriser la mise en œuvre et la diffusion des travaux de la DGME.

La version 1 du cahier des charges¹ relatif au référencement des produits de sécurité et des offres de prestataires de services de confiance est annexée à l'arrêté du 18 janvier 2012.

¹ : Ce cahier des charges est accessible sur le site www.reference.modernisation.gouv.fr

A propos de la certification électronique, la politique d'acceptation commune est basée sur le RGS, mais un manque de clarté perdure avec la PRIS. Il sera intéressant d'avoir connaissance du planning de migration des applications de l'administration qui sont en PRIS et qui migreront vers le RGS, mais ces informations seront communiquées ultérieurement.

A propos de la DGFIP, la DGME précise qu'il n'y a pas de clause dérogatoire pour utiliser la PRIS. De plus, et à juste titre, la DGFIP et d'autres se posent des questions et réfléchissent aux orientations en termes de certificats en fonction des cas d'usage et du niveau de sécurité adapté. Les administrations sont invitées à mener une analyse de leur risque et donc de leur besoin de sécurité. Pour les services de déclaration (où j'habite, situation familiale, etc.), le niveau de risque est faible : le login / mot de passe semble adapté. Pour les services qui se débloquent par un paiement, le niveau exigé doit être plus contraignant et le certificat électronique est plus adapté que le mot de passe.

A propos du coffre-fort numérique, il a été rappelé que l'armoire numérique sécurisée des entreprises faisait partie des 80 mesures présentées lors des Assises de la Simplification du 21 avril 2011. Dans la relation administration-entreprise, les différentes déclarations font que certaines informations sont transmises à l'Etat plusieurs fois par an. L'idée est de disposer d'un entrepôt de données dans lequel les différentes administrations viendraient puiser les informations dont elles ont besoin. Le rôle de la DGME sur ce sujet est de promouvoir ce dispositif au travers du « compte pro » et de travailler sur la fluidité de la communication entre plusieurs coffres-forts numériques. En réponse, le CFONB a indiqué qu'un groupe de travail réfléchit sur la meilleure façon de normaliser le coffre fort (il s'agit d'un groupe de travail miroir d'AFNOR), normalisation d'un composant, pour dégager une architecture et proposer une offre de service. Les travaux portent sur la normalisation de bas niveau car il est important de commencer par cette étape dans la perspective d'une harmonisation future. Avoir connaissance des orientations de la DGME est nécessaire car la fluidité future des échanges exigera un socle commun normalisé.

Rencontre avec l'AMAF le 14/10/2011 à Monaco

Afin de renforcer les liens avec le CFONB, l'AMAF a convié Xavier MENDIBOURE, Chargé de mission au CFONB, en Principauté, le 14 octobre 2011.

A cette occasion, il a pu assister à une réunion plénière du groupe de travail sur les moyens de paiements, présidée par M. X. O'JEANSON.



Au 1^{er} Rang

Mme S. VATRICAN- Co-Président du Comité National & Adjointe au Directeur du Budget et du Trésor - M. X. MENDIBOURE – Chargé de Mission au CFONB – Paris - Mme J. TROUCHE - Nouveau Responsable du Groupe de travail AMAF - M. X. O'JEANSON – Vice – Président AMAF – Co-Président du Comité National

Au 2^{ème} rang

M. J. DASTAKIAN – Secrétaire Général – AMAF - M. X. GANCEL – Ex Responsable du Groupe de travail AMAF - M^o G. MANCEAU – Avocat à la Cour - Conseil AMAF

Rencontre avec l'AMAF le 12/12/2011 à Paris

Une rencontre a été organisée lors de la venue de Mme Trouche et de Mme Vatrican à Paris.

L'ensemble des pôles du CFONB se sont mobilisés pour présenter leur périmètre d'intervention. Après un tour d'horizon des sujets d'actualité liés au SEPA, chaque responsable de pôle a présenté les travaux conduits en 2011, repris dans le présent rapport ainsi que les perspectives 2012. Les échanges nourris ont montré toute l'importance de pallier l'éloignement géographique par des rencontres régulières.

P. 66 à 70

- SEPA

P. 71 à 72

- EBICS Co

SEPA (Single Euro Payments Area)

ORIGINE & MISSION DE L'EPC

La création de l'EPC (European Payments Council) a été décidée à la suite de l'atelier européen destiné à la mise en place du « SEPA » (Single Euro Payments Area) des 25 et 26 mars 2002. Sa mission principale est la construction stratégique des systèmes et moyens de paiement paneuropéens.

Organisation générale de l'EPC

- ▶ L'EPC est une association internationale sans but lucratif (AISBL), de droit belge.
- ▶ L'EPC est la seule entité décisionnaire en matière de stratégie métier dans le domaine des moyens de paiement européens.

Les instances de l'EPC (voir annexe 3) sont :

- **Le Comité Plénier**, organe de décision de l'EPC, se réunit chaque trimestre.
- **Le Comité de Coordination**, instance de pilotage des travaux ;
- **Le NGC, « Nominating and Governance Committee »**, a en charge l'élaboration de la charte de l'EPC et de son règlement intérieur. Il veille également à la nomination des membres des différentes instances de l'EPC.
- **Le SMC**, « Scheme Management Committee », a en charge l'administration et la conformité des adhésions des prestataires de services de paiement aux «schemes » SEPA.
- **Le PMF**, « Programme Management Forum » Comité de déploiement, assure le suivi par l'EPC de la mise en œuvre de SEPA dans les différentes communautés nationales.
- **Les stakeholders Group (Card stakeholders group et customer stakeholders forum pour le SCT et le SDD)** entretiennent le dialogue avec les acteurs non bancaires (entreprises, administrations, consommateurs,...).

Les Groupes Support

Il existe 3 groupes supports transversaux :

- **Le SSG**, « Standard Support Group » traite les sujets de normalisation internationale ;
- **Le LSG**, « Legal Support Group » a pour mission d'élaborer la position juridique de l'EPC. Il examine des sujets tels que les parties juridiques des rulebooks, la Directive sur les Services de Paiement, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, l'adhésion de nouveaux pays ou territoires à SEPA. Le groupe est également en charge de vérifier la validité juridique des recommandations proposées par les autres groupes de l'EPC ;
- **L'ISSG**, « l'Information Security Support Group » répond aux sollicitations des groupes de travail sur les aspects sécurité.

Réalisations des Groupes de Travail EPC en 2011

L'EPC comprend des groupes de travail destinés à traiter des différents chantiers portant sur les instruments de paiement. Ils sont structurés en task-forces, sous-groupes et "blocs de travail". Ces groupes ne sont pas décisionnels. Ce sont des structures d'études et de concertation qui émettent des propositions qui doivent être validées par le Comité Plénier de l'EPC.

Les groupes de travail existants à fin décembre 2011 sont les suivants :

- **SPS** - Le « SEPA Payment Scheme Working Group », est en charge des « schemes » de virement SEPA (SCT), prélèvement SEPA (SDD Core), prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B) ainsi que des fonctionnalités complémentaires telles que le mandat électronique de prélèvement ou canaux électroniques de paiement (e-channel).

Chaque année, il lance une consultation publique sur les évolutions demandées aux « schemes » existants. L'analyse des réponses a abouti en novembre 2011 à la publication de nouvelles versions des Rulebooks qui seront mises en œuvre en novembre 2012 :

- ▶ La version 6.0 du recueil de règles (« Rulebook SCT »);
 - ▶ La version 6.0 du recueil de règles (« Rulebook SDD »);
 - ▶ Le recueil de règles (rulebooks) SDD B2B version 4.0 intègre les modifications apportées au Rulebook SDD.
- **CARDS** - Le « Cards Working Group » a poursuivi ses travaux sur la standardisation et publiera en janvier 2012 la version 6.0 du « Cards standardisation Volume ».
 - **M-Channel** - Le « M-Channel Working Group » est en charge de la définition des besoins, règles et normes nécessaires pour la réception ou l'émission de paiements par téléphone mobile ;
 - **CASH** - La mission du groupe est de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'espace unique des paiements en matière de monnaie fiduciaire.

PARTICIPATION DU CFONB AUX TRAVAUX DE MISE EN PLACE DE SEPA

Participation du CFONB aux travaux de l'EPC

Des groupes miroirs ont été mis en place afin de préparer des propositions de positions communes, pour validation par les instances de Place. Ces positions sont ensuite défendues par les représentants français à l'EPC, au titre de la communauté bancaire française. Les groupes miroirs sont logés au sein des structures du CFONB, à l'exception du groupe miroir « Legal » rattaché au groupe Juridique moyens et systèmes de paiements de la FBF.

Pour les Pléniers et Comités de Coordination EPC, la concertation s'effectue lors de réunions préparatoires ad-hoc, à l'initiative de la FBF.

Dans chaque pays un NASO (National Adherence Support Organisation) est chargé d'assister les banques, de collecter les demandes d'adhésion et d'assurer la liaison avec l'EPC. Le CFONB et la FBF assurent les fonctions de NASO en France.

Participation au Comité national SEPA

Dans le cadre des travaux semestriels du Comité national SEPA créé en avril 2006, co-présidé par la Banque de France et la Fédération Bancaire Française, le CFONB prépare la position technique des

des banques françaises et apporte des éléments aux dossiers traités par les groupes de travail nationaux suivants :

- Le groupe « **Gamme des moyens de paiement** » a étudié le passage de la gamme d'instruments nationaux actuels vers les instruments SEPA. En 2011, il a traité du mandat électronique et du remplacement du TIP et du téléversement vers des solutions alternatives.
- Le groupe « **Gestion de la période transitoire** » suit la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA en termes quantitatifs et qualitatifs. Il élabore le tableau de bord du Comité National. Il permet aux différentes communautés d'échanger sur leur avancement et leurs contraintes.

Il est rappelé que ces deux groupes ont une configuration large, y sont représentés : des banques, des corporates, des administrations, des représentants du commerce....

Le CFONB, qui anime ce second groupe, publie et actualise un corpus documentaire relatif aux différents aspects techniques de la migration.

- Le groupe « **Communication** » coordonne les actions de communication du Comité national.
- Le groupe « **Support juridique** » traite des sujets à la demande des groupes de travail.

Communication avec les différents acteurs (administrations, entreprises, SSII, ..) :

Le CFONB répond aux nombreuses questions posées sur SEPA et publie sur son site Internet (www.cfonb.org) des documentations gratuites destinées aux SSII ou aux développeurs des clients.

CHANTIERS & PERSPECTIVES 2012

En 2012, le CFONB poursuivra sa contribution à la mise en place de SEPA en France en :

- Participant aux groupes miroirs ;
- Assurant le suivi quantitatif et qualitatif de la montée en charge du virement et du prélèvement SEPA ;
- Réalisant la documentation nécessaire aux banques et aux clients concernant les instruments SEPA et la migration des instruments nationaux actuels. Cette documentation évoluera en cohérence avec les recueils de règles EPC ;
- Informant les banques et les différents acteurs sur les aspects techniques de l'évolution des standards actuels ;
- Poursuivant les travaux liés à la migration vers le virement SEPA et le prélèvement SEPA ;
- Poursuivant les travaux sur les paiements par canaux électroniques ou par téléphone mobile ;
- Poursuivant l'étude des options du prélèvement SEPA (mandat électronique, ...) et de la migration du TIP et du téléversement.

ACVS (Annulation Comptable de Virements SEPA) / SCTR (SEPA Crédit Transfert Reversal)

Lors des échanges de virements en format national, les établissements bancaires peuvent avoir recours à une opération d'annulation comptable de virements émis en utilisant des opérations AOCT¹ dans un cadre et des règles très précises.

Dans le cadre du SEPA, il n'existe pas de fonctionnalité d'annulation comptable de virement au niveau des Rulebook de l'EPC.

Le CFONB a décidé en 2011 d'étudier un outil d'Annulation Comptable de Virement SEPA, dénommé ACVS. Cet outil prend la forme d'un corps de règles constituant un AOS² du schéma SCT. Les travaux engagés au 3^{ème} trimestre 2011 ont été finalisés en février 2012.

Propriétaire de cet AOS, le CFONB s'engage à assurer la gestion des modalités d'adhésion pour l'ensemble des établissements européens souscrivant à l'option (potentiellement plus de 4500) et garantit l'évolution du corpus documentaire.

Les CSM³ auront la possibilité de proposer ce service supplémentaire et leurs participants y souscriront à leur convenance.

Les règles générales d'utilisation de l'ACVS ont été documentées : modalités pratiques de fonctionnement, rôle et obligations des acteurs intervenant dans le cycle d'échange, liste exhaustive des cas d'utilisation et format des messages requis sur le plan technique.

L'usage de l'outil ACVS est strictement interbancaire.

Les règles principales sont les suivantes :

- L'ACVS est émise uniquement suite à une erreur commise par une banque.
- L'ACVS est émise par et sous la responsabilité de cette banque qui peut être, selon l'origine de l'erreur, la Banque donneur d'ordre ou son intermédiaire (participant direct) vis-à-vis du CSM.
- La banque du client dont le compte est débité de l'ACVS recueille l'accord de son client sur la procédure, soit de façon globale, soit au cas par cas. Les modalités de cet accord relèvent de la relation commerciale entre la banque et son client.
- L'utilisation de l'annulation comptable de virement SEPA pour annuler une erreur commise par le client donneur d'ordre est prohibée. Dans ce cas, il revient au client de procéder à une demande de retour de fonds de virement SEPA (SCT Recall).
- L'annulation comptable de virement SEPA s'applique à un lot d'opérations déjà émises.
- Une opération de rejet d'ACVS complète le dispositif.

¹ Annulation d'Opération Compensée à Tort

² Additional Optional Service

³ Clearing and Settlement Mechanisms

LE SEPA : DES PAIEMENTS EUROPEENS

(Extrait article revue Enjeux AFNOR)

« Le SEPA s'inscrit dans le prolongement du passage aux pièces et billets en euros et a pour objet la création d'une gamme unique de moyens de paiement scripturaux en euros, commune à l'ensemble des pays européens », indique Xavier Mendiboure, chargé de mission au CFONB. L'objectif est que les consommateurs, les entreprises, les commerçants et les administrations puissent effectuer des paiements dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, aussi facilement que dans leur pays.

Afin d'assurer des moyens de paiement SEPA uniformes aux 32 pays de l'espace SEPA, l'EPC (European payments council) a choisi les messages ISO 20022. Cette décision s'applique aussi bien aux messages clients-banques qu'aux messages entre banques et tant aux paiements eux-mêmes qu'aux opérations qui leur sont connexes, comme les rejets, les retours etc.

Eric Véronneau, groupe BPCE, représentant la communauté française au Standard support group de l'EPC notamment, précise que « les messages ISO 20022 étant très génériques du fait qu'ils ont vocation à pouvoir être utilisés dans tous les pays, le travail de l'EPC a consisté à en préciser les règles d'utilisation afin de les adapter aux paiements européens. De plus, l'EPC s'est montré également force de proposition pour l'ajout de nouveaux types de messages lorsque ceci est nécessaire, comme ce fut le cas avec la série de messages propres aux mandats de prélèvement SEPA. Enfin, à l'intérieur même des messages, l'EPC s'est attaché à échanger des informations normalisées, reprenant pour les coordonnées bancaires le BIC et l'IBAN, ou proposant l'utilisation de la norme ISO 11649, référence créancier structurée, pour faciliter aux entreprises la réconciliation des paiements reçus ».

Rappel : A l'origine de la fondation d'EBICS co, il y a le souhait de la communauté bancaire française de promouvoir une nouvelle solution d'échanges client-banque en remplacement de la solution ETEBAC.

Pour répondre à ce besoin, le CFONB a choisi une solution commune avec quatre associations représentatives des banques allemandes ; l'objectif étant de proposer une solution qui puisse s'adapter facilement aux architectures informatiques des entreprises, qui repose sur un protocole standard de communication tout en étant sécurisée.

Les travaux menés en 2011 sont de deux natures :

► **En termes de structure**

Une société commune franco-allemande a été créée le 17 juin 2010 entre le CFONB et 4 associations¹ allemandes.

Après 18 mois d'existence, la société prépare le changement de présidence, puisque statutairement il est prévu que la présidence soit assurée alternativement par les représentants français et allemand : en 2012 la présidence devient française. La communauté française a demandé à Narinda You de porter sa candidature ; depuis le 1/01/2012 Narinda You est chairwoman d'EBIS Co.

Pour réussir dans sa stratégie de développement, le board d'Ebics travaille selon deux axes :

1. développer une politique de communication et de promotion du standard au niveau européen pour sensibiliser et attirer d'autres partenaires
2. adapter les structures de la société EBICS à l'accueil d'autres communautés afin de proposer plusieurs offres : devenir actionnaire ou devenir simple adhérent.

► **En termes de standards**

Un groupe de travail, l'EBICS Working group, a été créé en 2008 : il est composé d'experts allemands et français. Il a pour mission de faire évoluer deux documentations techniques : les spécifications du standard EBICS et son guide de mise en œuvre.

Point sur l'élaboration du standard : l'objectif est de produire des documents en commun et de s'orienter vers un maximum de convergence entre les usages spécifiques des deux pays.

- La première version commune des spécifications a été publiée en juillet 2011 avec la version 2.5 des spécifications et son guide de mise en œuvre.
- Les prochains travaux seront guidés par le traitement des trois principaux écarts qui demeurent à ce jour, à savoir l'utilisation des certificats d'AC de signatures personnelles (spécificité française), l'utilisation de la signature disjointe VEU (spécificité allemande), et la transmission des fichiers (Order type).

¹ Les 4 associations sont :

-BDB : Bundesverband Deutscher Banken

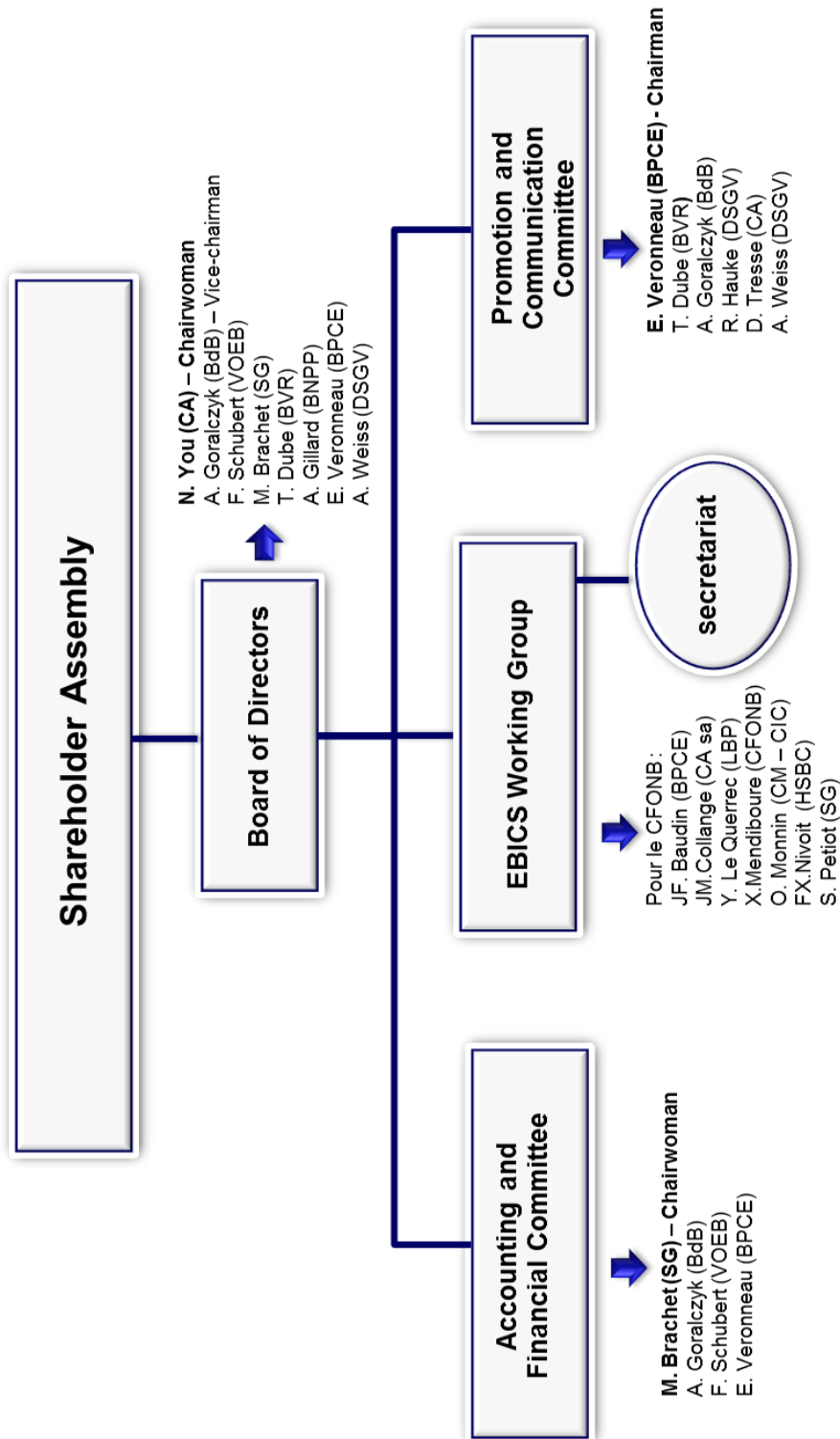
-BVR : Bundesverband der Volks – und Raiffeisenbanken

-DSGV : Deutscher Sparkassen – und Giroverband

-VÖB : Verband Öffentlicher Banken

DK : Deutsche Kreditwirtschaft (en sus des 4 associations ci-dessus, cette instance fédère également le Verband Deutscher Pfandbriefbanken qui n'est pas partie prenante à EBICS).

L'ORGANIGRAMME DE LA SCRL EBICS Co



P. 74 à 75

- LA NORMALISATION DANS LES SERVICES DE PAIEMENT

P. 76

- LA NORMALISATION EUROPÉENNE - CEN

P. 77

- LA COMMISSION DE NORMALISATION « CFONB – CN4 » VALEURS MOBILIERES

P. 78 à 81

- LA NORMALISATION INTERNATIONALE - ISO

LA NORMALISATION DANS LES SERVICES DE PAIEMENT (Extrait article revue Enjeux AFNOR)

La normalisation apparaît comme un outil majeur, que ce soit pour l'automatisation des transactions financières, la sécurité de l'échange des messages dans la relation client/banque ou pour les nouveaux modes de paiement en ligne ou même via un mobile...

La crise financière a mis en évidence la nécessité de renforcer la transparence des échanges de la sphère financière et les autorités s'appuient notamment sur la normalisation pour promouvoir l'usage international d'une codification permettant l'identification universelle des acteurs agissant sur les marchés

Tour d'horizon des projets en cours.

Normaliser les messages financiers

Les messages financiers entre banques et entre les banques et leurs clients se conforment à la norme Iso 20022. Cette norme définit une méthodologie de gestion des messages : « Elle est très importante car aujourd'hui il existe des dizaines de messages normalisés Iso 20022, dont ceux qui servent à effectuer des virements et prélèvements européens. Tous les développements actuels s'appuient sur l'Iso 20022 », indique Alain Gillard, Animateur du Pôle Coordination des Standards au CFONB.

La gouvernance des travaux de développement de messages est assurée par le Comité d'enregistrement (Registration management group : RMG), les groupes d'évaluation des normes (Standards evaluation groups : SEG) dédiés par domaine d'activité : paiements, titres, trésorerie, trade..., enfin par une autorité d'enregistrement (Registration authority : RA).

Les experts du CFONB, Comité français d'organisation et de normalisation bancaires, et du GUF, Groupement des utilisateurs de SWIFT en France, participent à la définition des nouveaux messages et à l'évolution de leurs formats; le CFONB publie les guides d'utilisation en France de ces standards.

Montée en puissance des paiements par mobile

Payer ses courses au supermarché avec son téléphone mobile : une pratique bientôt généralisée ! C'est une des évolutions envisagées. Des travaux sont en cours pour l'élaboration d'une norme sur les services financiers mobiles (Iso 12812 –Services Financiers Mobiles -). « Les enjeux sont importants pour les banques car le paiement par mobile passera, soit par un tiers opérateur, soit par interconnexion avec un service bancaire via un mobile », précise Jean-François Legendre, responsable développement pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) à Afnor. Le « M-commerce » (qui passe par les mobiles) a déjà été expérimenté chez certains commerçants. Il s'agit de présenter un téléphone mobile et d'entrer un code PIN, comme avec une carte à puce classique, pour payer son achat. Ce nouveau mode de paiement se développe plus vite dans les pays en développement que dans les pays développés. « Les citoyens des pays en développement n'ont pas forcément d'interlocuteur bancaire, ce qui facilite le déploiement du paiement par mobile, support plus répandu. En revanche, dans les pays développés, l'usage de la carte à puce est bien ancré et revenir à un autre système reviendrait à perdre l'investissement dans cette technologie » explique Clément Chevauché, chef de projet Afnor. Ce type de paiement pourrait venir en complément de la carte bancaire. Par exemple, « La RATP a déjà imaginé l'installation du Pass Navigo sur le mobile », déclare Clément Chevauché.

Une authentification forte pour les services en ligne

« Dans le cadre du commerce électronique, il n'y a pas de réelle authentification », constate Jean-François Legendre. « La solution serait de passer par la signature électronique pour une identification forte sur internet ou les services en ligne. Cela faciliterait les services pour l'Administration, mais aussi pour les entités commerciales, telles que les banques », ajoute-t-il. Une norme est en cours d'élaboration sur ce sujet. Le problème pour Clément Chevauché est que : « l'identité n'est pas définie de la même manière dans chaque pays. Au Royaume-Uni, par



exemple, il n'y a pas de carte d'identité... » Alors, comment peut-on gérer les données personnelles pour répondre à l'ensemble des règles et des lois utilisées dans les pays ? C'est une question qui préoccupe actuellement les banques. Une norme sectorielle a été définie au niveau international : l'iso 22307. Elle suggère que dès la mise en place de nouveaux services, la gestion des données personnelles soit prise en compte.

Traiter les paiements en toute sécurité

Pour souligner l'importance des codifications dans les services financiers, Karla McKenna, présidente de l'iso/TC 68 traitant de la normalisation des services financiers, illustre le propos par l'exemple du paiement par carte ; elle précise « *qu'une seule banque, émetteur de cartes, est potentiellement en relation avec 20 000 autres banques qui ont émis 1,59 milliard de cartes, acceptées dans 170 pays* ».

La pression est donc forte pour les établissements financiers. Ils doivent traiter efficacement les paiements tout en maintenant des niveaux de sécurité élevés.

Au sein de l'iso/TC 68, les travaux du sous-comité Sécurité des services financiers (SC2), sont axés sur la protection normalisée des transactions de services financiers. Les sujets de réflexion concernent la confidentialité des données, la protection contre les attaques en déni de services, la banque par téléphone, le paiement à distance... « *Les groupes de travail se penchent actuellement sur les certificats et la signature électronique, la cryptographie, la sécurité de la carte et plus particulièrement sur la sécurité du code PIN ; par ailleurs le SC2 travaille en coordination avec le ISO-IEC/JTC1/SC27 (Techniques de sécurité des technologies de l'information) sur l'élaboration des normes intersectorielles de sécurité et suit, pour ce qui concerne les services financiers, le projet de norme Iso 27015 sur la gestion de la sécurité informatique appliquée au domaine bancaire* », indique Jean-Louis Barbut, président de la commission de normalisation miroir SC 2.

Pour automatiser le traitement des paiements, les banques utilisent depuis près de vingt ans des normes permettant l'identification des parties : le Code BIC (iso 9362) pour l'identification des établissements, financiers ou non, ou encore le code IBAN (iso 13616), numéro de compte bancaire international.

Dans le même temps, ces identifiants permettent aux banques de mesurer le risque de contrepartie et de faire les contrôles appropriés concernant la lutte anti blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme.

Un LEI « Legal Entity Identifier » universel :

Dans un domaine parallèle à celui des paiements, celui des marchés financiers, s'est fait sentir le besoin d'identifier les différentes parties.

Le bureau de recherche financière du département du Trésor américain (OFR) a proposé la mise en place d'une norme pour l'identification de toute entité juridique permettant ainsi d'identifier les liens pouvant exister entre les acteurs de marché. Cette norme présente également un intérêt pour l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF). « Elle permettrait de prévenir le risque systémique », explique Paul Janssens qui dirige l'initiative relative au LEI au sein de SWIFT.

Il n'existe en effet aucun système universel pour l'identification des personnes morales traitant sur les marchés financiers et la gestion d'identifiants multiples se révèle être compliquée ou onéreuse. Maria De Sousa, chargée de mission normalisation au CFONB, confirme que des initiatives sont en cours pour répondre à la demande des régulateurs, dont celle de l'ISO. Le comité technique TC 68 - Services financiers de l'ISO propose une nouvelle norme ISO 17442 "Legal Entity Identifier".

LA NORMALISATION EUROPEENNE

CEN (Comité Européen de Normalisation)

CEN/TC 224 – IDENTIFICATION PERSONNELLE, SIGNATURE ELECTRONIQUE, CARTES ET LEURS SYSTEMES ET FONCTIONNEMENTS ASSOCIES

Président : Dominique LESCIBAA (Groupement Cartes Bancaires)

Commission miroir française - CN CDE - présidée par Dominique LESCIBAA (Groupement Cartes Bancaires)

Le CEN/TC 224 est le comité intersectoriel du CEN (Comité Européen de Normalisation) en charge de la carte, de l'identification des personnes et de la signature électronique. Il définit des normes et spécifications techniques pour différents secteurs d'activité (banque, transport, santé, télécom et administration) ou pour des applications intersectorielles comme l'interface et l'accessibilité des systèmes carte ou la signature électronique. L'année 2011 a été marquée par le lancement de trois nouvelles activités ayant enrichi le programme de travail du comité.

- Le CEN/TC 224 a débuté les travaux concernant la signature électronique en rapport avec le mandat de la Commission européenne sur ce sujet. Ce mandat a pour objectif de redéfinir un cadre simplifié des standards relatifs à la signature électronique, afin de faciliter l'utilisation et la reconnaissance en Europe de cette dernière. Les travaux du CEN/TC 224 visent à fournir de nouvelles normes définissant les exigences des modules cryptographiques utilisés par les prestataires de services de certification et des dispositifs sécurisés de création de signature, ou SSCD. Ces nouvelles versions, une fois disponibles, permettront une mise à jour de la décision 2003/511/EC de la Commission européenne venant en appui à la Directive de 1999. Un nouveau sujet a également été initié sur les serveurs utilisés pour générer des signatures électroniques. Au delà des missions effectuées dans le cadre du mandat, le CEN/TC 224 a poursuivi ses travaux sur l'interface applicative supportée par une carte lorsqu'elle est utilisée comme SSCD, sur les profils de protection servant à l'évaluation sécuritaire selon les critères communs pour les applications de création et de vérification et pour les dispositifs d'authentification en ligne des porteurs ou de l'origine des données envoyées.
- Le groupe chargé de l'interface utilisateur et de l'accessibilité des systèmes carte a été réactivé afin de réviser la norme EN1332-4 codifiant les besoins des utilisateurs dans la carte. Cette norme permet la personnalisation de l'interface terminal (taille de police, couleurs, durée d'affichage minimale) en fonction des besoins de l'utilisateur inscrits dans la carte.
- Le nouveau groupe de travail sur la biométrie, mis en place avec le support de la Commission européenne, a débuté ses travaux en 2011. Il ne traitera que des besoins spécifiquement européens non définis au niveau international, et son objectif principal est actuellement de spécifier, d'une part, la capture des dix empreintes digitales à plat, et d'autre part les équipements de passage automatique aux frontières.

Le CEN/TC 224 a poursuivi ses travaux concernant la Carte Européenne du Citoyen (CEN/TS 15480) qui spécifie une plateforme technique pour ce produit destiné à remplir les fonctions de :

- ▶ Pièce d'identité au plan national ;
- ▶ Passeport européen dans l'espace « Schengen » ;
- ▶ Authentification des citoyens lors de leurs démarches en ligne avec l'Administration et exécution des actions de signature électronique.

Des travaux complémentaires se sont poursuivis afin de définir une couche d'interopérabilité avec les cartes d'identité déjà émises mais aussi d'unifier les pratiques en termes de procédures administratives d'enregistrement et d'émission. Des profils types sont également en cours de définition pour les différents usages qui peuvent être faits de cette carte, en veillant particulièrement à la prise en compte des principes relatifs au respect de la vie privée et à l'accessibilité des services au plus grand nombre.

La communauté bancaire française suit cette initiative depuis le début, certains recoupements avec des activités bancaires n'étant pas à exclure.

LA COMMISSION DE NORMALISATION

« CFONB - CN4 » VALEURS MOBILIERES

Président : Jean-Pierre Pasquier (BNP Paribas Securities Services)

Cette commission de normalisation élabore des projets de norme française et participe aux travaux de normalisation internationale dans le domaine des valeurs mobilières.

La CN4 a mené deux types de travaux en 2011 :

■ **Elaboration des normes**

- ▶ NF K12-164 - Documents bancaires - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration

Les travaux de révision de la norme ont été provisoirement suspendus afin d'approfondir l'analyse technique quant à l'adaptation des nouvelles normes aux systèmes de lecture optique développés par les agents d'émetteurs en charge de la centralisation des assemblées. Afin de ne pas mettre en risque l'organisation des assemblées des sociétés par actions de la campagne 2012, il a été vivement souhaité, par les différents acteurs, de maintenir les pistes de lecture optique en 2012 telles qu'elles existent aujourd'hui.

Compte tenu de ces éléments, il a été proposé soit de laisser la norme en l'état soit d'y intégrer le formulaire de vote par correspondance 2012 pour les sociétés de droit français et les sociétés de droit européen tel que diffusé par le CFONB à ses adhérents.

- ▶ NF ISO 10962 – Classification des instruments financiers (stade FDIS)
(Vote favorable en février 2011)
- ▶ ISO 10383 - Codes pour échanges et identification de marché (stade DIS)
(Approbation avec commentaires en mai 2011)
- ▶ ISO 16372-1 – Identifiant de l'émetteur et du garant (NWIP + CD)
(Approbation avril 2011)

■ **Examen systématique des normes**

- ▶ NF K12-040 (2001) - Identifiant nominatif
(Confirmation - octobre 2011)
- ▶ ISO 8109 (1990) - Banque et services financiers liés aux opérations bancaires. Valeurs mobilières. Format des eurobonds
(Abstention - décembre 2011)
- ▶ ISO 9144 (1991) - Valeurs mobilières. Ligne de lecture optique. Position et structure.
(Abstention - décembre 2011)

LA NORMALISATION INTERNATIONALE

ISO (International Organization for Standardization)

ISO TC 68/SC 2 – SERVICES FINANCIERS - SECURITE

Commission miroir française - CN2 - présidée par Jean-Louis BARBUT (Groupe Crédit Agricole)

L'activité du TC 68/SC 2 en 2011 a été répartie dans 4 groupes de travail :

- ▶ Gestion des infrastructures à clés publiques pour les services financiers (WG 8) ;
- ▶ Algorithmes de chiffrement utilisés dans les applications bancaires (WG 11) ;
- ▶ Sécurité de la banque de détail (WG 13) ;
- ▶ Pratiques dans le domaine de la sécurité de l'information (WG 15).

Le WG 11 suit les avancées en matière cryptographique réalisées par l'ISO/IEC JTC 1/SC 27 afin de pouvoir proposer au moment opportun la révision du rapport technique sur les algorithmes (TR 14 742)

Par ailleurs, au sein du WG 11 les travaux sur une norme concernant les procédures de chiffrement de messages (ISO 10894) démarrés en 2011 ont été arrêtés après un premier vote largement négatif.

Au sein du WG 13, les travaux en cours portent sur la révision périodique des normes ISO 9564-1, 9564-2, 9564-4, 13 491, 13 492 et 11568-2.

De plus, la révision de la norme ISO 16609 « Exigences pour authentification des messages utilisant des techniques symétriques » est parvenue au stade final (publication prévue courant 2012).

Le WG 15, est en charge de la coordination avec l'ISO/IEC JTC 1/SC 27 dont le suivi du projet de norme ISO 27015 (déclinaison pour le secteur financier de la série de normes ISO 27000 sur la sécurité de l'information). Le JTC 1/SC 27 a récemment décidé de transformer ce projet de norme en simple rapport technique.

ISO TC 68/SC 4 – VALEURS MOBILIERES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS CONCERNES

Commission miroir française - CN4 - présidée par Jean-Pierre Pasquier (Groupe BNP Paribas)

■ SC4/WG1 – NUMEROTATION

Animateur : Jim NORTHEY – Lasalle Technology Group - USA

Représentant pour la France : Pierre-Henri Malafosse (Groupe Société Générale)

En novembre 2011, l'animateur du groupe de travail, Jim NORTHEY, a été remplacé par Bill NICHOLS. Suite à la mise en place du Registration Authority Agreement entre ISO et ANNA, le groupe de travail a tenu plusieurs conférences téléphoniques en fin d'année dans le but de finaliser dès que possible la mise à jour de la norme ISO 6166 (Code ISIN).

■ **SC4/WG8 – IDENTIFICATION DES EMETTEURS DE TITRES**

Animateur : Uwe MEYER - VM Daten - Allemagne

Représentante pour la France : Sylvie Vernet-Gruot (Groupe Crédit Agricole)

Conformément à la résolution de l'ISO TC 68/SC 4 de mai 2010, le groupe de travail a préparé un nouveau sujet d'étude ISO/CD 16372 – Issuer Garant Identifier (IGI) qui a été soumis au vote en janvier 2011. La poursuite des travaux du groupe de travail devra être mise en regard des travaux concernant l'identifiant d'entité juridique (LEI).

■ **SC4/WG12 – CODES POUR ECHANGES ET IDENTIFICATION DE MARCHÉ**

Animateur : Alexandre Kech - SWIFT - Belgique

Représentante pour la France : Sylvie Vernet-Gruot (CACEIS)

Un nouveau sujet d'études ISO/DIS 10383 - Codes pour échanges et identification de marché – a été soumis à vote début février 2011. Les codes sont destinés à préciser, en complément du code valeur, le marché sur lequel les titres de cette valeur sont négociés.

ISO TC 68/SC 7 - OPERATIONS BANCAIRES DE BASE

Président : Patrice HERTZOG (Crédit Mutuel – CIC)

Commission miroir française - CN7 présidée par Alain GILLARD (BNP Paribas)

L'ISO TC 68/SC 7 a conduit en 2011 sa mission de gestion des normes du domaine financier ne relevant pas des autres Comités.

■ **Activité des groupes de travail**

▶ **SC 7/WG 2 – REVISION DE LA NORME ISO 1004 - RECONNAISSANCE DES CARACTERES A ENCRE MAGNETIQUE**

Le groupe est chargé de la révision de la partie non CMC7 de la norme demandée en raison du Check 21 Act aux USA. Pour éviter les impacts, la norme a été séparée en deux parties : ISO 1004-1 pour E13B (utilisée aux USA) et ISO 1004-2 pour CMC7 (utilisée en France).

▶ **SC 7/WG 9 – CARTES ET SERVICES FINANCIERS ASSOCIES**

L'objectif de ces travaux est de porter les éléments nécessaires de la norme ISO 8583 (messages initiés par cartes de transaction financière - Spécifications d'échange de messages) dans le standard ISO 20022 (dictionnaire de données et messages). Le groupe travaille sur les données échangées entre l'acquéreur et l'émetteur.

Afin de gérer la maintenance de ces données et d'instruire les demandes de codes de catégories marchandes (ISO 18245), il a été décidé de créer un groupe technique permanent **SC 7/TG 1 Card standards**. Il sera activé en 2012, après la fin des travaux du SC 7/WG 9.

▶ **SC 7/WG 10 – SERVICES BANCAIRES MOBILES**

Ce groupe travaille sur le projet de norme ISO 12812 (Services financiers mobiles) qui comprendra plusieurs parties. L'objectif est le développement de standards pour les services financiers sur mobile, en s'appuyant sur les travaux effectués aux USA, dans les pays en voie de développement et en Europe (notamment ceux de l'EPC).

▶ **SC 7/WG 11 – CODE D'IDENTIFICATION D'ENTREPRISE**

Une révision de la norme ISO 9362 (BIC) a été proposée par SWIFT pour rendre la codification plus stable et indépendante et pour faciliter le lien avec l'identifiant d'entité juridique (LEI), future norme ISO 17442. Le groupe est chargé d'étudier cette proposition.

■ **Standard en cours de révision**

- ▶ **ISO 4217** Codes pour la représentation des monnaies et types de fonds.

■ Autres travaux menés par le TC 68/SC 7

▶ IDENTIFIERS STUDY GROUP

L'ISO TC 68/SC 7 participe au côté de l'ISO TC 68/SC 4 au groupe créé au niveau du TC 68 pour adresser le problème des identifiants.

▶ PRIVACY STEERING COMMITTEE

L'ISO TC 68/SC 7 a établi une liaison avec ce comité de l'ISO afin de s'assurer que les intérêts de la communauté bancaire soient bien pris en compte.

ISO/IEC/JTC 1/SC 17/WG 4 – CARTE AVEC CIRCUIT INTEGRE AVEC CONTACTS

Animateur : Jean-Yves DUVEAU (Groupement Cartes Bancaires)

WG4 est le groupe de travail responsable de la création et de la maintenance des normes utilisées par les applications qui utilisent des services et contenues dans des cartes avec circuit intégré. Depuis l'origine, le groupe a travaillé essentiellement sur l'architecture d'une carte ainsi que sur l'interface carte/terminal (séries ISO 7816 et ISO 10373). En 2004, le groupe a élargi son périmètre de travail en créant de nouvelles normes qui facilitent l'interface avec l'utilisateur (ISO 12905) et des systèmes distants à travers un 'middleware' (série ISO 24727).

Les travaux de l'année 2011 ont porté sur les normes suivantes : **7816-1, 7816-4, 10373-3, 10373-8, 12905, 24727-2, 24727-3, 24727-4.**

■ Série 7816

La série des normes 7816 contient l'ensemble des concepts permettant d'assurer l'interopérabilité entre une carte supportant un chip et un terminal.

- ▶ La norme **7816-1** : Traite des caractéristiques physiques des cartes de type ID-1 supportant un circuit intégré avec contact. Une nouvelle version de la norme a été publiée le 31 janvier 2011.
- ▶ La norme **7816-4** : Traite de l'organisation des données, de la sécurité et des commandes utilisées dans les dialogues carte/terminal. Une nouvelle version de la norme est en cours d'élaboration visant à fournir de nouveaux outils permettant la manipulation d'objets de données. Un vote DIS est en cours.

■ Série 24727

La série des normes 24727 définit des interfaces permettant à une application cliente d'utiliser des services proposés par des applications carte en faisant abstraction des caractéristiques techniques de ces cartes.

- ▶ **Corrigendum à 24727-2** : le corrigendum a été publié le 11 mai 2011.
- ▶ **Amendement à 24727-2** : utilisation d'une base d'information permettant de décrire les caractéristiques d'une carte suivant les modèles 7816-15 ou XML. Un vote DIS est en préparation.
- ▶ **Amendement à 24727-3** : représentation de l'interface applicatif (API) en XML. Un vote DIS est en préparation.
- ▶ **Amendement à 24727-4** : représentation des interfaces applicatifs (API) de cette partie en ASN.1. Un vote DIS est en préparation.
- ▶ **24727-5** : description des tests permettant de s'assurer que des implémentations sont conformes aux exigences de la norme. La norme a été publiée le 14 mars 2011.

■ Série 10373

La série des normes 10373 traite des méthodes de tests pour vérifier que les caractéristiques des cartes et des terminaux répondant aux normes 7816 sont conformes à ces exigences.

- ▶ **10373-8** : décrit les méthodes de tests pour les caractéristiques définies dans la norme 7816-12. Une nouvelle version de la norme a été publiée le 11 mars 2011.

■ Norme 12905

- ▶ **12905** : décrit des éléments de données qui permettent de spécifier les préférences d'un utilisateur d'une carte en interaction avec un terminal. La norme a été publiée le 1^{er} juillet 2011.

■ Divers : Electronic Display

- ▶ WG4 travaille également sur un projet de norme visant à standardiser la partie logique de l'interface entre une carte à micro-circuit et un dispositif d'affichage. D'autres dispositifs d'I/O devraient être pris en compte dans un second temps (par exemple le clavier).

Les travaux de l'année 2012 vont à nouveau se concentrer sur la révision de la norme 7816-4 et les amendements à la série 24727.

P. 83 à 97

- **LISTE DES MEMBRES DES COMITÉS DE PÔLE ET DES GROUPES DE TRAVAIL**

P. 98 à 99

- **TRAITEMENT DES DEMANDES D'ASSISTANCE**

P. 100

- **ORGANISATION DES TRAVAUX AVEC L'EPC**

P. 101 à 103

- **INSTANCES DE NORMALISATION INTERNATIONALE, EUROPÉENNE ET FRANÇAISE**

P. 104 à 106

- **CARTOGRAPHIE DES REPRÉSENTATIONS DANS LES INSTANCES DE NORMALISATION**

P. 107 à 112

- **NORMES RELATIVES À L'ACTIVITÉ BANCAIRE**

P. 113 à 114

- **LISTE DES COMMUNICATIONS ADHÉRENTS**

P. 115 à 116

- **DOCUMENTATION DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DU CFONB**

P. 117 à 118

- **GLOSSAIRE**



Liste des membres des comités de pôle et des groupes de travail



Moyens de Paiement - Groupe 1

COMITE DE POLE

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Suppléants : Jean-Paul AEBERHARDT * - Groupe Crédit Agricole puis Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

Secrétariat : Aude de CORBIAC * - Groupe Société Générale puis Stella PETIOT - Groupe Société Générale

*: Absents au 31/12/2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
MATTOUT Denys	BNP Paribas	ARGOUGES Michel	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	RINGOT Céline	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean Louis	STET
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
LEVY Danielle *	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : VIREMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RENAULT David	ABE Clearing	DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC
SAFY Yasmina *	ABE Clearing	LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC
FONTMARTY LARIVIERE Eric	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
GARCIA Fabienne	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
JEUNET Rolland	Banque de France	LEVY Danielle *	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
MATTOUT Denys	BNP Paribas	BEURNEL Jean-Louis	HSBC France
ROUX Chantal	BNP Paribas	CONNAN Brigitte	HSBC France
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale

GROUPE DE TRAVAIL : PRELEVEMENT - GESTION ET SUIVI DE L'EXISTANT

Animateur : Denys MATTOU - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
SAFY Yasmina *	ABE Clearing	VEY Jean-Philippe *	Crédit du Nord
DENAEYER Corinne	ASF	LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC
FICHAUX Didier *	Banque de France	RENAULT David	EBA CLEARING
DORLEANS Loïc	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
de BRISIS Jean Gaspard	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
CAGNIONCLE Jean Sébastien	Banque de France	ARGOUGES Michel	HSBC France
FONTMARTY-LARIVIERE Eric	Banque de France	LEBOULZEC Nicole	HSBC France
NGUYEN Viet Linh	Banque de France	NOIRBUSSON Aurélie	HSBC France
LEBAS-SERY Catherine	BNP Paribas	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
de CHABAGNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	DURAND Olivier	OCBF
DE SOUSA Maria	CFONB	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB		

GROUPE MIROIR SPS (SEPA PAYMENT SCHEMES)

Animateur : Eric VERONNEAU - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
AMOURIAUX Geneviève	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
CAGNIONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	KORICHI Yacine	Groupe Crédit Agricole
JEANNE Dominique	Banque de France	LEVY Danielle *	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
MATTOU Denys	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts & Consignations	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	ARGOUGES Michel	HSBC France
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
RAGUENES Jérôme	FBF	CAGNA Cédric	STET

GROUPE DE TRAVAIL : CFONB/GUF AMLT "LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME"

Animateurs : Martine BRACHET - Groupe Société Générale et Jean-Paul AEBERHARDT * - Groupe Crédit Agricole jusqu'à mars 2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	MORLET Didier	Groupe BPCE
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	CHAPTAL Claire *	Groupe Crédit Agricole
SAUVAGE Mélanie	BNP Paribas	DUVAL Didier	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	LEVY Danielle *	Groupe Crédit Agricole
MENDIBOURE Xavier	CFONB	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
PALLE Viviane	Crédit Mutuel - CIC	DUBREUIL Catherine *	Groupe Société Générale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
GERVAIS Anne	Groupe BPCE	SCHILLER Philippe	La Banque Postale
JAMET Daniel	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
LECUIR Alban	Groupe BPCE		



Moyens de Paiement - Groupe 2

COMITE DE POLE

Animateur : Jean-Yves DELLA VEDOVA - Groupe BPCE

Suppléant : Gilles DUPRE - Crédit Mutuel - CIC

* : Absents au 31/12/2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FONTMARTY-LARIVIERE Eric	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
LALANNE Delphine	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
COLAS Vincent *	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
GRAC Thibault	BNP Paribas	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
MATTOUT Denys	BNP Paribas	SARAZIN Cédric	Groupement Cartes Bancaires
REFFAY Elisabeth *	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	TINE Jean-Francis	STET
HARASSE Jacques *	FBF		

GRUPE DE TRAVAIL : FILIERE ESPECES

Animatrice : Elisabeth REFFAY - BNP Paribas, intérim : Thibault GRAC - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LUCET Claudette	Crédit Mutuel -CIC	DECHOT Jacques	Groupe Crédit Agricole
TARDY Chantal	Crédit Mutuel -CIC	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
MAMANE Odile	FBF	ENJALBERT Herve	Groupe Société Générale
COCHETEAU Didier	Groupe BPCE	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
LASSALLE Daniel	Groupe BPCE	EVENOT Philippe	La Banque Postale
ATTALI Fabrice	Groupe Crédit Agricole	CHALDER Laurent	La Poste
BARBAROUX Pascal	Groupe Crédit Agricole	DELAVOIX Grégory	La Poste

GRUPE DE TRAVAIL : MONNAIE FIDUCIAIRE

Animatrice : Delphine LALANNE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RIEBER Alain	Banque de France	BARBAROUX Pascal	Groupe Crédit Agricole
VARLET Jean-Louis	Banque de France	DECHOT Jacques	Groupe Crédit Agricole
GRAC Thibault	BNP Paribas	HAYANE Karim	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth *	BNP Paribas	BLASSEL Xavier	Groupe Société Générale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	ENJALBERT Hervé	Groupe Société Générale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
MAMANE Odile	FBF	de VAUCRESSON Geoffroy	La Banque Postale
COCHETEAU Didier	Groupe BPCE	CHALDER Laurent	La Poste
LASSALLE Daniel	Groupe BPCE	DELAVOIX Grégory	La Poste
ATTALI Fabrice	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : TRANSMISSION DES MOYENS DE PAIEMENT (en veille)

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RAUX Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF

GRUPE DE TRAVAIL : CHEQUES EMPLOI*Animateur : Gilles DUPRE - Crédit Mutuel - CIC*

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	CHERE Daniel	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain *	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
HARASSE Jacques *	FBF	VILLAIN Odile	HSBC France
LAPLANE Olivia	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	PIEL Mireille	LCL
WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : AGREMENTS*Animatrices : Maria DE SOUSA - CFONB et Chantal ROUX - BNP Paribas*

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GIRARD Philippe	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
MERRAN Eddie	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
DE CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	GARDERES Philippe	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
HARASSE Jacques *	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
LAPLANE Olivia	FBF		

GRUPE DE TRAVAIL : GESTION DE CRISE SANITAIRE DANS LA DISTRIBUTION (en veille)*Animatrice : Odile MAMANE - Fédération Bancaire Française*

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	TOUZALIN Martine	Groupement Cartes Bancaires
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel -CIC	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole	TINE Jean-francis	STET

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR DU CARDS WG DE L'EPC*Animateurs : Cédric SARAZIN - Groupement Cartes Bancaires, Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel-CIC et Jean-Luc THEROND - Groupe BPCE*

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FRIGOUT Thierry	Banque de France	MERCIER Maguy	Groupe BPCE
STERVINO Alexandre	Banque de France	TOURNANT Nicolas	Groupe Crédit Agricole
FRAT Hermione	BNP Paribas	VAVASSORI Matthieu	Groupe Crédit Agricole
KRAFT Thomas	BNP Paribas	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
ROTH Thomas	BNP Paribas	BENARD Françoise	Groupe Société Générale
RAGUENES Jérôme	FBF	TRANG Bruno	HSBC France
JEGOU Marie-José	Groupe BPCE	DELANAU Béatrice	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : REFORME DU PEL AU 01/03/2011 - IMPACT SUR LES FLUX INTERBANCAIRES*Animateur : Philippe EVENOT - La Banque Postale*

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DELBECQUE Frédérique	BNP Paribas	CACHEUX Françoise	Groupe Crédit Agricole
DUSZKO Stéphane	BNP Paribas	MARCOUX Anne	Groupe Société Générale
DENNE Didier	Crédit Foncier de France	RIMBAL Alexandre	Groupe Société Générale
DESCHEEMAKER René	Crédit Foncier de France	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
BEAUFILS Aurélien	Crédit Mutuel -CIC	CORNE Florence	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel -CIC	DANIS Elodie	La Banque Postale
BRUNEAU Geneviève	Groupe BPCE	GUERRE-GENTON Fabrice	LCL
ETERNO Sandra *	Groupe BPCE	LEBRETON Véronique	LCL
LORETTI Séverine	Groupe BPCE	MOREL Mathieu	LCL
BARBERY Claudine	Groupe Crédit Agricole	COUURIER Jean-Louis	STET

GRUPE DE TRAVAIL : ECHANGE DE CHEQUES AU CEPC EN PROVENANCE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Animateurs : Thierry CAILLETET et Eric POGU - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FONTMARTY-LARIVIERE Eric	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
GIRARD Philippe	Banque de France	SMADJA Sylvain	Groupe Crédit Agricole
RAUX Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DE SOUSA Maria	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel -CIC	TINE Jean Francis	STET

GRUPE DE TRAVAIL : EXPERTS EFFETS DE COMMERCE

Animateur : Gilles DUPRE - Crédit Mutuel - CIC

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LECLERC Catherine	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
BENOIT Laurent	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale
GODELIER Isabelle	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : EXPERTS CHEQUES

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
RAUX Philippe	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
GALLIANO Thierry	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DUCHAMP Aurélie	Groupe Société Générale
HARASSE Jacques *	FBF	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
LAPLANE Olivia	FBF	EVENOT Philippe	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	GERAUD Marie-France	La Banque Postale



Coordination des Standards

COMITE DE POLE

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

Suppléant : Jean-Paul AEBERHARDT (jusqu'au 31 mars) puis Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

* : Absents au 31/12/2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole
STERVINO Alexandre	Banque de France	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	RINGOT Céline	La Banque Postale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	MEYER Rodolphe	STET
COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole	ROBACHE Hervé	STET

GRUPE DE TRAVAIL : ETEBAC 3 & 5

Animateur : Jean-Marie COLLANGE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CHAILLEY Laurent *	Banque de France	LALLEMAND Frédéric	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	CRANTELLE Eric	Groupement Cartes Bancaires
SAUVENAY Franck	BNP Paribas	OLLE Mathias	Groupement Cartes Bancaires
HEDOUX Roselyne *	Caisse des Dépôts et Consignations	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	PETIOT Stella *	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LACOUTURE Didier	HSBC France
BARROT Michel	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
SAFRAN Charley	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : MIGRATION SOUS EBICS

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CHAILLEY Laurent	Banque de France	MONNIN Olivier	Crédit Mutuel - CIC
LORAUD Christian	Banque de France	BARROT Michel	Groupe BPCE
DECLERCK Benoît	BNP Paribas	BAUDIN Jean-François	Groupe BPCE
FAURE Marie-Laurence	BNP Paribas	HAMON Françoise	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	COLLANGE Jean-Marie	Groupe Crédit Agricole
SAUVENAY Franck	BNP Paribas	LALLEMAND Frédéric	Groupe Crédit Agricole
BRUGIERE Pierre	Caisse des Dépôts et Consignations	LEROY Martine	Groupement Cartes Bancaires
COUSSOT Vincent	Caisse des Dépôts et Consignations	BLANCHET Philippe	Groupe Société Générale
MENDIBOURE Xavier	CFONB	RIVALAIN Marc *	Groupe Société Générale
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
de MENDONCA Isabelle	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL PEDAGOGIE ET COMMUNICATION

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DE SOUSA Maria	CFONB	LESCRIBAA Dominique	Groupement Cartes Bancaires
LACLAU Françoise	CFONB	de CORBIAC Aude *	Groupe Société Générale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	ROBACHE Hervé	STET
BARBUT Jean-Louis	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : NORMALISATION MINOS

Animateur : Jean-Marc DEGEZ - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LE QUERE Yoann	ARKEA	DURBIGNY Xavier *	Groupe BPCE
SOURY Jean-Pierre *	ARKEA	BIGOT Muriel	Groupe Crédit Agricole
JEUNET Roland *	Banque de France	LUONG Tri Khai	Groupe Crédit Agricole
MANGEOT Bruno	Banque de France	LEROY Martine	Groupement Cartes Bancaires
GILLARD Alain	BNP Paribas	FASOLI Laura	Groupe Société Générale
MONTMASSON Olivier	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ARLOTTO Sébastien	Caisse des Dépôts et Consignations	BEURNEL Jean-Louis *	HSBC France
SAUBOY Gilles	Caisse des Dépôts et Consignations	DELCOURT Julien	HSBC France
CALIXTE Laurence *	Crédit du Nord	BONNET Virginie	La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
VEY Jean-Philippe *	Crédit du Nord	DURAND Jérôme	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	PUPIN Pierre	La Banque Postale
TARDY Chantal *	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
CADIOU Jocelyne	Groupe BPCE	COUTURIER Jean-Louis	STET
CHASSOT Evelyne	Groupe BPCE	TINE Jean-Francis	STET
DUPONT Nathalie *	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALIZATION DES OPPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DELTOMME Stéphane	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
KOWALCZYK Catherine	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	SERRAT Isabelle *	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : DEMATERIALIZATION DES REQUISITIONS JUDICIAIRES

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
KOWALCZYK Catherine	BNP Paribas	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
RAGHOUNANDAN Thierry	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	SERRAT Isabelle *	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : FACTURE DEMATERIALISEE

Animatrice : Stella PETIOT - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROUTIN Cyril	ASF	MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC
de CHABOT Antoine	ASF	de MENDONÇA Isabelle	Crédit Mutuel - CIC
LASSERON Alain	ASF	HAMON Françoise	Groupe BPCE
VERSLYCHEN Nikolava	ASF	LECUIR Alban	Groupe BPCE
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	LAFFON Luc	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	de CORBIAC Aude *	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	LE QUERREC Yves	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : INCIDENTS LIES AUX ECHANGES (en veille)

Animateur : Alain de CHABANNES - Caisse des Dépôts et Consignations

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LECLERC Catherine	Banque de France	de LAZZER Philippe	Groupe BPCE
COLAS Vincent	BNP Paribas	PASQUET Catherine	Groupe BPCE
ROUX Chantal	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
MORATA José	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
HARASSE Jacques *	FBF	RINGOT Céline	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : SECURISATION DES DOCUMENTS

Animateur : Alban LECUIR - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	SAVOYEN Daniel *	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : MISE EN ŒUVRE DES MESSAGES CAI/VAI

Animateur : Alain GILLARD - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DORLEANS Loïc	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
FICHAUX Didier	Banque de France	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ARGOUGES Michel	HSBC France
MENDIBOURE Xavier	CFONB	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
TARDY Chantal	Crédit Mutuel - CIC	COUTURIER Jean-Louis	STET
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET
SIEMONS Théa	Groupe Crédit Agricole		



Certification et Signature Electronique

COMITE DE POLE

Animateur : Daniel SAVOYEN * - Groupe Crédit Agricole puis Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Suppléant : Yves LE QUERREC - La Banque Postale puis Marie-Chantal - DEBIZE - BNP Paribas

Secrétariat : Olivier JEAN MARIE * - Groupe Crédit Agricole puis Séraphin TSETE - La Banque Postale

* : Absents au 31/12/2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FANOUILLERE Jérôme	Banque de France	BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
GRAS Didier	BNP Paribas	YOU Narinda *	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	FRANCESCONI Ludovic	Groupement Cartes Bancaires
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	LESCRIBA Dominique	Groupement Cartes Bancaires
LACLAU Françoise	CFONB	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
HARASSE Jacques *	FBF	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LAPLANE Olivia	FBF	RINGOT Céline	La Banque Postale
LECUIR Alban	Groupe BPCE	DURAND Olivier	OCBF
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE (PVC)

Animateur : Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DUVERGER Arnaud	Banque de France	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
BROCHET Lionel	BNP Paribas	SAVOYEN Daniel *	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement Cartes Bancaires
COUILLET Vincent	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
POMEL Chrystel-Anne	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF

GRUPE DE TRAVAIL : ARCHIVAGE ELECTRONIQUE

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
HOUEBINE Philippe	BNP Paribas	MARCELLIN Sabine	Groupe Crédit Agricole
L'HEUREUX-BOURON Philippe	BNP Paribas	de CORBIAC Aude *	Groupe Société Générale
DE CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
CURTY Laurence	Credit Mutuel - ARKEA	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : GESTION DES IDENTITES

Animateur : Ludovic FRANCESCONI- Groupement Cartes Bancaires

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	SAVOYEN Daniel *	Groupe Crédit Agricole
GILLARD Alain	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
LEMENICIER Henri	Credit Mutuel - ARKEA	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
LECUIR Alban	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR ECTF (E-Channel Task Force de l'EPC) (suspendu)

Animateurs : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas et Daniel SAVOYEN * - Groupe Crédit Agricole puis Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
ROTH Thomas	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale
RAGUENES Jérôme	FBF	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR E-Commerce Payment de l'EPC

Animatrices : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas et Bénédicte MOLLIERE - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
ROTH Thomas	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale
RAGUENES Jérôme	FBF	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE		

GRUPE DE TRAVAIL : SECURITE

Animateur : Didier GRAS - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CHANCEL Christophe *	Banque de France	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
DEBIZE Mlarie-Chantal	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	DALINGUES Isabelle	HSBC France
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts et Consignations	FERNANDEZ Johann	La Banque Postale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
GARCIA Frédéric	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale
GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF
HA BAO Tran *	Groupe Société Générale		

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR ISSG (INFORMATION SECURITY SUPPORT GROUP DE L'EPC)

Animatrice : Marie-Chantal DEBIZE - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MARECHAL Benjamin	Banque de France	CALMELS Benoit	Groupement Cartes Bancaires
BOURGET Jean-François	BNP Paribas	GAUTIER Serge	Groupement Cartes Bancaires
LARBOT Jean-Michel *	BNP Paribas	HA BAO Tran *	Groupe Société Générale
NOLEAU Johan	BNP Paribas	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
OLLIERO Tanguy	BNP Paribas	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
HERTZOG Patrice	Crédit Mutuel - CIC	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale
SAVOYEN Daniel *	Groupe Crédit Agricole		

GRUPE DE TRAVAIL : MIROIR MCWG (M-Channel Working Group de l'EPC)

Animateurs : Patrice HERTZOG - Crédit Mutuel - CIC et Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
STERVINO Alexandre	Banque de France	CALMELS Benoît	Groupement Cartes Bancaires
DE SEQUIER Charles-Antoine	BNP Paribas	DALIGAULT Gaëtan	Groupement Cartes Bancaires
RAGUENES Jérôme	FBF	LESCRIBAA Dominique	Groupement Cartes Bancaires
LECUIR Alban	Groupe BPCE	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
RUIMY Michel	Groupe BPCE	POSTEL Grégory	Groupe Société Générale
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TRANG Bruno	HSBC France
SAVOYEN Daniel *	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale

COMITE PAC

Président : Daniel SAVOYEN * - Groupe Crédit Agricole puis Yves LE QUERREC - La Banque Postale

Vice-président : Yves LE QUERREC - La Banque Postale puis Anne BALLERINI - Groupe Crédit Agricole

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement Cartes Bancaires
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
POMEL Chystel-Anne *	Groupe BPCE	TSETE Séraphin	La Banque Postale
GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole	DURAND Olivier	OCBF

COMITE D'ENREGISTEMENT PAC

Président : Yves LE QUERREC - La Banque Postale puis Olivier DURAND - OCBF

Vice-président : Daniel SAVOYEN * - Groupe Crédit Agricole puis Yves LE QUERREC - La Banque Postale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BROCHET Lionel	BNP Paribas	GROSS Christian	Groupe Crédit Agricole
DEBIZE Marie-Chantal	BNP Paribas	AUTRET Thierry	Groupement Cartes Bancaires
RICHARD Fabien	Caisse des Dépôts et Consignations	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
LE MEILLEUR Eric	Crédit Mutuel - CIC	PETIOT Stella	Groupe Société Générale
MAZIERAS Alain	Groupe BPCE	POSTEL Gregory	Groupe Société Générale
POMEL Chystel-Anne *	Groupe BPCE	NIVOIT François-Xavier	HSBC France
BALLERINI Anne	Groupe Crédit Agricole	TSETE Séraphin	La Banque Postale



Instruments Financiers

COMITE DE POLE

Animateur : Fabrice RAYMOND - Groupe BPCE

Suppléante : Pascale DUPONT - Groupe Société Générale

Secrétariat : Odile BANBUCK - Groupe BPCE

* : Absents au 31/12/2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
de FOURNOUX Emmanuel *	AMAFI	LACLAU Françoise	CFONB
BATAILLE Gilles	Banque de France	GRIMA Jean-Philippe	Crédit Mutuel - CIC
TEYSSIER D'ORFEUIL Stanislas	BNP Paribas	FOURNIER Sylvie	Euroclear France
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas Securities Services	GERMAIN Frédéric	Euroclear France
VERNET GRUOT Sylvie	CACEIS	CHIAPPA Beatrice	La Banque Postale
ORANGE Henri	Caisse des Dépôts et Consignations	COLLETTE JONES Caroline	LCH Clearnet SA

ACTUALISATION DE LA NORME AFNOR NF K12-164

Animatrice : Sylvie VERNET-GRUOT - Caceis

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
POIRIER David	BNP Paribas	BIAIS Aurélien	Groupe Société Générale
LEBRANCHU Pierrick	BNP Paribas Securities Services	CHALIVOY Laurent	Groupe Société Générale
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas Securities Services	GUIBERT Christian	Groupe Société Générale
JOLIVET Marie-Claire	CACEIS	TOURNIE François-Louis	Groupe Société Générale
MENESSON Jean-Luc	CACEIS		

GRUPE DE TRAVAIL : STANDARDISATION DES LIBELLES DES WARRANTS (en veille)

Animateur : Thomas PLAIN - Euroclear France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GENTIER Olivier	AFPDB	SOLIGO Caroline	Groupe Société Générale
CHALKLEY Michaël	Bloomberg	EBNER Scott	Nyse Euronext
FOERTSCH René	Bloomberg	GOUHIER Laurent	Reuters
DAL DEGAN Christophe	Cortal Consors	BOIZOT Brigitte	Six-Telekurs
TOBELEM Daniel	Groupe Crédit Agricole	MAUDUIT Fabien	Six-Telekurs

ORDRE DE MOUVEMENT

Animateur : Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DJERDALI Christian	BNP Paribas	PERROUULT Christophe	Groupe BPCE
LEVASSEUR Patrick	BNP Paribas	BICHEMIN Charles	Groupe Société Générale
ROUX Claude	BNP Paribas	BILLON Marie-Laure	Groupe Société Générale
BATTAGLIA Jean-Charles	CACEIS	CAVE Patricia	Groupe Société Générale
BANBUCK Odile	Groupe BPCE		

DEMATÉRIALISATION DES ÉCHANGES ENTRE INTERMÉDIAIRES

Animatrice : Odile BANBUCK - Groupe BPCE

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
PASQUIER Jean-Pierre	BNP Paribas Securities Services	LELANDOIS Antoine	Groupe Crédit Agricole
LECOUTOUR Guillaume	CACEIS	BICHEMIN Charles	Groupe Société Générale
LAURENT Régine	Groupe BPCE	CHIAPPA Béatrice	La Banque Postale



COMITE DE POLE

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France

Co-animateur : Jacques HARASSE * puis Olivia LAPLANE - Fédération Bancaire Française

Secrétariat : Antoine LHUISSIER - Banque de France

* : Absents au 31/12/2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
JAUDOIN Olivier	Autorité de Contrôle Prudentiel	DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC
D'AILHAUD de BRISIS Jean-Gaspard	Banque de France	RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC
DEVILLERS Corinne	Banque de France	DELLA VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
FASQUELLE Marc	Banque de France	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
GHEQUIERE Sylvie *	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
JABY Patrick	Banque de France	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
ROUX Hugues	Banque de France	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	EVENOT Philippe	La Banque Postale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	RINGOT Céline	La Banque Postale

GROUPE DE TRAVAIL : FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT - FICP

Animateur : Sylvie GHEQUIERE puis Hugues ROUX - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DAIREAUX Alain	ASF	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
BAUER Liliane	Banque de France	CANTIN Claude	Groupe Crédit Agricole
NIQUET Françoise	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	PERS Corinne	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GACHET Thierry	CETELEM	SERRAT Isabelle *	Groupe Société Générale
BOYOT Michel	CFF	LABANOWSKI Thérèse	HSBC
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
HARASSE Jacques *	FBF	QUEYROI Hélène	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : BALANCE DES PAIEMENTS

Animatrice : Corinne DEVILLERS - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BALTZINGER Georges-Pierre	Banque de France	GINGUENE Sylvia	Groupe Crédit Agricole
MEROT Jean-Pierre	BNP Paribas	LACROIX Christelle	Groupe Crédit Agricole
ROCHE Bernard *	BNP Paribas	AVELANGE Anne	Groupe Société Générale
FRANCOIS Maurice *	CALYON	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
HENNACHE Emmanuel	CA-CIB	GALLE Ivan	La Banque Postale
De SOUSA Maria	CFONB	PHELIPPEAU Jonathan	La Banque Postale
SERGEANT Dominique	NATIXIS	MASSUARD Emmanuelle	LCL

GRUPE DE TRAVAIL : PREVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

Animatrice : Chantal ROUX - BNP Paribas

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
BINON Pierre	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
MARECHAL Benjamin	Banque de France	CAILLETET Thierry	Groupe BPCE
DAYRAUD Pascal *	BNP Paribas	DEGEZ Jean-Marc	Groupe Crédit Agricole
DOLLET Christian	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
GHILARDI Carole *	Caisse des Dépôts et Consignations	BLONDEAU Dominique	Groupe Société Générale
HAMOUDI Zohra	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	DE LA GRANVILLE Martine	HSBC
CHERE Daniel	Crédit du Nord	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
LEROY Morgan	Crédit du Nord	COLACE Jean-Michel	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	BILLERACH Philippe	LCL
HARASSE Jacques *	FBF		

GRUPE DE TRAVAIL : EVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
LHUISSIER Antoine	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	NIEZWEDZ Véronique	Groupement Cartes Bancaires
ROUX Chantal	BNP Paribas	SITBON Jean-Marc	Groupement Cartes Bancaires
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
MOREAU Pierre-Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	DALLINGES Isabelle	HSBC
MENDIBOURE Xavier	CFONB	BAUDOIN Bruno	La Banque Postale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	DUFOUR Nicolas	La Banque Postale
CAILLETET Thierry	Groupe BPCE	EVENOT Philippe	La Banque Postale
VINCENT Bruno	Groupe BPCE	ROBACHE Hervé	STET

GRUPE DE TRAVAIL : IDENTIFIANT DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

Co-animateur : Olivier JAUDOIN - Autorité de Contrôle Prudentiel puis Jean-Gaspard d'AILHAUD de BRISIS - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CAGNONCLE Jean-Sébastien	Banque de France	LECUIR Alban	Groupe BPCE
CARPINTEIRO Suzanne	Banque de France	AEBERHARDT Jean-Paul *	Groupe Crédit Agricole
DORLEANS Loïc	Banque de France	FORTIN-ETTORI Christian	Groupe Crédit Agricole
FICHAUX Didier *	Banque de France	LEVY Danielle *	Groupe Crédit Agricole
NGUYEN Viet-Linh	Banque de France	MOLLIERE Bénédicte	Groupe Crédit Agricole
CUTILLAS Pedro *	BNP Paribas	DAUGE Sylvain	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	DUBREUIL Catherine *	Groupe Société Générale
THOUVENIN Pascal	BNP Paribas	SERRAT Isabelle *	Groupe Société Générale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	BRICHLER Benoit	IEDOM-IEOM
MENDIBOURE Xavier	CFONB	GIVELET Sylvie	IEDOM-IEOM
MAHAUT Lise	Crédit Mutuel - CIC	EVENOT Philippe	La Banque Postale
RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC	SCHILLER Philippe	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : TERMINOLOGIE

Animatrice : Nadia ANTONIN - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
CORNELIS Claude	Banque de France	CAVIGNAUX Alexandra (externe)	MINEFI
COSPEREC Elisabeth	Banque de France	LE CARDIEC Christine (externe)	MINEFI
SALON-MICHEL Daphné	Banque de France	BRACHET Martine	Société Générale
BERTONNAUD Laurent	FBF	DAUGE Sylvain	Société Générale
BOCQUET Pierre	FBF	AMOSSE-IANKOVSAIA Svetlana	VTB Bank

GRUPE DE TRAVAIL : CONCERTATION SUR LES ECHANGES INFORMATISES ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES, ET SUR LES MODES DE SECURISATION

Animateur : Marc FASQUELLE - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
PICAULT Gérard	Banque de France	HARASSE Jacques *	FBF
USSE Jean-Marc	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
GAILLEZ Muriel	BNP Paribas	LAVARDA Georges	Groupe BPCE
GILLARD Alain	BNP Paribas	DELSAUX Caroline	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
ZIRPOLI Rocco	Caisse des Dépôts et Consignations	SERRAT Isabelle *	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	KLIPFEL Gérard	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	QUEYROI Hélène	La Banque Postale

GRUPE DE TRAVAIL : PROTECTION DES IDENTIFIANTS BANCAIRES

Animateur : Alexandre STERVINO - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
FRIGOUT Thierry	Banque de France	VIGNET Cyril	Groupe BPCE
GIRARD Philippe	Banque de France	SAVOYEN Daniel *	Groupe Crédit Agricole
MARECHAL Benjamin	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ERAUD Philippe	BNP Paribas	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
ROUX Chantal	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
TOSTAIN Stéphane *	BNP Paribas	BAUDOUIN Bruno	La Banque Postale
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	LE QUERREC Yves	La Banque Postale
LONGET Patrick	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF
HARASSE Jacques *	FBF		

GRUPE DE TRAVAIL : CONFORMITE RSC (Référentiel de Sécurité du Chèque) (en veille)

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France - Co-animatrice : Sylvie ROUILLON - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
GIRARD Philippe	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
ROUX Chantal	BNP Paribas	VILLAIN Odile	HSBC
de CHABANNES Alain	Caisse des Dépôts et Consignations	EVENOT Philippe	La Banque Postale
DE SOUSA Maria	CFONB	DURAND Olivier	OCBF
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC		

GRUPE DE TRAVAIL : QUESTIONS RELATIVES AUX ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT ET AUX ETABLISSEMENTS DE MONNAIE

ELECTRONIQUE (anciennement : Exécution des ordres de paiement des clients des établissements de paiement dans les systèmes de paiement notifiés)

Animateur : Geoffroy GOFFINET - Banque de France - Co-animatrice : Martine BRACHET - Groupe Société Générale

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
TRASNEL Jérôme	APEPAME	RAINTEAU Marc	Crédit Mutuel - CIC
LHUISSIER Antoine	Banque de France	LAPLANE Olivia	FBF
MATTOUT Denys	BNP Paribas	DELLA VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE
ROUX Chantal	BNP Paribas	VERONNEAU Eric	Groupe BPCE
LACLAU Françoise	CFONB	ROTTIER Thierry	Groupe Crédit Agricole
MENDIBOURE Xavier	CFONB	EVENOT Philippe	La Banque Postale
OKSENBERG Estelle	Crédit Mutuel - CIC	DURAND Olivier	OCBF

GRUPE DE TRAVAIL : CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE (CIPE)

Animateur : Patrick JABY - Banque de France

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
DELEVACQ Martine	Banque de France	WALRAEVENS André	Groupe Crédit Agricole
REFFAY Elisabeth	BNP Paribas	ROUILLON Sylvie	Groupe Société Générale
DUPRE Gilles	Crédit Mutuel - CIC	SERRAT Isabelle *	Groupe Société Générale
DELLA-VEDOVA Jean-Yves	Groupe BPCE	COSSET Jean-Michel	La Banque Postale



Groupe Communication

Animatrice : Françoise LACLAU - CFONB

* : Absente au 31/12/2011

NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
ROUX Chantal	BNP Paribas	TRESSE Dominique	Groupe Crédit Agricole
DE SOUSA Maria	CFONB	BRACHET Martine	Groupe Société Générale
COVA Colette	FBF	de CORBIAC Aude *	Groupe Société Générale
VERONNEAU Eric	Groupe BPCE	EVENOT Philippe	La Banque Postale

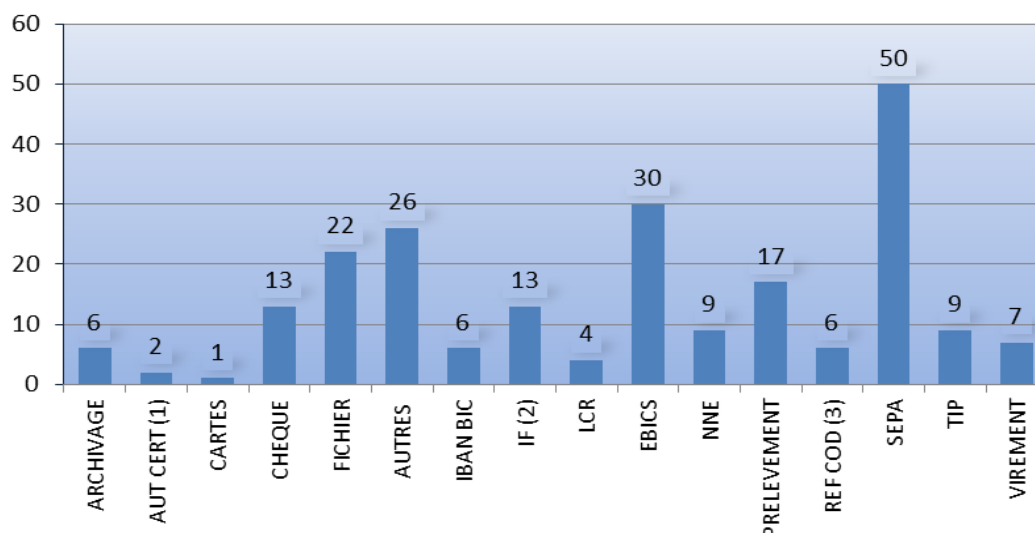


Traitement des demandes d'assistance

Le projet SEPA suscite toujours de nombreuses interrogations, qu'il s'agisse des nouveaux moyens de paiement SEPA eux-mêmes ou des solutions d'échanges client-banques, en particulier le protocole EBICS.

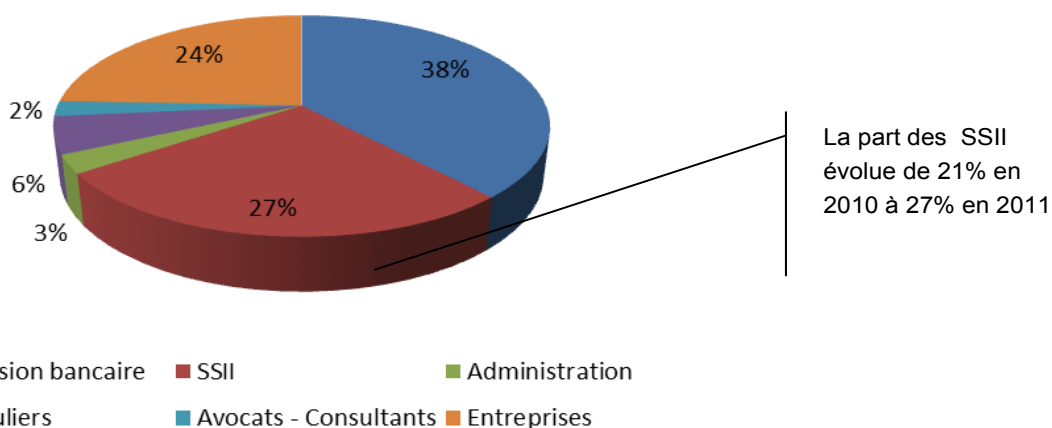
Simultanément les questions relevant des moyens de paiements français comme le Prélèvement, le TIP et le Virement sont plus nombreuses que les années précédentes.

A noter également un intérêt accru pour les Instruments Financiers ou les Fichiers, corollaire d'une actualité 2011 importante sur le plan réglementaire et organisationnel.



LE CFONB CONSTITUE UN POINT DE REFERENCE POUR LES SSII.

Le service adhérents du CFONB reste un site référent pour les banques mais l'actualité SEPA et EBICS amène les SSII à nous interroger plus souvent ; les protocoles d'échange, l'évolution des formats et plus généralement la recherche de documentation - en français ou en anglais- sont les sujets remarquables de cette année 2011.

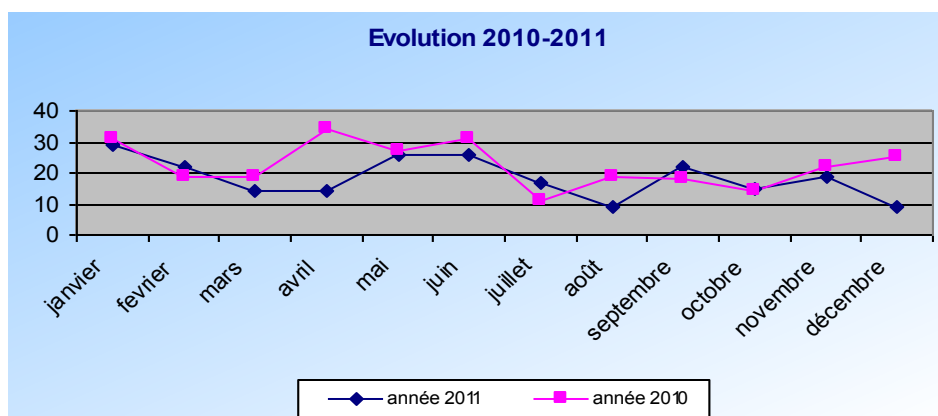


⁽¹⁾ AUT CERT = authentification / certification - ⁽²⁾ IF = Instruments Financiers - ⁽³⁾ REF COD = référentiel et codification

UNE ACTIVITE CONTINUE EN 2011

Le CFONB continue à être interrogé de manière régulière sur des sujets divers. Environ une vingtaine de questions sont posées chaque mois.

En 2010, il a été constaté des périodes de « pics » en regard des annonces nationales SEPA mais en 2011 la demande a été lissée tout au long de l'année.

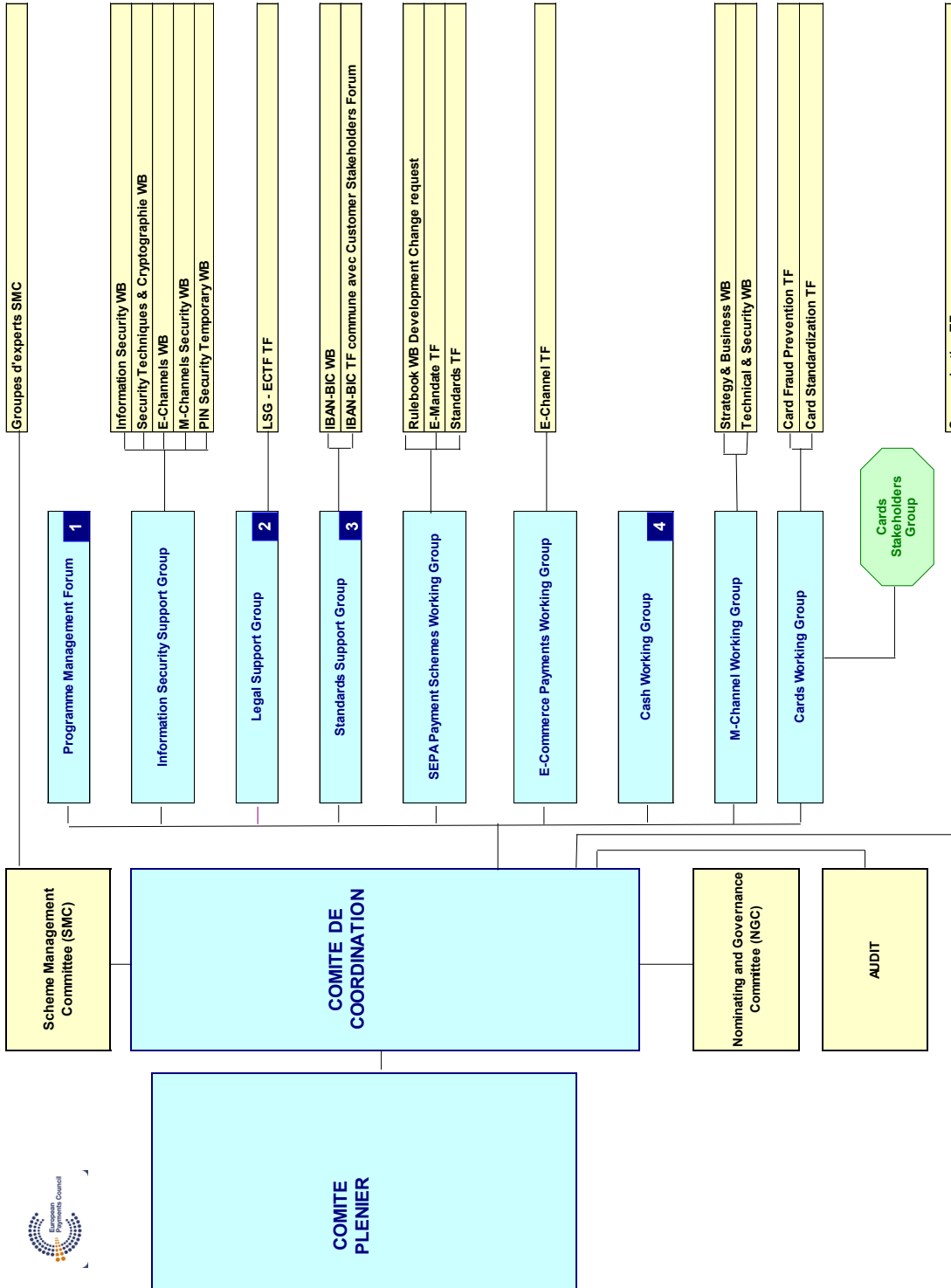


PERSPECTIVE 2012

Une réorganisation du site Extranet permettrait notamment un accès plus facile à la documentation du CFONB.

ANNEXE 3

Organisation des travaux avec l'EPC



Remarques:

En Bleu : instances pour lesquelles les positions de la Communauté bancaire sont établies lors de réunions préparatoires ou groupes miroirs

1 Miroir PIMF : sujets traités en Groupe Transversal SEPA

2 Miroir LSG : sujets traités en Groupe Juridique Système et Moyens de Paiement

3 Miroir SSG : sujets traités au Comité de Pôle 3 du CFONB

4 Miroir Cash WG : sujets traités en Groupe Filiales espèces du CFONB



Instances de Normalisations internationale, européenne et française

I - DOMAINE BANCAIRE ET FINANCIER

ISO/TC¹ 68 Services financiers Présidence : Karla Mc Kenna (USA) Secrétariat : Cynthia L. Fuller (USA) Commission miroir française : CN ² Banque Présidée par Alain Gillard (BNP Paribas)			
SC2 Services financiers Sécurité	SC4 Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés	SC7 Opérations bancaires de base	WG 4 Gestion de la Norme ISO 20022
WG 5 Modèles sémantiques ISO 20022	WG 6 Identifiant d'entité juridique (LEI)	SG 1 Identificateurs	Ad hoc group Messages résultant des normes
RMG 20022 Comité de gestion pour l'enregistrement ISO 20022			
TC 68 /SC 2 Services financiers Sécurité Présidence : Paul Hojka (Royaume-Uni) Secrétariat : Mark Sutton (Royaume-Uni) Commission miroir française : CN 2 Présidée par Jean-Louis Barbut (Groupe Crédit Agricole)			
SC 2/WG 8 Gestion de l'infrastructure de la clé publique pour les services financiers		SC 2/WG 11 Algorithmes de chiffrement utilisés pour les applications bancaires	
SC 2/WG 13 Sécurité dans la banque de détail		SC 2/WG 15 Pratiques de la sécurité de l'information	

¹TC : Technical Committee (Comité Technique)

²CN : Commission de Normalisation

<p>TC 68 /SC 4 Valeurs mobilières et autres instruments financiers concernés Présidence : Nourredine Yous (Suisse) Secrétariat : Heidi Ehrensberger (Suisse) Commission miroir française : CN 4 Présidée par Jean-Pasquier (BNP Paribas Securities Services)</p>					
<p>SC 4/WG 1 Numérotation</p>		<p>SC 4/WG 6 Libellé abrégé des instruments financiers et abréviations</p>			
<p>SC 4/WG 8 Identification des entités commerciales</p>		<p>SC 4/WG 12 Identificateurs de marché</p>			
<p>TC 68 /SC 7 Opérations bancaires de base Présidence : Patrice Hertzog (France) Secrétariat : Clément Chevauché (France) Commission miroir française : CN 7 Présidée par Alain Gillard (BNP Paribas)</p>					
<p>SC 7/WG 2 Révision de l'ISO 1004 Reconnaissance des caractères à encre magnétique (MICR)</p>		<p>SC 7/WG 9 Cartes et services financiers associés</p>		<p>SC 7/WG 10 Services bancaires mobiles</p>	
<p>RMMG 8583 Comité de gestion pour la maintenance et l'enregistrement de l'ISO 8583 (Spécifications d'échange de messages)</p>			<p>RMMG 18245 Comité de gestion pour la maintenance et l'enregistrement de l'ISO 18245 (Services financiers aux particuliers)</p>		
<p>RMG 20022 Comité de gestion pour l'enregistrement ISO 20022</p>					
<p>SEG Paielements</p>	<p>SEG Valeurs mobilières</p>	<p>SEG Devises</p>	<p>SEG Commerce</p>	<p>SEG Cartes et services financiers associés</p>	<p>TSG Support technique pour ISO 20022</p>

II – DOMAINE CARTES ET SIGNATURE ELECTRONIQUE

<p>ISO/IEC JTC 1/SC 17 Identification des cartes et des personnes Commission miroir française : CN 17 Cartes et Technologies associées Présidée par Jean-Yves Dureau (Groupement Cartes Bancaires)</p>					
<p>SC 17/WG 1 Caractéristiques physiques et méthodes d'essais pour les cartes d'identification Groupe miroir français : GE 1</p>		<p>SC 17/WG 3 Cartes d'identification – Documents de voyage lisibles par machine Groupe miroir français : GE 3</p>		<p>SC 17/WG 4 Carte à puce avec contacts Groupe miroir français : GE 4</p>	
<p>SC 17/WG 5 Comité de gestion pour l'enregistrement (RMG) IINS et RIDs</p>		<p>SC 17/WG 8 Cartes à puce sans contact Groupe miroir français : GE 8</p>		<p>SC 17/WG 10 Permis de conduire pour véhicule à moteur et documents associés Groupe miroir français : GE 10</p>	

SC 17/WG 11
Application de la biométrie aux cartes et à l'identification de la personne
Groupe miroir français : CN 37

CEN/TC 224
Identification des personnes, signature électronique, et cartes et leurs systèmes et fonctionnement associés
Président : Dominique Lescribaa (France)
Secrétaire : Caroline De Condé (France)
Commission miroir française :
CN CDE (Cartes et Dispositifs Européens)
Présidée par Dominique Lescribaa (Groupement Cartes Bancaires)

CEN/TC 224/WG 6
Interface utilisateur
Groupe miroir français : CN CDE

CEN/TC 224/WG 11
Applications Transport
Groupe miroir français : CN CDE

CEN/TC 224/WG 15
Carte européenne du citoyen
Groupe miroir français : GE 15

CEN/TC 224/WG 16
Interface applicative des cartes à puces utilisées comme dispositifs de création de signature numérique sécurisés
Groupe miroir français : GE E-SIGN

CEN TC 224/WG 17
Profils de protection dans le contexte des dispositifs de création de signature numérique sécurisés
Groupe miroir français : GE E-SIGN

CEN/TC 224/WG 18
Interopérabilité des données biométriques enregistrées
Groupe miroir français : CN 37

III – AUTRES IMPLICATIONS DU SECTEUR BANCAIRE FRANÇAIS DANS LA NORMALISATION

INSTANCES INTERNATIONALES

ISO/TC 171
Applications en gestion des documents
Groupe miroir français : CN 171
Applications pour l'archivage et la gestion du cycle de vie du document

ISO/IEC JTC 1
Technologies de l'information
Groupe miroir français : CG TI
Groupe de coordination Technologies de l'information

JTC 1/SC 27
Techniques de sécurité des technologies de l'information
Groupe miroir français : CN 27 SSI
Sécurité des systèmes d'information

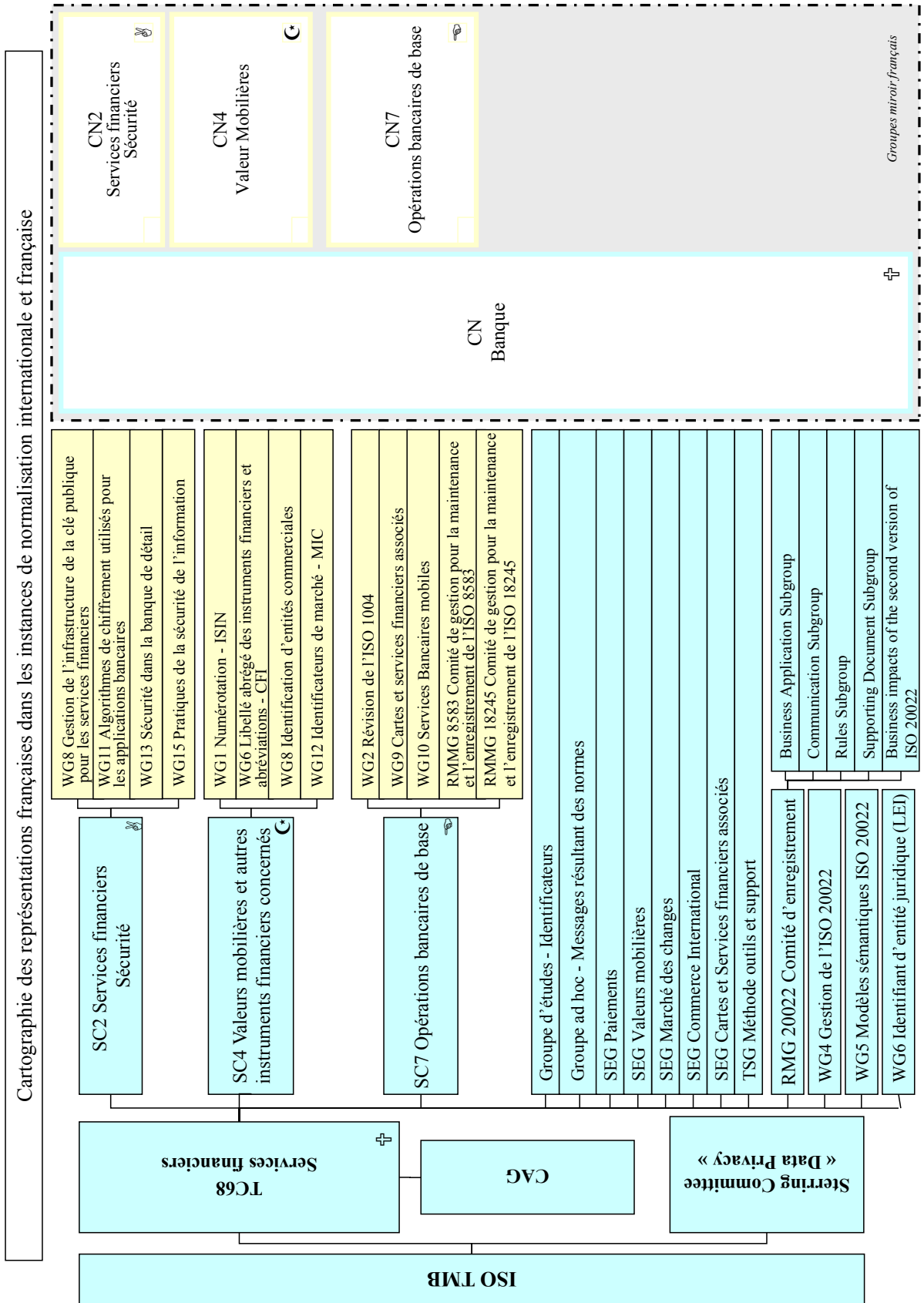
INSTANCE EUROPEENNE

CEN/TC 263
Stockage sécurisé d'argent, d'objet précieux et de données
Groupe miroir français : CN Stockage sécurisé – Espèces et valeurs

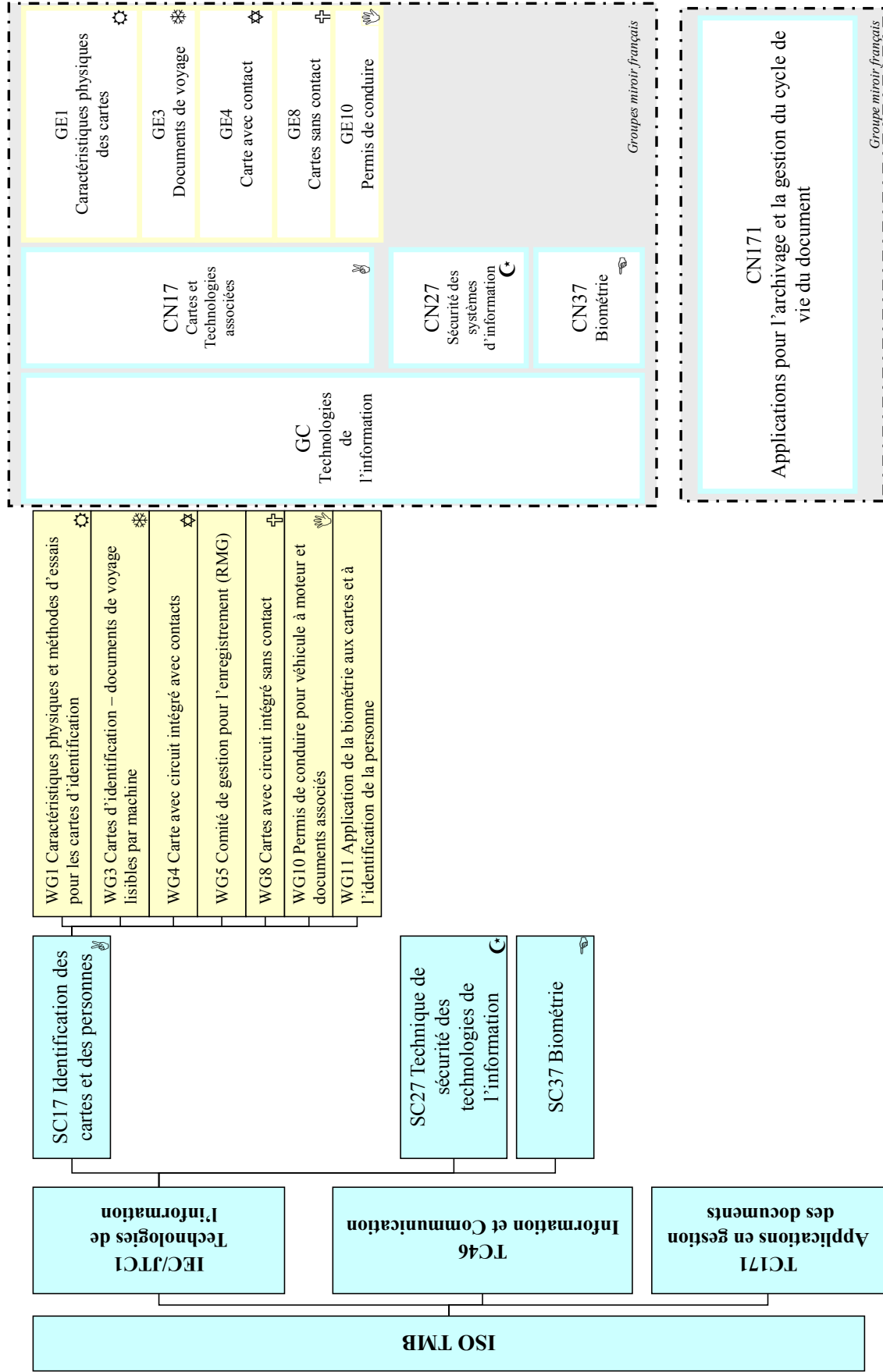
INSTANCE NATIONALE

COS 22
Comité stratégique « Information et Communication Numérique »

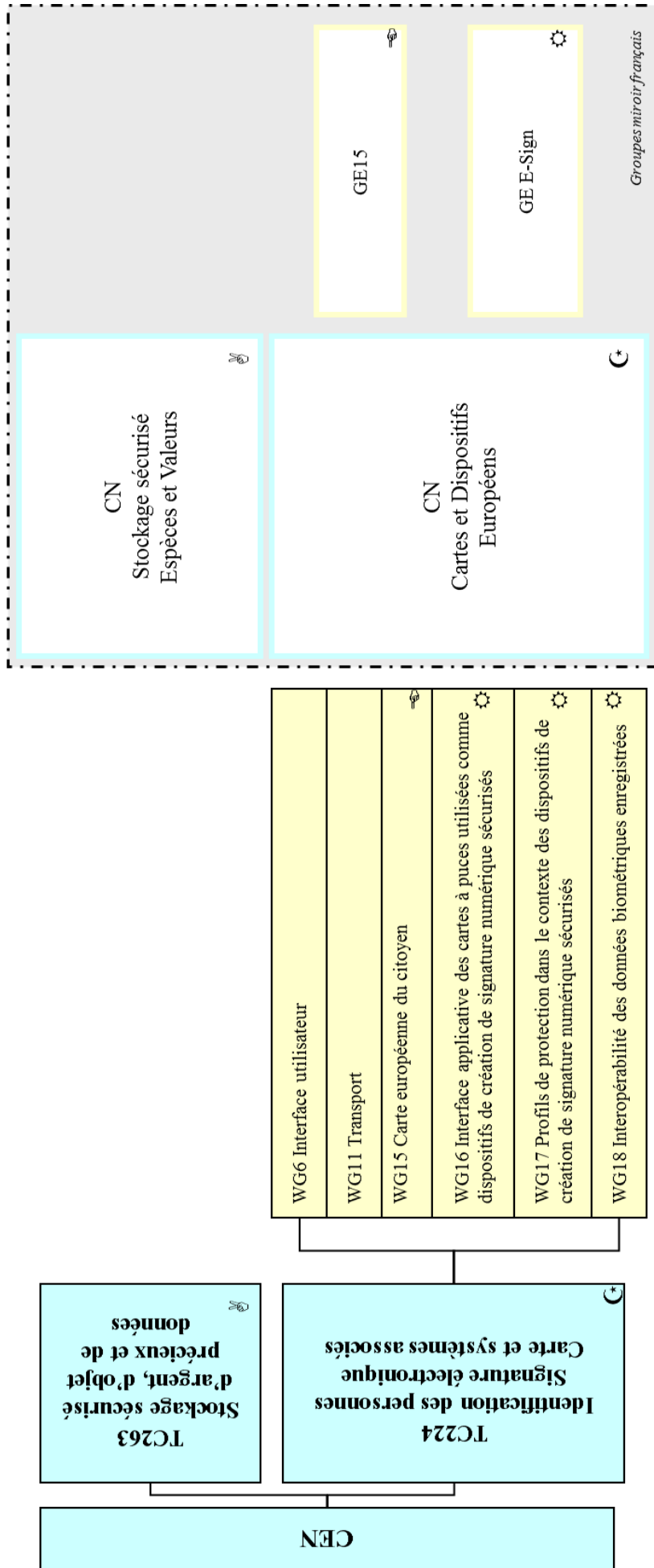
Cartographie des représentations dans les instances de Normalisation



Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation internationale et française



Cartographie des représentations françaises dans les instances de normalisation européenne et française





Normes relatives à l'activité bancaire

1- MOYENS DE PAIEMENT

1.1 MOYENS DE PAIEMENT AUTRES QUE CARTES

Référence	Date de la publication	Titre du document
NF K11-010	Mai 1981	Chèque
NF K11-030	Septembre 1998	Lettre de change
NF K11-080	Septembre 1998	Billet à ordre
NF K11-090	Décembre 1986	Warrant commercial
NF K11-111	Mai 1998	Formule de chèque payable en France
NF K11-112	Juin 2006	Processus de fabrication des formules de chèques conformes à la Norme NF K11-111

1.2 CARTES

Référence	Date de la publication	Titre du document
Systèmes de cartes d'identification - Cartes à circuit intégré et terminaux pour les télécommunications		
NF EN 726.1	Mars 1995	Partie 1 : Généralités
NF EN 726.2	Mai 1996	Partie 2 : Cadre général pour la sécurité
NF EN 726.3	Mars 1995	Partie 3 : Spécifications de la carte indépendantes des applications
NF EN 726.4	Mars 1995	Partie 4 : Spécifications de la partie carte des terminaux indépendantes des applications
NF EN 726.5	Avril 1999	Partie 5 : Méthodes de paiement
NF EN 726.6	Mai 1996	Partie 6 : Services de télécommunications
NF EN 726.7	Avril 1999	Partie 7 : Module de sécurité
NF EN 1038	Février 1996	Système de cartes d'identification - Applications pour les Télécommunications Publiphone à carte à circuit intégré
Systèmes de cartes d'identification - Interface Homme-Machine		
NF EN 1332.1	Novembre 2009	Partie 1 : Principes de conception pour l'interface utilisateur
NF EN 1332.2	Septembre 1998	Partie 2 : Dimensions et positions d'un indicateur tactile pour les cartes ID-1
NF EN 1332.3	Novembre 2008	Partie 3 : Claviers
NF EN 1332.4	Août 2007	Partie 4 : Codage des prescriptions utilisateur pour les personnes ayant des besoins spécifiques
NF EN 1332.5	Mai 2006	Partie 5 : Symboles tactiles en relief pour la différenciation des applications des cartes ID-1
NF EN 1362	Avril 1997	Systèmes de cartes d'identification - Caractéristiques d'interface de terminaux. Classes d'interface
NF EN 1375	Mars 2003	Systèmes de cartes d'identification - Autres formats pour les cartes à circuit intégré intersectorielles - Dimensions et caractéristiques physiques de la carte ID-000

Référence	Date de la publication	Titre du document
Systèmes de cartes d'identification - Porte-Monnaie Electronique Intersectoriel		
NF EN 1546.1	Octobre 1999	Partie 1 : Définitions, concepts et structures
NF EN 1546.2	Janvier 2001	Partie 2 : Architecture de sécurité
NF EN 1546.3	Septembre 1999	Partie 3 : Eléments de données et échanges
NF EN 1546.4	Octobre 1999	Partie 4 : Objets de données
NF Z 15-000	Septembre 1994	Cartes d'identification – Système Français de Numérotation des cartes d'identification à usage national
XP ENV 1284	Septembre 1996	Règles intersectorielles pour le verrouillage et le déverrouillage des cartes a circuit(s) intégré(s)
Interface applicative des cartes à puces utilisées comme dispositifs de création de signature numérique sécurisés		
NF EN 14890-1	Juillet 2009	Partie 1 : Services de base
NF EN 14890-2	Juillet 2009	Partie 2 : Services complémentaires
Cartes d'identification - Méthodes d'essai		
ISO/CEI 10373-1	Mai 2006	Partie 1 : Caractéristiques générales
ISO/CEI 10373-2	Avril 2006	Partie 2 : Cartes à bandeaux magnétiques
ISO/CEI 10373-3	Septembre 2010	Partie 3 : Cartes à circuit(s) intégré(s) à contacts et dispositifs d'interface assimilés
ISO/CEI 10373-5	Janvier 2006	Partie 5 : Cartes à mémoire optique
ISO/CEI 10373-6	Janvier 2011	Partie 6 : Cartes à proximité
ISO/CEI 10373-6/A1	Avril 2007	Amendement 1 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A2	Octobre 2003	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A3	Octobre 2006	Amendement 3 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A4	Juin 2006	Amendement 4 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 10373-6/A5	Octobre 2007	Amendement 2 à la norme ISO/CEI 10373-6 de mai 2001
ISO/CEI 7810	Novembre 2003	Cartes d'identification - Caractéristiques physiques
Cartes d'identification - Technique d'enregistrement		
ISO/CEI 7811.1	Octobre 2002	Partie 1 : Estampage
ISO/CEI 7811.2	Février 2001	Partie 2 : Raie magnétique – Faible coercivité
ISO/CEI 7811.6	Juin 2008	Partie 6 : Bandeau magnétique – Haute coercivité
ISO/CEI 7811.6/AC1	Septembre 2010	Rectificatif 1 à la norme ISO 7811-6 de juin 2008
ISO/CEI 7811.7	Juillet 2004	Partie 7 : Bandeau magnétique – Haute coercivité, haute densité
ISO/CEI 7811.8	Février 2008	Partie 8 : Zone magnétique – Coercivité de 51.7 kA/m (650 Oe)
ISO/CEI 7811.9	Mai 2008	Partie 9 : Marque d'identificateur tactile
Cartes d'identification - Identification des émetteurs		
ISO/CEI 7812-1	Octobre 2006	Partie 1 : Système de numérotation
ISO/CEI 7812.2	Mai 2007	Partie 2 : Applications et procédures de demande d'enregistrement
ISO/CEI 7813	Juillet 2006	Cartes de transactions financières

Référence	Date de la publication	Titre du document
-----------	------------------------	-------------------

Cartes d'identification - Cartes à circuit intégré Cartes à circuit(s) intégré(s) à contacts		
ISO/CEI 7816-1	Janvier 2011	Partie 1 : Cartes à contacts - Caractéristiques physiques
ISO/IEC 7816-2	Octobre 2007	Partie 2 : Cartes à contacts – Dimensions et emplacements des contacts
ISO/IEC 7816-3	Octobre 2006	Partie 3 : Cartes à contacts – Interface électrique et protocoles de transmission
ISO/IEC 7816-4	Janvier 2005	Partie 4 : Organisation, sécurité et commandes pour les échanges
ISO/IEC 7816-5	Décembre 2004	Partie 5 : Enregistrement des fournisseurs d'application
ISO/IEC 7816-6	Mai 2004	Partie 6 : Eléments de données intersectoriels pour les échanges
ISO/IEC 7816-7	Mars 1999	Partie 7 : Commandes intersectorielles pour langage d'interrogation de carte structurée (SCQL)
ISO/IEC 7816-8	Juin 2004	Partie 8 : Commandes pour des opérations de sécurité
ISO/IEC 7816-9	Juin 2004	Partie 9 : Commandes pour la gestion des cartes
ISO/IEC 7816-10	Novembre 1999	Partie 10 : Signaux électroniques et réponse à la mise à zéro des cartes synchrones
ISO/IEC 7816-11	Mars 2004	Partie 11 : Vérification personnelle par méthodes biométriques
ISO/IEC 7816-12	Octobre 2005	Partie 12 : Cartes à contacts – Interface électrique USB et procédures de fonctionnement
ISO/IEC 7816-13	Mars 2007	Partie 13 : Commandes pour la gestion d'application dans un environnement de plusieurs applications
ISO/IEC 7816-15	Janvier 2004	Partie 15 : Application des informations cryptographiques

Cartes à circuit(s) intégré(s) sans contacts – Cartes de proximité		
ISO/CEI 14443-1	Juin 2008	Partie 1 : Caractéristiques physiques
ISO/CEI 14443-2	Septembre 2010	Partie 2 : Interface radiofréquence et dessinaux de communication
ISO/CEI 14443-3	Février 2001	Partie 3 : Initialisation et anticollision
ISO/CEI 14443-4	Juillet 2008	Partie 4 : Protocole de transmission

Banque – Gestion et sécurité du numéro personnel d'identification (PIN)		
ISO 9564-1	Février 2011	Partie 1 : Principes de base et exigences relatifs aux PINs dans les systèmes à carte
ISO 9564-2	Janvier 2005	Partie 2 : Algorithmes approuvés pour le chiffrement du PIN
ISO TR 9564-4	Mars 2004	Partie 4 : Directives sur la manipulation du PIN dans les dispositifs à réseau ouvert

Banque – Gestion de clés (services aux particuliers)		
ISO 11568-1	Juin 2005	Partie 1 : Principes
ISO 11568-2	Janvier 2012	Partie 2 : Algorithmes cryptographiques symétriques, leur gestion de clés et leurs cycles de vie
ISO 11568-4	Juillet 2007	Partie 4 : Cryptosystèmes asymétriques – Gestion des clés et cycle de vie

ISO 18245	Avril 2003	Services financiers aux particuliers – Codes de Catégorie marchande
-----------	------------	---

2- OPERATIONS DE RECOUVREMENT

Référence	Date de la publication	Titre du document
NF K11-143	Aôut 1986	Avis de sort des effets de commerce

3- ENGAGEMENTS

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K11-577	Juin 1989	Formules de cautionnement destinées aux Administrations publiques – Cautions fiscales
NF K11-581	Juillet 1966	Formules de cautionnement pour la garantie d'impositions contestées autres que les impôts directs

4- VALEURS MOBILIERES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K12-010	Juillet 1993	Certificat nominatif
*K12-146	Août 1993	Bordereau d'estampille sur certificats nominatifs
*K12-150	Juillet 1993	Bordereau de conversion – Transfert – remboursement de Titres nominatifs
NF K12-020	Juillet 1993	Bons de caisse et bons à terme
NF K12-040	Mars 2001	Identifiant Nominatif
NF K12-164	Avril 2001	Formulaire de vote par correspondance ou par procuration
NF K12-175	Mai 2010	Liste de dépôt au centralisateur des formulaires de vote Pré-Assemblée et autres demandes de participation aux Assemblées Générales et récapitulation de ces listes
NF K12-200	Juillet 1993	Présentation des listes de tirage
NF K12-500	Octobre 2008	Ordre de mouvement d'instrument financier non admis aux opérations d'un dépositaire central
NF ISO 7775	Septembre 1992	Types de messages
NF ISO 8109	Avril 1992	Banque et services financiers liés aux opérations Bancaires - Valeurs mobilières – Format des eurobonds
NF ISO 8532	Avril 1996	Format pour la transmission des numéros de titres et de certificats

*Fascicule de documentation

Référence	Date de la publication	Titre du document
NF ISO 9019	Avril 1996	Numérotation des titres/certificats
NF ISO 9144	Avril 1992	Ligne de lecture optique – Position et structure
NF ISO 11521	Septembre 1996	Structure des messages type interdépositaires
ISO 6166	Mars 2001	Système International de Numérotation pour l'identification des valeurs mobilières (ISIN)
ISO 10383	Mai 2003	Codes pour échanges et identification de marche (MIC)
Schéma des messages (Dictionnaire des Champs de Données)		
ISO 15022-1	Mars 1999	Partie 1 : Règles de construction des champs de données et des messages et guide d'utilisation
ISO 15022-2	Mars 1999	Partie 2: Mise à jour du dictionnaire des Champs de Données et Catalogue des Messages

5- TRANSMISSION ET AUTHENTIFICATION DES MESSAGES

Référence	Date de la publication	Titre du document
Messages initiés par carte de transaction financière – Spécifications d'échange de messages		
ISO 8583-1	Juin 2003	Partie 1 : Messages, éléments de données et valeurs de code
ISO 8583-2	Juin 1998	Partie 2 : Procédures d'application et d'enregistrement pour codes d'identification d'institution (IIC)
ISO 8583-3	Mai 2003	Partie 3 : Procédures de maintenance pour messages, éléments de données et valeurs de code
ISO 9362	Octobre 2009	Messages bancaires télétransmis – Code d'identification des banques (BIC)
Dispositifs cryptographiques de sécurité (services aux particuliers)		
ISO 13491-1	Juin 2007	Partie 1 : Concepts, exigences et méthodes d'évaluation
ISO 13491-2	Juin 2005	Partie 2 : Listes de contrôle de conformité de sécurité pour les dispositifs utilisés dans les transactions financières
ISO 13492	Décembre 2007	Élément de données lié à la gestion des clés – Application et utilisation des éléments de données 53 et 96 de l'ISO 8583
ISO TR 13569	Novembre 2005	Services financiers – Lignes directrices pour la sécurité de l'information
Services financiers – Numéro de compte bancaire international (IBAN)		
ISO 13616-1	Février 2007	Partie 1 : Structure de l'IBAN
ISO 13616-2	Février 2007	Partie 2 : Rôle et responsabilités de l'organisation d'enregistrement
ISO TR 14742	Juin 2010	Services financiers – Recommandations sur les algorithmes cryptographiques et leur utilisation

Référence	Date de la publication	Titre du document
Gestion certificats pour les services financiers		
ISO 15782-1	Octobre 2009	Partie 1 : Certificats de clé publique
ISO 15782-2	Novembre 2001	Partie 2 : Extension des certificats
ISO 16609	Mars 2012	Services financiers -- Exigences pour l'authentification des messages utilisant des techniques symétriques
ISO TR 19038	Juin 2005	Banque et autres services financiers – Triple DEA – Modes d’opération Lignes directrices pour la mise en oeuvre
ISO 19092	Janvier 2008	Services financiers – Biométrie – Cadre de sécurité
Services financiers – Schéma universel de messages pour l’industrie financière		
ISO 20022-1	Décembre 2004	Partie 1 : Méthodologie globale et spécifications pour le format de soumission et de publication du Référentiel ISO 20022
ISO 20022-2	Avril 2007	Partie 2 : Rôles et responsabilités des organismes d’enregistrement
ISO TS 20022-3	Décembre 2004	Partie 3 : Lignes directrices pour la modélisation ISO 20022
ISO TS 20022-4	Décembre 2004	Partie 4 : Règles conceptuelles ISO 20022 XML
ISO TS 20022-5	Décembre 2004	Partie 5 : Ingénierie inverse ISO 20022
ISO 20022-6	Novembre 2009	Partie 6 : Caractéristiques du transport de message
ISO 21188	Avril 2006	Infrastructure de clé publique pour services financiers – Pratique et cadre politique

6- SECURITE ET CONTROLE

Référence	Date de la publication	Titre du document
Unités de stockage en lieu sûr – Classification et méthodes d’essai de résistance au feu		
NF EN 1047-1	Mai 2006	Partie 1 : Meubles de rangements fermés et cartouches à disquettes
NF EN 1047-2	Novembre 2009	Partie 2 : Conteneurs et chambres réfractaires
Unités de stockage en lieu sûr – Exigences, classification et méthodes de test pour la résistance à l’effraction		
NF EN 1143-1/IN1	Avril 2009	Partie 1 : Coffres forts, distributeurs automatiques de billets (DAB), portes fortes et chambres fortes
NF EN 1143-1+A1	Avril 2009	Partie 1 : Coffres forts, distributeurs automatiques de billets (DAB), portes fortes et chambres fortes
NF EN 1143-2	Septembre 2002	Partie 2 : Systèmes de dépôt

7- DISPOSITIONS DIVERSES

Référence	Date de la publication	Titre du document
*K01-001	Juin 1979	Procédures bancaires : Vocabulaire
NF Z42-013	Mars 2009	Archivage électronique – Spécifications relatives à la Conception et à l’exploitation de systèmes informatiques en vue d’assurer la conservation et l’intégrité des documents stockés dans ces systèmes

* Fascicule de documentation



Liste des communications adhérents

JANVIER

2011-026	21/01/2011	Communication technique d'Orange Business Services relative à l'arrêt du réseau X25
----------	------------	---

FEVRIER

2011-044	02/02/2011	Communication de la Banque de France concernant la déclaration d'informations statistiques sur les opérations transfrontalières de cartes de paiement pour la constitution de la balance des paiements
2011-048	02/02/2011	Formulaire de Vote par Correspondance version janvier 2011 intégrant le mandat à tiers lors des assemblées générales
2011-053	10/02/2011	Socle d'harmonisation des termes des opérations bancaires courantes (mesures CCSF)
2011-054	10/02/2011	Mise à jour de la brochure «Le prélèvement national» destinée à la clientèle
2011-055	10/02/2011	Mise à jour de la brochure «Le prélèvement national» réservée aux banques
2011-062	17/02/2011	Formulaire de vote par correspondance version janvier 2011 intégrant le mandat à tiers - modèle sociétés françaises ayant fait le choix du statut de société européenne

MARS

2011-073	01/03/2011	Conventions d'abonnement au FICP - Rappel
2011-077	07/03/2011	Gestion de la dette française et publique en capital et coupon couru à 7 décimales : calendrier de mise en oeuvre
2011-080	09/03/2011	Centres Bancaires agréés pour le traitement des Titres Interbancaires de Paiement «TIP» - Changements d'adresse
2011-094	30/03/2011	Communication de la Banque de France concernant la déclaration d'informations statistiques sur les opérations transfrontalières de cartes de paiement pour la constitution de la balance des paiements - Cahier des charges informatique
2011-098	31/03/2011	Transfert de fichiers FICOBA vers la DGFIP

AVRIL

2011-102	01/04/2011	Dividendes versés par des sociétés françaises à des non-résidents. Standardisation du délai maximum de réception du montant des crédits d'impôt étrangers imputables sur la retenue à la source
2011-108	06/04/2011	Extrait en français du guide ISO d'implémentation des messages CAI/VAI
2011-114	14/04/2011	Echange d'images chèques - Règlement intérieur du Centre d'Echanges Physiques des Chèques (CEPC)

MAI

2011-136	18/05/2011	Brochure «Le Prélèvement SEPA»
2011-137	18/05/2011	Brochure CFONB «La migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA»

JUIN

2011-149	08/06/2011	Brochure «Le prélèvement SEPA Interentreprises - SEPA Business to Business Direct Debit»
2011-154	23/06/2011	Migration ETEBAC - Communication d'Orange Business Services relative à l'arrêt du réseau X25
2011-155	23/06/2011	Chèques sans provision - Modalités d'application du décret n° 2011-243 du 4 mars 2011 et de l'arrêté du 20 avril 2011 (modèles de lettres)

JUILLET

2011-169	01/07/2011	Nouvelle version du Guide de Mise en Oeuvre d'EBICS en France
2011-172	07/07/2011	Transfert de fichiers FICOBA vers la DGFIP (complément d'information)
2011-173	12/07/2011	Recommandations pour la protection des identifiants de compte et des numéros de carte de paiement
2011-174	13/07/2011	Prévention de la fraude sur moyens de paiement scripturaux - Guide de sensibilisation à l'attention des agents, des commerciaux et des personnels de back offices. Attention diffusion restreinte.
2011-178	19/07/2011	Mise en oeuvre des messages CAI
2011-180	20/07/2011	Cahier des charges sur l'alignement des pratiques françaises avec les standards européens en matière de traitement des opérations sur titre de réorganisation
2011-181	20/07/2011	Calendrier pour l'année 2012 des jours de fermeture des systèmes de paiement, de compensation et de règlement-livraison en France
2011-183	26/07/2011	Annexe au «Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordre de paiement»

SEPTEMBRE

2011-204	08/09/2011	Arrêt ETEBAC
2011-210	21/09/2011	Modalités d'arrêt de la procédure interbancaire de transfert des livrets A ou Bleu

OCTOBRE

2011-228	06/10/2011	Actualisation des fiches de transfert du PEL suite à la Loi de finances rectificative n° 2010-1658 du 29 décembre 2010
2011-232	11/10/2011	Actualisation du bordereau de transfert PEA
2011-236	13/10/2011	Récapitulatif Annuel des Frais d'Encaissements Carte (RAFEC) : Cahier des Charges
2011-240	18/10/2011	Changement des Numéros Emetteurs APL des Caisses d'Allocations Familiales

NOVEMBRE

2011-249	02/11/2011	Communication de la Banque de France sur l'avancement du projet d'interface électronique pour le fiduciaire (projet INTEROP) avant son démarrage
2011-263	09/11/2011	Impact pour les banques de l'émission de pièces de collection en euros par la Monnaie de Paris à compter de septembre 2011

DECEMBRE

2011-274	01/12/2011	Nouvelle version du Rulebook du virement SEPA (SCT) et des guides de mise en œuvre («implémentation guidelines»)
2011-275	01/12/2011	Nouvelle version des Rulebooks du prélèvement SEPA (SDD Core), du prélèvement SEPA interentreprises (SDD B2B) et des guides de mise en œuvre («implémentation guidelines») du prélèvement SEPA («SDD Core» et «SDD B2B»)
2011-280	07/12/2011	Mise en place d'un «système d'information et de collecte de votes pré-Assemblée Générale» - VOTACCESS
2011-283	08/12/2011	Nouvelle version du cahier des charges concernant les contrôles à posteriori sur la multi-détention de livrets A et bleu



Documentation disponible sur le site Internet du CFONB (à février 2012)

CHEQUE

- Rédaction automatique des chèques au point de vente – Juin 1998
- Etablissement des lettres chèques en euros – Octobre 1998
- Etalon CFONB – Norme Z 42-012 – Novembre 2001

PRELEVEMENT - EFFET DE COMMERCE - TIP

- Titre Interbancaire de Paiement – Janvier 1997
- Effets de commerce LCR BOR – Septembre 2002
- Le prélèvement national (clientèle) – Décembre 2010

VIREMENT - TELEREGLEMENT

- Remises informatisées d'ordre de virement spécifique trésorerie – Avril 1992
- PAYEXT – Guide d'utilisation du message PAYEXT 96A pour un virement commercial – Novembre 1998
- PAYMUL – Guide d'utilisation du message PAYMUL 96A pour une remise de virements commerciaux – Avril 1999
- IPI – Dépliant d'information – Juillet 1999
- Le Télé règlement – Février 2000
- IPI – Guide d'utilisation – version anglaise – Février 2003
- IPI – International Payment Instruction – Norme – Février 2003
- Remises informatisées d'ordres de virements au format 160c – Avril 2004
- Remises informatisées d'ordres de paiement déplacé au format 320c – Janvier 2005
- Remises informatisées d'ordres de paiement international au format 320c – Janvier 2005
- Remises informatisées d'ordres de paiement national au format 320c – Janvier 2005
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour le statut des remises d'ordres - mai 2010

AUTHENTIFICATION CERTIFICATION

- Politique d'Acceptation Commune V3.0 – Janvier 2012 et supports associés
- Foire Aux Questions pour PAC V1.0- Janvier 2012

MIGRATION ETEBAC vers EBICS et SWIFTNET

- EBICS – Implementation guidelines V2.5 – version anglaise – Mai 2011
- EBICS – Gestion des versions des spécifications – Juillet 2009
- EBICS – Guide de mise en œuvre en France – V2.1.4 – Février 2012
- EBICS – Proposition de scénarios de tests V1.0 – Novembre 2009
- EBICS – Spécifications – Annexe 1 – Return Codes – V2.5 - version anglaise – Mai 2011
- EBICS – Spécifications – Annexe 2 – Order Type Identifiers and File Format Parameters version anglaise – Novembre 2010
- Liste des certificats compatibles avec les exigences techniques EBICS TS- Juin 2011

AOS-SCTR (Additional Optional Service-SEPA Credit Transfert Reversal)

- Février 2012

- Application Form
- AOS Short presentation
- AOS User Guide
- AOS Interbank Implementation Guide

■ TRANSFERT DE FICHIERS

- PESIT – Protocole version anglaise – Juillet 1989
- PESIT – Protocole version française – Septembre 1989
- PESIT – Liste des produits homologués par le GSIT et des sociétés diffusant ces produits – Novembre 1995
- ETEBAC 5 – Protocole V2.1 – version française – Mars 1997
- Guide d'utilisation du message FINSTA D96A pour les relevés de compte – Février 2000
- ETEBAC 5 en 10 questions V2.1 – Octobre 2000
- Guide d'utilisation du message CREMUL D96A pour les avis de crédit et les annonces de virements reçus – Janvier 2001
- Liste des produits ETEBAC 5 acceptant la compression avant chiffrement – Février 2002
- ETEBAC 5 – Protocole V2.1 – version anglaise – Avril 2002
- Accusé de Réception Applicatif – octobre 2003
- Relevé de compte sur support informatique – Juillet 2004
- ETEBAC – Annexe 2 – Codification des types fichiers – Février 2008
- Contrat cadre ETEBAC 5 – Octobre 2008
- ISO 20022 – Guide d'utilisation du standard pour le statut des remises d'ordres – octobre 2009

■ REFERENTIEL - CODIFICATION

- Le nouveau Relevé d'Identité Bancaire – Mars 2001
- IBAN – International Bank Account Number – Norme – Septembre 2005
- Opérations restituées à la clientèle au format interbancaire de 240 caractères – Octobre 2008
- Codes opérations interbancaires pour les restitutions clientèle – Mars 2010
- Liste Interbancaire des codes motif de rejet/retour – Mars 2010

■ SEPA

- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordre de paiement Message « Customer Credit Transfer Initiation » <pain.001.001.02> – Février 2009
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des relevés d'opérations Message « Bank to Customer Debit Credit Notification » <camt.054.001.02> – Mars 2010
- Le prélèvement SEPA – Avril 2011
- Brochure Prélèvement SEPA Inter-entreprises V1.0- Mai 2011
- Evolutions du relevé de compte 120c pour les opérations de virement et de prélèvement SEPA – Mars 2010
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordres de prélèvements SEPA- Avril 2010
Message « Customer Direct Debit Initiation » <pain.008.001.02> – Avril 2010
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour le statut des remises d'ordres Message « Customer Payment Status Report » <pain.002.001.03> – Mai 2010
- La migration du prélèvement national vers le prélèvement SEPA – Avril 2011
- Guide d'utilisation du standard ISO 20022 pour des remises informatisées d'ordre de paiement Message « Customer Credit Transfer Initiation » <pain.001.001.03> – Juin 2010
- Le virement SEPA en 10 questions – Août 2010
- Le virement SEPA (Brochure SCT) – Janvier 2012
- Recommandations à l'intention des donneurs d'ordres pour la migration de leurs fichiers de RIB vers les couples IBAN + BIC correspondants – Octobre 2010
- Version française Guide CAI-VAI V1.0- Mai 2011
- Date d'exécution demandée relative aux instructions de virements SEPA- Février 2012

■ DIVERS

- Glossaire des opérations bancaires courantes- Janvier 2011

A

ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
ACP	Autorité de Contrôle Prudentiel
ACVS	Annulation Comptable de Virement SEPA
AEPM	Association Européenne Payez Mobile
AFEPAME	Association Française des Etablissements de paiement et de Monnaie Electronique
AFNOR	Association Française de NORmalisation
AFTE	Association Française des Trésoriers d'Entreprises
AFTI	Association Française des professionnels des Titres
AG	Assemblée Générale
AISBL	Association Internationale Sans But Lucratif
AMAF	Association Monégasque des Activités Financières
AMAFI	Association française des MArchés Financiers
AMLT	Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
AOCT	Annulation s/Opération Compensée à Tort
AOS	Additional Optional Service
APL	Aide Personnalisée au Logement
ASF	Association française des Sociétés Financières

B

BFD	Bureau de la Fraude Documentaire
BIC	Business Identifier Code
BJ	Business Justification
BN	Bureau de Normalisation

C

CAI/VAI	Change Account Identification / Verify Account Identification
CAJWG	Corporate Actions Joint Working Group
CBI	Corporate Banking Interbancario
CCSF	Comité Consultatif du Secteur Financier
CEA	Chèque Emploi Association
CEMP	Comité d'Expertise des Moyens de Paiements
CEN	Comité Européen de Normalisation
CEPC	Centre d'Echange Physique des Chèques
CESU	Chèque Emploi Service Universel
CISEG	Cybercrime Information Sharing Expert Group
CMC7	Caractères Magnétiques Codés à 7 bâtonnets
CN	Commission de Normalisation
CN CDE	Commission de Normalisation Cartes et Dispositifs Européens
CNCEA	Centre National du Chèque Emploi Associatif
CNCESU	Centre National du Chèque Emploi Service Universel
CNIE	Carte Nationale d'Identité Electronique

COMP	Comité d'Orientation des Moyens de Paiement
CORE	COmpensation REtail
COS	Comité d'Orientation Stratégique
CRAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie
CRBF	Comité de Réglementation Bancaire et Financière
CRT	Comptes-Rendus de Transaction

D

DAB	Distributeur Automatique de Billets
DCD	Demande de Correction de Domiciliation
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DGME	Direction Générale de la Modernisation de l'Etat
DSP	Directive sur les Services de Paiement

E

EAI	Entreprise Application Integration
EBICS	Electronic Banking Internet Communication Standard
EBICS T	Electronic Banking Internet Communication Standard - Transport
EBICS TS	Electronic Banking Internet Communication Standard - Transport et Signature
ECTF	E-Channel Task Force de l'EPC
EIC	Echange d'Images Chèques
EIRL	Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée
EME	Etablissement de Monnaie Electronique
EMV	Europay Mastercard Visa
EP	Etablissement de Paiement
EPC	European Payments Council
ESES	Euroclear Settlement of Euronext zone Securities
ETEBAC	Echange TELématique BANque Client

F

FAQ	Foire Aux Questions
FBF	Fédération Bancaire Française
FCC	Fichier Central des Chèques
FGD	Fichier des Guichets Domiciliataires
FICP	Fichier Incidents de Crédit aux Particuliers
FMT	Règlement/Livraison en nominal

G

GAFI	Groupe d'Action Financière
GCB - GIE CB	Groupement des Cartes Bancaires

GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GOLFI	Gestion du Contrôle de la Filière Fiduciaire
GSIT	Groupement pour un Système Interbancaire de Télécompensation
GUF	Groupement des Utilisateurs de SWIFT en France

I

IBAN	International Bank Account Number
IDENUM	Identité Numérique Multiservice
IEC	International Electronical Commission
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
IEOM	Institut d'Emission d'Outre-Mer
INTEROP	INTERface électronique pour les OPérations numéraires
IPI	International Payment Instruction
ISIN	International Securities Identification Number
ISO	International Standardization Organisation
ISSG	Information Security Support Group

J

JORF	Journal Officiel de la République Française
JTC	Joint Technical Committee

L

LCR/BOR	Lettre de Change Relevé / Billet à Ordre
LSG	Legal Support Group

M

MEXIC	Migration Echanges X25 IP CFONB
MICR	Magnetic Ink Character Recognition
MINEFI	Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie
MINOS	Manuel Interbancaire des Normes d'Opérations sur le Système d'échange

N

NASO	National Adherence Support Organisation
NGC	Nominating and Governance Committee
NNE	Numéro National d'Émetteur

O

OCBF	Office de Coordination Bancaire et Financière
ONEGATE	Organisation Nouvelle des Echanges via un Guichet d'Alimentation et de Transferts vers l'Extérieur
OST	Opération Sur Titre

P

PAC	Politique d'Acceptation Commune
PEA	Plan d'Épargne en Actions
PEL	Plan d'Épargne Logement
PMF	Programme Management Forum
POBI	POrtail Bancaire sur Internet
PRIS	Politique de Référencement Intersectorielle de Sécurité
PSP	Prestataires en Services de Paiement
PVC	Politique de Validation Commune

R

RAFEC	Récapitulatif Annuel des Frais d'Encaissements par Carte
REGAFI	Publication de l'Etat Civil des Agents Financiers
RGS	Référentiel Général de Sécurité
RMG	Registration Management Group
RPC	Relevé de Paiement Clientèle
RSC	Référentiel de Sécurité du Chèque

S

SAG	Sanctions Advisory Group
SC	Sub Committee
SCT	Sepa Credit Transfert
SCT RECALL	Demande non comptable de retour de SCT
SDD	Sepa Direct Debit
SEG	Standard Evaluation Group
SEPA	Single Euro Payments Area
SMC	Scheme Management Committee
SPS	SEPA Payment Scheme
SPSWG	SEPA Payment Schemes Working Group
SQUALPI	Sous-direction de la normalisation, de la QUALité et de la Propriété Industrielle
SSCD	Dispositifs Sécurisés de Création de signature électronique
SSEDIC	Scoping the Single European Digital Identity Community
SSG	Standard Support Group
SSII	Société de Services en Ingénierie Informatique
STEP 2	Straight Through Euro Payment system 2
STET	Systèmes Technologiques d'Echange et de Traitement
STORK	Secure idenTity acrOss boRders LinKed
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication

T

TC	Technical Committee
TIP	Titre Interbancaire de Paiement
TTS	Titre de Travail Simplifié

U

URSSAF	Union pour le Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
---------------	--

W

WB	Working Block
WG	Working Group



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ : 01 48 00 51 82 • 📠 : 01 48 00 51 88 • ✉ cfonb@fbf.fr • www.cfonb.org



Document imprimé en avril 2012 - Graphisme : Sylvie Auré

Images Fotolia.com : © Ioannis Kounadeas - © Iqoncept -- © Andres Rodriguez-- © Dmytro Smaglov. Photos : Philippe Couette



18, rue La Fayette 75440 Paris cedex 09

☎ : 01 48 00 51 82 - 📠 : 01 48 00 51 88

✉ : cfonb@fbf.fr - www.cfonb.org